



Université d'Oran
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts.
Département des Langues Latines
Ecole Doctorale Algéro-Française
Antenne d'Oran

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de

Magistère

Option : Sciences du Langage

Intitulé :

« *La presse occidentale entre subjectivité et effacement énonciatif face aux représentations : l'annonce de la mort d'Oussama Ben Laden* »

Présenté par :
BRAHAM Abdenour

Encadré par :
BOUTALEB Djamilia.
Professeur, Université d'Oran.

Membres du jury :

1. BENAMAR Aicha	Professeur	CRASC, Oran	Présidente
2. MOKKADEM Khadidja	MCA	Université de Sidi Bel abbés	Examinatrice
3. TOUATI Mohamed	MCA	Université d'Oran	Examineur
4. BOUTALEB Djamilia	Professeur	Université d'Oran	Rapporteur

Remerciements

Je tiens à remercier mon encadreur pour ses incessants encouragements.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'examiner ce modeste travail

Tous mes enseignants qui ont participé à ma formation

Et enfin, tous mes collègues pour leur aide et leur solidarité.

A la mémoire de ma maman qui est aux cieux

A mon père

Et à tous les gens qui m'ont soutenu de près ou de loin pour réaliser ce travail.

Table des matières

- Remerciements
- Dédicaces

<i>Introduction générale</i>	1
<i>Chapitre I : À la recherche de la subjectivité</i>	7
Introduction.....	8
1. L'approche énonciative dans l'analyse du discours.....	10
2. Qu'est ce qu'une modalisation ?.....	11
2.1. Modalités d'énonciation.....	11
2.2. Modalités d'énoncé.....	13
2.2.1. La logique.....	14
2.2.2. L'état.....	16
2.3. Modalités du message.....	17
3. Énonciation et subjectivité.....	21
3.1. Situation de discours.....	22
3.2. Les éléments déictiques.....	23
3.2.1. Les indicateurs spatiaux.....	23
3.2.2. Les indicateurs temporels.....	26
3.2.2.1. Eléments déictiques et non-déictiques.....	26
3.2.2.2. La visée temporelle.....	27
3.2.2.3. La visée ponctuelle.....	29
3.2.2.4. La visée durative.....	31
A la recherche de la subjectivité.....	33
4. Les moyens linguistiques exprimant la subjectivité.....	33
4.1. Les adjectifs subjectifs.....	33
4.2. Les verbes subjectifs.....	39
4.2.1 Les verbes occasionnellement subjectifs.....	40
4.2.2 Les verbes intrinsèquement subjectifs.....	43
4.3. Les adverbes subjectifs.....	45

Conclusion.....	47
Chapitre II : Représentations et islamalgame.....	48
Introduction.....	49
1. Langage, médias et société.....	51
1.1. Lieu des conditions de production.....	52
1.2. Lieu de construction du discours.....	54
1.3. Lieu des conditions d'interprétation.....	56
2. Représentations, clichés, et stéréotypes.....	57
2.1. Représentation.....	57
2.2. Cliché.....	59
2.3. Stéréotype.....	59
3. L'origine de l'Islamalgame.....	60
3.1. Cristallisation sociale du concept loin de la notion.....	60
4. La désinformation comme moteur de la représentation.....	61
4.1. L'hétérogénéité du collectif.....	62
4.2. Faire appel au savoir commun.....	62
4.3. Le bouche à oreille.....	63
4.4. Le temps de la cristallisation de la désinformation.....	63
5. Responsabilité de la presse écrite.....	63
6. Les enjeux médiatiques de la représentation.....	64
7. L'influence des masses médias dans la compréhension des discours.....	65
8. La manipulation de l'information.....	66
Conclusion.....	69

Chapitre III : Stratégies d’effacement énonciatif.....	70
Introduction.....	71
1. L’effacement énonciatif.....	73
2. La mise à distance de l’information.....	74
2.1 Gradualité de la prise en charge énonciative.....	74
2.2 Marqueurs linguistiques et référentiels.....	75
3. Représenter la prise en charge énonciative.....	77
3.1. Emergence de la structure discursive.....	77
3.2 Exploitation de la structure discursive.....	78
4. Le paradoxal effacement journalistique.....	81
4.1 Effacement énonciatif ou surénonciation ?.....	81
4.2 L’information est langage.....	84
5. La dimension dialogique du discours journalistique.....	84
5.1. La polyphonie.....	85
5.1.1. Le rapport aux discours-source.....	86
5.1.2. La mémoire collective.....	87
5.2. La Référenciation.....	88
5.3. Le discours direct.....	88
Conclusion.....	90
Conclusion générale.....	92
Bibliographie.....	96
Annexe.	

Introduction générale

Introduction générale.

Introduction générale :

Le discours médiatique aspire souvent à une objectivité, afin de justifier la crédibilité de l'information qu'il véhicule. Mais l'intention ne suffit pas car ce discours - notamment celui de la presse écrite - contient souvent beaucoup de marqueurs discursifs qui trahissent son manque d'objectivité.

Lorsque nous essayons de mettre l'accent sur les éléments qui peuvent être à l'origine de cette « déviation », nous évoquons des facteurs externes au texte qui contribuent dans la construction du discours, notamment les *représentations*, terme polysémique dans le sens où il doit être accompagné d'un qualifiant qui en précise le sens (sociales, politique, religieuses...). En ce qui nous concerne, nous opterons pour une acception psycho-sociologique, qui la présente comme étant la construction psychique interne chez un sujet (individuel) ou collectif (société), d'une organisation durable d'images mentales à propos d'un thème.

Dès le 11 septembre 2001, la presse occidentale s'est intéressée au cas d'Oussama Ben Laden, celui-ci revendiquant ses attaques terroristes sous l'emblème de l'Islam. Le traitement de chaque information le touchant engendre automatiquement un discours religieux à propos de l'Islam, au point où la dichotomie (Islam/terrorisme) s'est imposée à travers la dernière décennie (2001-2011), jonction qui a trouvé un écho chez le récepteur occidental.

A travers l'analyse que nous souhaitons effectuer, nous voulons essayer d'étudier ces représentations religieuses dans le discours journalistique occidental, plus précisément français, qui a traité ce sujet. Notre corpus sera constitué principalement à partir d'articles de journaux parus le 2 Mai 2011, jour qui suivit la mort de Ben Laden tels que *le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, auxquels s'ajouteront des articles puisés dans la presse française l'époque allant de 2001 à 2011), sachant qu'une représentation met un certain temps pour s'enraciner dans la pensée collective.

Les médias jouent un rôle important dans le processus d'*endoctrinement*, c'est à travers des informations qui paraissent « passives » que ce processus s'emploie, utilisant de procédés tels que le choix des mots, la stéréotypie, l'implication du journaliste-scripteur dans son écrit, qui permettent d'aboutir à un discours à

Introduction générale.

plusieurs facettes : d'un côté on transmet une information, de l'autre le locuteur-scripteur peut en même temps inciter le récepteur de faire éventuellement un amalgame entre terrorisme et Islam, violence et Islam.

En étudiant les représentations dans les articles qui concernent la relation entre l'Islam et la mort de Ben Laden, nous tenterons de montrer que le locuteur-scripteur s'efface énonciativement dans son discours afin d'éviter de tomber dans lesdites représentations.

Selon Patrick Charaudeau (1997), tout discours est sujet à deux situations, l'une de production ou d'énonciation, et l'autre de réception¹ et l'étude de l'une ou l'autre situation nécessite le déploiement de la théorie qui convient. Lorsque cet auteur évoque le concept d'information dans le milieu médiatique, il soulignera que « *l'information est pure énonciation.* »²

Dans le cas que nous étudions, nous nous sommes intéressés à la situation d'énonciation comme étant plus maîtrisable si l'on prend en considération la nature de son produit « l'énoncé » défini comme étant une unité close qui s'offre à l'analyse.

Lorsque nous évoquons des termes tels que « énoncé » et « énonciation », il va sans dire que nous nous inscrivons dans la théorie énonciative. Dans cette démarche, nous allons nous appuyer sur Emile Benveniste³, qui dans le second chapitre « Communication » de *Problèmes de linguistique générale*, sous l'intitulé « L'appareil formel de l'énonciation », évoque l'un des premiers jalons de cette théorie :

« *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* »⁴

¹ Patrick Charaudeau, (1997), *Le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, Paris, Nathan, Paris, p. 15.

² Ibid. p. 35.

³ Emile Benveniste, Linguiste français (Alep, 1902-Versailles, 1976), disciple d'A. Meillet. Ses travaux portent sur la structure des relations des personnes et sur la notion d'énonciation.

⁴ Emile Benveniste, (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, édition Gallimard, p80.

Introduction générale.

Nous ne donnerons pas dans l'analyse de cette citation, mais il faut préciser certains faits qu'elle illustre, et qui se conjuguent avec notre travail de recherche : le fait que, dans cette mise en fonctionnement de la langue, il est impératif d'impliquer le sujet parlant dans son énoncé, ce que Benveniste confirme dans les pages suivantes lorsqu'il dit :

« L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation »⁵.

Cette implication du locuteur, nous souhaitons l'analyser et l'interpréter dans notre travail par le fait que l'énonciateur - malgré lui - laisse des éléments dans son énoncé qui marquent sa présence, et nous ne citerons ici que les éléments déictiques (*je-ici-maintenant*).

Notre questionnement s'est donc porté sur les stratégies discursives employées par le locuteur-scripteur dans son discours ainsi que les moyens linguistiques qu'il met en œuvre afin d'éviter de tomber dans le piège de la cristallisation de certains préjugés et stéréotypes qui concernent l'Islam.

Dans une perspective purement informative, quelles sont les stratégies discursives adoptées par le locuteur-scripteur à même de donner à son discours une dimension informative dénuée de vision personnelle ? Est-il complètement impartial et surtout objectif vis-à-vis du sujet traité ?

L'hypothèse avancée pour cette problématique est basée sur une observation initiale, qui concerne la forme du texte, et les différents moyens linguistiques utilisés afin de feindre le récepteur, car étant lui-même son première récepteur comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1997), en abordant le point de la réflexivité dans la communication verbale :

« L'émetteur du message est en même temps son premier récepteur »⁶

⁵ Ibid., p. 81.

⁶ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, p21.

Introduction générale.

L'émetteur utilise souvent des discours rapportés, d'autres assertés, néanmoins, Kerbrat-Orecchioni nous apprend que le locuteur-scripteur laissera toujours des traces de son passage.

La seconde hypothèse que nous pouvons avancer est celle qui concerne l'impartialité de l'émetteur, surtout lorsqu'il s'agit d'une thématique fréquemment abordée lors de la dernière décennie. Il s'agit bien évidemment de la relation entre Islam et terrorisme, représentée par le néologisme *Islamalgame*, une notion issue de la représentation sociale cristallisée dans l'esprit de l'occidental suite aux événements du 11 septembre 2011.

Pour répondre à ces questions qui concernent à la fois les représentations et la subjectivité, nous situons, comme annoncé, notre objet d'étude dans une approche énonciative qui touchera la relation qu'entretient le locuteur-scripteur avec son énoncé, ainsi que son implication en celui-ci. L'application de cette approche sera accompagnée d'une étude portant sur les représentations religieuses concernant l'Islam, à travers les prises de positions de divers locuteurs dans une visée polyphonique.

Les travaux sur *L'Islamalgame* sont récents et en rapport avec l'actualité, la polémique ayant progressé à partir des événements du 11 septembre 2001, ce qui justifie notre motivation quant à la réalisation d'un tel travail. Nous avons choisi pour notre étude une date bien précise, celle de la mort d'Oussama Ben Laden, en vue de retracer cette décennie à travers l'analyse de quelques écrits de presse français, afin d'apporter une vision personnelle à la fois neutre et objective sur la question.

Dans l'analyse du discours journalistique, le corpus nécessite beaucoup d'attention. A cet effet, l'analyse d'un seul ou de quelques articles n'est pas suffisante. Et il nous semble nécessaire d'étudier un corpus assez riche afin d'être en mesure de faire une lecture croisée d'un nombre suffisant de textes tournant autour de ce sujet.

Introduction générale.

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, nous nous concentrerons au premier abord sur les articles parus le 3 mai 2011 annonçant la mort de Ben Laden la nuit (du 1 au 2 mai 2011). Nous travaillerons sur plusieurs journaux, notre choix s'est porté sur les quotidiens *Le Monde*, *Libération* et *Le Parisien*. Nous avons également sélectionné quelques articles parus durant la période allant de 2001 à 2011, comme témoins de la progression des écrits autour de notre sujet.

Ce qui nous a amené à travailler sur les trois journaux c'est d'abord leurs lignes éditoriales ; ce sont trois grands quotidiens populaires et généralistes de qualité. Ils ont un caractère à la fois national et régional, qui fait leur force et leur particularité en France. De plus, leurs orientations politiques sont diverses, c'est ainsi que nous avons choisi *Le Monde* pour la gauche, *Libération* pour la gauche libérale, et enfin *Le Parisien* de la droite. Ces différentes orientations politiques assurent un large lectorat, ce qui nous permet d'analyser les différents corpus sans tenir compte de l'orientation politique du lecteur.

Compte tenu de la quantité importante des articles étudiés [*Le Monde* (8), *Le Parisien* (7), *Libération* (9)] un système de référencement est mis en place suivant les articles proposés dans l'annexe sous la forme suivante :

(Mon 001 – Mon 008) (Par 001 – Par 007) (Libé 001 – Libé 009)

Déroulement du travail :

Il est de coutume que le corpus impose les approches qui lui conviennent, de notre côté, après avoir lu et relu les différents articles traitant la question, nous avons convenu de proposer 3 chapitres.

Le développement de chaque chapitre portera sur un mot-clé de l'intitulé de notre travail :

Le premier concernera l'étude de la subjectivité dans le corpus. Le second portera sur une dimension qui ira au-delà du texte lorsque nous aborderons la notion des représentations religieuses dans le discours, ainsi que leurs renvois, leurs origines, et leurs utilisations. Le troisième et dernier chapitre abordera les stratégies utilisées par

Introduction générale.

le locuteur-scripteur dans son discours en allant de la polyphonie à l'utilisation des discours rapportés.

a- A la recherche de la subjectivité

Lors de ce premier chapitre nous nous appuierons sur l'approche énonciative, et pour ce, nous nous inspirerons des travaux d'Emile Benveniste ainsi que ceux de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui a beaucoup étudié la question de la subjectivité dans le discours. Il sera donc question dans cette partie en premier lieu d'un travail sur les éléments déictiques (*je-ici-maintenant*). Ensuite, nous aborderons l'étude des embrayeurs dans l'énoncé afin de détecter la présence du locuteur-scripteur dans le texte.

b- Représentations et Islamalgame

Dans cette partie, nous nous pencherons sur la dichotomie terrorisme/Islam, (loin de nous l'intention d'imposer cette paire, qui s'est imposée comme une résultante d'un amalgame sur un discours religieux et des actes revendiqués sous sa bannière). Nous reviendrons sur les origines de ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Islamalgame*, à travers les articles qui ont donné naissance à cette notion, en étudiant le choix des mots et des expressions ainsi que les figures utilisées et leurs renvois chez le lecteur occidental.

c- Stratégies d'effacement énonciatif

Ce chapitre abordera les différentes stratégies qu'utilise le locuteur-scripteur afin de « s'effacer » de son discours. A cet effet, nous nous concentrerons essentiellement sur des procédés tels que *la polyphonie*, l'utilisation du *discours rapporté*, ainsi que la *référenciation*. Ces procédés permettent au locuteur-scripteur d'éliminer sa présence du texte, en rapportant des propos pour consolider la crédibilité de son information.

Chapitre I:
A la recherche de la subjectivité

Introduction :

Le contexte social nous a permis d'aborder les discours étudiés par une démarche émancipatrice, qui s'ouvre à la fois sur un aspect purement sociolinguistique, qui se consacre à l'étude des expressions relatives aux productions *collectives*, ainsi que l'application d'une approche linguistique, qui nous a placés dans un angle objectif.

Comme nous l'avons cité auparavant la notion d'objectivité dans le discours est une « idylle » que le concepteur du discours à visée informative aspire. Néanmoins dans le discours journalistique, cette notion est d'autant plus recherchée qu'ailleurs, dans sa quête de véracité.

Suivant l'intitulé de ce chapitre, nous nous livrerons à une étude visant à rechercher toute trace de subjectivité permettant de « démasquer » le locuteur-scripteur. A travers les articles étudiés, et le corpus qui en résulte, nous nous inspirerons des travaux d'Emile Benveniste, et sa théorie énonciative, et de Catherine Kerbrat-Orecchioni et ses travaux sur la subjectivité¹. A la lumière de ses travaux, nous entamerons le notre avec l'étude des modalités de l'énonciation, ensuite nous nous intéresserons aux éléments déictiques afin de localiser le discours dans l'espace et le temps de son énonciation (ici-maintenant), et en identifiant le locuteur (je). Nous terminerons par la « recherche » de la subjectivité dans le corpus étudié.

L'étude qui suivra sera donc caractérisée par une étude des rapports entre le sujet parlant, et le processus de l'énonciation, illustré dans les études d'Emile Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni, celles-ci concerneront tout les processus auxquels fait appel la construction du discours, dans une dimension conversationnelle. Ce chapitre aborde trois points essentiels, qui se suivent de manière logique, et qui aboutiront à la recherche de la subjectivité dans les discours qui constituent notre corpus :

Le premier point est une application de l'approche énonciative, en la présentant d'abord de manière brève, en passant par la suite à l'étude des modalités de la situation discursive que livre notre corpus. Dans le second point, nous allons rattacher, l'étude énonciative que nous aurons déjà accompli avec la notion de subjectivité en étudiant les

¹ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 3^e édition.

éléments déictiques, qui ont pour caractéristique d'analyser les trois facettes de la situation énonciative en se référant à la célèbre phrase (*je suis ici maintenant*), ce qui nous permettra de connaître le degré d'implication du locuteur-scripteur dans son discours le locuteur à travers l'étude des embrayeurs. Et pour le troisième et dernier point, nous terminerons avec un titre éponyme du chapitre *à la recherche de la subjectivité*, avec l'étude des différents moyens linguistiques utilisés qui mène un discours aspirant à l'objectivité vers la subjectivation.

Le questionnement auquel nous voulons répondre concernera donc les modalisations, la subjectivité ainsi que les éléments déictiques, nos objectifs étant de confirmer ou d'infirmier l'hypothèse selon laquelle l'étude de la situation énonciative ou discursive constitue un atout majeur pour repérer la subjectivité dans les discours journalistiques étudiés.

1. L'approche énonciative dans l'analyse du discours

Quelques soient nos objectifs lors de la production d'un énoncé, nous nous voyons obligé de marquer nos productions langagières par des éléments qui définissent l'espace et le temps dans lesquels la production a eu lieu, et même notre identité à travers le répertoire dans lequel nous avons puisé.

Selon Tzvetan Todorov² (1972) le processus de l'énonciation est appelé aussi situation de discours. Dans l'analyse d'une telle situation nous ne nous intéressons pas aux productions et aux réceptions physiques de la parole (ceci relevant de la psycholinguistique), mais aux éléments qui revêtent d'une certaine instabilité due au contexte, car ces unités constituantes du code de la langue se définissent par rapport à leurs positions dans les divers énoncés, et selon le voisinage.

De la deixis vers l'énonciation, Todorov justifie l'emploi exclusif de la deuxième notion, après avoir été considérés comme synonymes ; en effet, suivant les remarques du linguiste allemand Karl Bühler ; il en déduit qu'une partie des formes déictiques renvoie à des éléments précédant l'élaboration de l'énoncé comme les pronoms (il, elle, la, le...etc.). Or l'énonciation est liée à l'actualité de l'énoncé, et une autre partie de ces formes renvoie à l'acte de la parole (je, tu...etc.) et sur ce point Maingueneau précise que l'énonciation ne concerne pas la gestion du sens par le sujet parlant, pour ne pas omettre le contexte social, et verser dans le subjectivisme qui pourrait qualifier l'acte énonciatif.

L'énonciation dans notre travail de recherche concernera l'étude des modalités, une notion polysémique relative à la logique, qui concerne l'attitude de l'énonciateur envers son énoncé, ainsi Charles Bally la définit comme :

« La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. »³.

Ses représentations ont une valeur assertive qui varie d'un énoncé à un autre.

² Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan, (1972), Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, éditions du Seuil.

³ Charles Bally, (1942), syntaxe de la modalité explicite, cahier F. De Saussure, p 3.

2. Qu'est ce qu'une modalisation ?

La pragmatique et la linguistique critique nous enseignent que tout discours remplit trois fonctions essentielles :

1. La fonction référentielle.
2. Une fonction d'identification sociale du locuteur.
3. Une fonction de mise en rapport de la paire (locuteur - allocataire).

Il s'agit donc d'une triple mise en rapport établi par le discours : rapport du locuteur à lui-même qui se manifeste par la divulgation de son identité (sans en avoir l'intention franche) ; rapport à l'objet dont il parle par la mise en représentation du monde ; et rapport à autrui par la définition d'une relation et, par conséquent, de l'identité d'autrui, ainsi un locuteur quel qu'il soit ne peut formuler un énoncé sur le monde sans qu'une position face au monde n'y soit exprimée, sans que son identité en tant que sujet n'y soit inscrite de quelque manière, et sans que l'identité de l'allocataire et la nature de la relation que le locuteur cherche à installer avec lui n'y soient définies.

Chaque énoncé se distingue par rapport aux autres selon trois types de modalités :

2.1. Modalités d'énonciation

Beaucoup d'anthropologues et de sociologues proposent de distinguer un certain nombre de fonctions qui seraient nécessaires à la société : fonction ludique, fonction de contact, fonction religieuse...etc.

De ce fait les modalités d'énonciation définissent le type de relation qu'entretiennent les protagonistes d'une situation énonciative, se référant à des facteurs sociaux, cette relation est définie d'après le type des phrases, ainsi que les figures utilisées dans le discours.

Il est donc question d'étudier la relation entreprise entre les différents locuteurs-scripteurs et leurs allocataires :

Dans le discours issu de la presse écrite, la communication est à sens unique, donc la question de la hiérarchie dans le discours est de suite résolue. Le locuteur-scripteur est en hiérarchie supérieure face à son interlocuteur de par son statut d'*informateur*, ceci

étant l'un des aspects du discours journalistique. Mais lorsqu'il s'agit d'articles électroniques qui suscitent le débat ou d'un tchat, le locuteur-scripteur entre en interaction avec ses allocutaires (Mon 008), ils ne sont plus dans la passivité de la réception mais deviennent à leur tour rédacteurs et animateurs. Dans ce cas là, les fonctions du locuteur-scripteur sont ; lancer le débat et l'organiser, d'où le qualificatif « modéré » dans l'article en question. Dans l'article (Mon 008) Emmanuelle Chevallereau lance le débat avec ses internautes sur la question de la mort de Ben Laden et son impact direct sur l'insurrection afghane, face à elle on trouve : Charlotte, Jacques Follorou, PhilThib, Luba, Hélène, XYZ et Marko. Ces différents allocutaires prennent la même position que le déclencheur du débat. Dans ce cas, nous pouvons dire que les protagonistes de cet échange sont sur le même pied d'égalité, avec quelques avantages de part et d'autre ; ainsi l'avantage du locuteur scripteur représenté dans cet article par Emmanuelle Chevallereau, est celui d'organiser et de s'assurer de la modération de l'échange (tchat), alors que l'avantage des différents intervenants est celui de s'exprimer librement, c'est-à-dire en étant libre de donner son point de vue d'une manière ou d'une autre, implicite ou explicite, ce qui ne correspond pas aux critères du discours journalistique, mais de celui du *débat d'idées*.

Le débat lancé dans cet article prend une dimension argumentative plutôt qu'informative. Nous remarquons cela dans l'utilisation de certains articulateur chronologiques : « Tout d'abord, l'arrestation du mollah Baradar... », « Puis le rapprochement du président... », Mais aussi des marques de l'opposition, signe du passage de la thèse à l'antithèse : « Néanmoins, il est aussi avéré qu'au sein des services pakistanais... », « Mais aujourd'hui, pour des raisons de politique intérieure... ». Sans oublier l'utilisation des modalités de certitude: « la résolution du conflit afghan a sans doute fait bouger un certain nombre de lignes diplomatique »

Les phrases citées signalent ce que nous avons expliqué ultérieurement à propos de la position du locuteur dans la situation dans laquelle il énonce.

Notons aussi qu'Oswald Ducrot (1972) avait mis l'accent sur l'ordre hiérarchique qui caractérise les actants dans le discours, en l'illustrant avec l'exemple du mode interrogatif, qui de par sa nature implique deux interlocuteurs. Dans le discours politique, il implique une supériorité du locuteur par rapport à son auditoire, et du fait qu'il pose la question, il impose à son interlocuteur de poursuivre le discours. Alors que

dans le discours journalistique, le mode interrogatif assure la même fonction mais en procédant autrement. En effet, dans ce cas le mode interrogatif consiste à poser une question n'attendant pas de réponse, cette dernière étant connue par celui qui la pose. La question rhétorique, ou *interrogation oratoire* également, est la forme la plus rhétorique de la question et de l'assertion déguisée. Ainsi Courault la nomme « fausse interrogation ».

(Mon 001) : « *Cela suffira-t-il pour obtenir un second mandat en 2012?* » Dans cette interrogation qui est suivi par « *Personne ne se risque à un tel pronostic* ». Le locuteur essaye d'impliquer l'allocutaire non seulement dans son discours mais aussi à rejoindre sa pensée. Cette dernière réflexion est plus flagrante dans l'article (Mon 002) « *Pourquoi les Américains ont-ils tué Oussama Ben Laden au lieu de le capturer ?* » en donnant comme réponse « *Les forces spéciales états-uniennes n'ont ainsi "pas fait de prisonnier" lors de l'opération qui a vu la mort de Ben Laden et de cinq membres de sa famille et de son entourage.* » Ceci étant appelé communément le pouvoir de la suggestion, avec un fort accent d'assertion péjorative en mettant -pas fait de prisonniers- entre guillemets, qui mène le récepteur à se poser la question « pourquoi ? » des questions qui mènent à d'autres questions mais dont les réponses rejoignent toujours à la fin la pensée du locuteur-scripteur. Cette forme de hiérarchie qu'on trouve souvent dans le discours journalistique est exercée d'une façon plus esthétique et plus rhétorique, pour servir des fins commerciales, le locuteur devient le maître à penser du récepteur, mais sans que ce dernier le sache vraiment.

2.2. Modalités d'énoncé

Il s'agit de marqueurs discrets, qui ne se manifestent pas à la première lecture (ou écoute) du discours. Contrairement aux premières modalités, celles-ci ne concernent pas les relations qu'entretient le locuteur avec ses interlocuteurs, mais elles relient le locuteur à son énoncé, à travers les représentations, et les jugements qu'il émet dans son énoncé à propos d'une situation quelconque (appréciatives, dépréciatives).

Ces modalisations revêtent une valeur informative sur une réalité donnée, en ayant recours à la logique (vérité, fausseté, certitude, probabilité...etc.), ou bien à l'état que lui procure cette situation d'énonciation (joie, tristesse, confusion...etc.), nous pouvons déceler ces modalités d'énoncé dans les changements produits sur ce qu'appelle

Maingueneau (1979) *la proposition de base*⁴. Ces changements sont d'ordre syntaxique, se résumant dans l'accessoirement de la proposition de base avec des unités susceptibles de fournir une information supplémentaire par rapport à l'action constituée par cette proposition.

C'est une sorte de prise de position, surtout lorsqu'il s'agit de discours journalistiques tels que ceux que nous étudions :

Ainsi nous classons les différents exemples selon leur appartenance à la logique ou à l'état qui désigne une situation ;

2.2.1. La logique :

a. La vérité :

Il s'agit essentiellement de phrases déclaratives et affirmant le vraisemblable d'une situation. Elles sont égales à la proposition de base, et fournit une vérité que nous pouvons classer dans l'ordre du général en vue de la situation étudiée, mais il se peut aussi que cette proposition de base soit enrichit par une expression qui s'approche de celle de la certitude « *il est certain que...* » Qui exprime autant la certitude que la vérité, sans oublier les réponses qui suivent les questions rhétoriques ;

(Libé 001) : « *Des milliers de New Yorkais se sont également rassemblés sur le site de Ground Zero et à Times Square.* »

(Mon 008) : « *il apparaît vraisemblable qu'Oussama Ben Laden a bénéficié d'une protection* »

(Par 006) : « *...de rester là pendant longtemps, vraisemblablement depuis 2005* »

b. La fausseté :

Elle est exprimée par des phrases déclaratives qui nient une situation ou une information, dans sa structure syntaxique elle est proche voire identique aux phrase exprimant la vérité, seul le plan sémantique tranche entre les deux, signalons aussi que

⁴ Maingueneau, Dominique, (1979), initiations aux méthodes de l'analyse du discours, page 112.

La proposition de base est une phrase composée d'éléments neutres, qui n'est pas sujette à divers interprétations *exemple* : « *Jacques pleure* »

comme pour la vérité, les phrases exprimant l'incertitude peuvent être attribuées à la fausseté :

(Mon 003) : « *Ce qui était impossible avec un discours de trois heures.* »

(Mon 003) : « *...il est impossible d'émettre une parole politique à l'intérieur des pays arabes. »*

(Par 003) : « *Impossible de savoir s'il est mort ou pas, si c'était un sosie... »*

c. La certitude :

Pour exprimer la certitude, le locuteur doit s'investir dans son énoncé, il s'agit sans doute de la trace la plus apparente de subjectivité que laisse le locuteur-scripteur, puisqu'il s'agit de confirmer un fait, appuyer une affirmation et inscrire une situation dans le cadre de l'officiel ; en d'autres termes « clamer » la crédibilité ;

(Libé 005) « *Dans l'histoire récente, le 11 septembre 2001 est sans aucun doute l'événement qui a le plus changé les Etats-Unis. »*

(Libé 008) « *C'est sûr et certain, il y en aura toujours de la part de groupes se réclamant d'Al-Qaeda »*

(Mon 001) « *...il ne fait aucun doute que la mort d'Oussama Ben Laden est une bonne nouvelle pour l'Amérique et pour Barack Obama »*

(Mon 005) « *...qui refusera sans aucun doute de s'aligner sur un dirigeant égyptien. »*

(Mon 006) « *Il n'y a aucun doute sur le fait qu'Al-Qaïda va continuer à essayer de s'en prendre à nous. »*

(Mon 008) « *Ce nouveau rôle du Pakistan dans la résolution du conflit afghan a sans doute fait bouger un certain nombre de lignes diplomatiques »*

(Mon008) « *Ce deuxième point a également permis, sans doute, d'accentuer, du côté pakistanais, les recherches du chef d'Al-Qaïda ».*

2.2.2. L'état :

Afin de repérer l'état procuré par la situation d'énonciation, nous allons faire appel aux modalités appréciatives et aux modalités dépréciatives ; le problème, c'est qu'il est parfois difficile voire impossible de repérer cet état-là sur le plan des équivalences sémantique, la différence est subtile et varie d'une émotion à une autre. Les unités lexicales sont contextualisées (comme dans tout énoncé) mais cette contextualisation empêche parfois l'interprétation à l'image du premier exemple de la joie où « *l'hystérie* » ne signifie plus la panique mais l'explosion de joie.

L'autre problème réside chez l'énonciateur, car dans tout discours informel, l'expression de la joie ou de la tristesse est ressentie chez lui, et d'une fréquence plutôt élevée, mais dans le discours journalistique, l'énonciateur s'implique dans l'état ressentie par une tierce personne, ce qui rend son énoncé encore plus subjectif ; il *juge* une situation au lieu de l'*exprimer*.

a. La joie :

(Libé 001) «...des milliers d'Américains ont manifesté leur joie dimanche soir »

(Libé 001) « *L'atmosphère est devenue hystérique quand un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. »*

(Libé 001) «...quelle joie pour les familles qui ont perdu leurs proches lors du 11-Septembre»

(Libé004) «...des centaines de personnes se sont rassemblées devant les grilles de la Maison Blanche au centre de Washington, pour exprimer leur joie. »

b. La tristesse :

(Par 007) : « *Je n'ai pas sauté de joie. »*

Vu l'ambiance générale ressentie dans cette situation, les scripteurs se sont livrés à décrire les expressions de joie et de liesse suite à la mort de celui qui les a rendus tristes pendant toute une décennie.

Du moment où nous avons pris comme objet d'étude des discours qui se ressemblent dans la thématique, nous ne serons pas étonné si les mêmes valeurs sont véhiculées dans les différents discours, car les circonstances dans lesquelles ils ont été rédigés sont les mêmes.

2.3. Modalités du message

Selon Dominique Maingueneau, cette notion est encore floue à cause de l'ambiguïté qui la caractérise.

Il s'agit d'une prise en considération de la construction du discours, sans tenir compte des protagonistes. Ces modalités représentent les valeurs des changements syntaxiques au niveau phrastique, ayant comme structure un *thème* auquel est attribué un *rhème*. Ces deux notions nous rappellent la conception aristotélicienne du discours, dont la division repose sur deux parties, à savoir le sujet et le prédicat, et de cette analogie nous pouvons définir :

Thème : c'est le constituant de l'énoncé duquel on va dire quelque chose (sujet).

Rhème : c'est la partie de l'énoncé qui ajoute quelque chose de nouveau au thème (prédicat).

Exemple : dans la phrase : *Omar rentre chez lui*.

Omar est le thème, et *rentre chez lui* est le rhème.

Remarque : le thème n'est pas forcément un sujet, cette référence au sujet n'est évoquée que pour appuyer notre analogie avec la conception d'Aristote.

Les changements syntaxiques produits sur la structure (thème + rhème) et leurs relations avec l'aspect sémantique de l'énoncé constituent l'ambiguïté signalée par Maingueneau. Ainsi pour expliquer les modalités du message nous posons la question suivante :

Est-ce que les changements syntaxiques agissent sur le sens du discours ?

Selon Dominique Maingueneau, il ne faut pas dire que *tout* changement syntaxique peut provoquer un changement au niveau sémantique, en effet on peut envisager deux possibilités :

1. La possibilité que les changements syntaxiques ne provoquent pas une *incidence sémantique*⁵, est caractérisée par des transformations phrastiques obéissant à des facteurs de style, ainsi des procédés tels que la passivation ou la nominalisation passent inaperçu dans le discours.

La passivation :

Le concept de la passivation étant celui de modifier les thèmes d'énonciation, elle ne génère pas d'incidence sémantique, mais délocalise l'intérêt porté au sujet, pour le transposer chez le COD.

(Libé 007) : « *Le régime yéménite, menacé par Al-Qaeda mais aussi par un soulèvement démocratique* »

(Libé 007) « *...a condamné, par la voix de son Premier ministre Ismaïl Haniyeh...* »

(Libé 007) « *...l'Afghanistan et l'Irak, envahis respectivement par l'administration Bush.* »

(Libé 008) « *...message qui était véhiculé et incarné par Oussama ben Laden.* »

(Mon 002) « *Oussama Ben Laden, tué dimanche au Pakistan par les services spéciaux américains.* »

(Par 002) « *...après ce premier tuyau obtenu par les services de renseignement en 2007...* »

La nominalisation :

Cette transformation qui convertit la phrase en syntagme nominal, est une des techniques les plus courante dans le journalistique, c'est même l'une de ses caractéristiques. Elle permet au locuteur-scripteur de focaliser l'attention de son récepteur vers l'action que constitue cette transformation, en ignorant un sujet

⁵ Terme emprunté à D. Maingueneau, (1979), initiations aux méthodes de l'analyse du discours, page113.

« classique » qui commet l'action, et qu'on peut (re)trouver grâce au procédé de la passivation, pour mettre au devant l'action elle-même.

a. Les titres et sous-titres :

(Mon 001) La mort de Ben Laden, un succès personnel pour Barack Obama

(Mon 001) LA PRÉSIDENTE D'OBAMA "CHANGÉE À JAMAIS"

(Mon 002) Les questions en suspens autour de la mort de Ben Laden

(Mon 002) L'élimination de Ben Laden

(Mon 002) L'identité du corps

(Mon 002) L'immersion du cadavre

(Mon 002) La coopération avec le Pakistan

(Mon 003) Ben Laden, une figure médiatique

(Par 004) La crainte des représailles

(Libé 001) Explosions de joie aux Etats-Unis

(Libé 001) « Une victoire du bien contre le mal »

b. Passages :

(Mon 002) « *La satisfaction et les scènes de liesse qui ont suivi l'annonce de la mort du chef d'Al-Qaïda* »

(Mon 002) « *L'obligation légale et morale d'agir* »

(Mon 003) « *La convergence de ces deux situations particulières* »

(Mon 003) « *La libéralisation du champ médiatique arabe* »

(Par 003) « *Les réactions sont rares et souvent anonymes* »

2. La prédisposition de certaines figures dans le discours à une incidence sémantique calculée, ceux-là peuvent donner à un terme une importance qu'il n'a pas d'ordinaire à l'image de *l'emphase*, qui consiste en l'usage hyperbolique d'un thème, qui pourrait éventuellement changer le sens de l'énoncé, comme une manière de dire que la notion répétée est vigoureusement considérée ;

(Libé 001) : «...*un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. Des pompiers, considérés comme des héros dans cette ville...*»

(Libé 003) : «...*Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaïda, a été tué dimanche...*»

Dans ces exemples, l'emphase est accentuée par un signe typographique (la virgule).

Ou encore, des figures d'expression, appelées aussi *tropes*, dont nous citerons en exemple *l'ironie* et le *sarcasme*, comme étant des figures fréquemment utilisées dans le discours journalistique satirique; ces deux dernières figures fonctionnent par le changement de sens affectant les mots, les expressions et les phrases en leur attribuant une accentuation d'opposition (bien que cette notion ne soit prédestinée à l'oral ; elle reste percevable à l'écrit aussi). Mais les discours étudiés ne sont en aucun cas satiriques, les tropes que nous pouvons trouver sont plutôt de l'ordre de *la métaphore* ou de *la litote* ainsi que d'autres figures de rhétorique :

La métaphore dans (Libé 001) : «... *au milieu d'une nuée de drapeaux américains...*»

(Libé 001) : «... *ils ont payé un lourd tribut lors du 11-Septembre...* »

L'oxymore dans (Libé 001) : « *pour fêter la mort du chef d'Al-Qaeda*»

L'allégorie dans (Mon 001) : « *Saluer un moment d'unité nationale*»

(Mon 001) : «...*il revendique clairement, dans son allocution télévisée, la paternité de la traque et de l'opération commando...*»

La métonymie (Mon 002): «...*la maison blanche a assuré que le commando était prés...* »

3. *Énonciation et subjectivité* :

Dans l'article publié par Emile Benveniste en 1970, qui s'intitule "L'appareil formel de l'énonciation". Il y met l'accent sur l'action du langage, toute en réfutant le fait que ce dernier ne soit que forme (en référence aux travaux formalistes). C'est ici que sa définition de l'énonciation se présente. Voici deux passages à ce propos :

"L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation"⁶

"Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole » ? – il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte"⁷

Benveniste cite trois processus essentiels à la production énonciative : la réalisation vocale, l'acte individuel de transformation de la langue en discours, la sémantisation de la langue. Ainsi, Benveniste s'appuie sur l'acte lui-même et la situation où cet acte se réalise pour bien définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation. Donc selon lui, l'acte de l'énonciation requiert l'appropriation de la parole comme instrument afin d'en faire un discours, ceci étant appelé aussi *la subjectivation*.

De ce dernier point nous pouvons récupérer une instance qui participe activement à l'acte de l'énonciation. Il s'agit de la subjectivité dans le langage. A cet effet, Benveniste dit :

"Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position du locuteur par des indices spécifiques"⁸.

"La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...)

⁶ Emile Benveniste (1974), Problèmes de linguistique générale II, édition Gallimard, p80.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid., 82.

*mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience*⁹

A partir de ces deux citations, Benveniste parle de l'expérience subjective du sujet parlant, et sa relation avec le langage dont nous retiendrons ce qu'il appelle « *le champ positionnel du sujet* »¹⁰ qui est plus connu sous le nom des éléments déictiques, mais avant il faudrait situer où en est le sujet dans le discours.

3.1. Situation de discours :

*« On appelle situation de discours l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation (qu'il soit écrit ou oral) »*¹¹

Il s'agit des différentes conditions dans lesquelles le discours est réalisé, cela peut nous rappeler le schéma de communication reformulé par Catherine Kerbrat-Orecchioni, dans lequel il faut prendre en considération à la fois l'entourage physique, et sociale où cet acte est réalisé, l'image qu'en ont les interlocuteurs, ainsi que leur identité, les connaissances partagées et la représentation que chacun possède sur l'autre, les événements qui ont aidé à mettre en place l'acte d'énonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs de par leurs statuts sociaux respectifs, et surtout les échanges de paroles où s'insère l'énonciation en question). Ceci étant, il ne faut pas confondre situation de discours avec contexte, car ce dernier prend une dimension purement linguistique, alors que la situation de discours prend en considération des éléments extralinguistiques comme nous l'avons cité auparavant.

Certaines de ces circonstances sont de l'ordre des modalités, comme la relation qu'entretiennent les interlocuteurs au sein du discours, ainsi que les connaissances et représentations partagées. Alors que d'autres sont de l'ordre de la déictique.

⁹ Emile Benveniste (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, édition Gallimard, p 259-260.

¹⁰ *Ibid.*, 174.

¹¹ Ducrot, Oswald et Todorov Tzvetan, (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, P 417.

3.2. Les éléments déictiques :

On entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs (R Jakobson les appelle Shifters, embrayeurs). Ainsi les pronoms de la 1^{ère} et de la 2^e personne désignent respectivement la personne qui parle et celle à qui on parle.

Les embrayeurs :

Les embrayeurs sont une classe de mots dont le sens varie selon la situation, ces mots n'ayant pas de référence propre dans la langue, ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans un message.

Comme dans tout acte d'énonciation, le contexte ou (situation d'énonciation) est d'une importance majeure, ce qui fait de l'énonciation une situation ce sont bel et bien les embrayeurs par l'utilisation de la fonction référentielle du langage ; Or le fait de dire que ces marqueurs n'établissent que des opérations logiques ne serait pas juste, à l'exemple de (or, mais, donc) qui n'ont pas l'attrait référentiel et la charge sémantique suffisants pour se hisser au rang des embrayeurs.

« Ces embrayeurs appartiennent donc à la langue et sont donc arbitraires. Mais ils ne fonctionnent que par contiguïté et induisent une suggestion de coprésence physique. »¹²

Dans cet extrait, Lalaoui-Chiali (2008) met l'accent sur l'importance de l'immanence au sein de la langue, ce qui fait qu'un terme prend une signification plutôt qu'une autre dans telle ou telle proposition par rapport aux conditions d'énonciation. Sans oublier la caractéristique de coprésence physique qui relie le signe linguistique à signifié stable avec la réalité. Il existe trois types d'embrayeurs ; le premier concerne la personne (voir 5.2), ainsi que le lieu et le temps.

3.2.1. Les indicateurs spatiaux :

Le point où l'en repère la position de l'énonciateur dans l'« espace », c'est la position qu'occupe son corps lors de son acte d'énonciation. On distingue plusieurs types de ces déictiques :

¹² Lalaoui-Chiali, Fatéma-Zohra, (2008), *Guide de sémiotique appliquée*, Alger, OPU, P39.

A. Les démonstratifs :

Cet ensemble comprend deux classes : celle des déterminants : *ce...ci/la* (Mon 001) : « ce succès pourrait même être source de quelques difficultés pour le président américain » mais aussi « *la mort de Ben Laden ne va pas clore ce débat.* » et celles des « pronoms » tels que *ça, ceci, cela, celui-ci/là* comme dans (Par 005) : « *Ce n'est pas ça, l'islam.* » ou encore (Libé 005) : « *Ça a été quelque chose de terrible pour le pays* ». Il ne faut pas perdre de vue que ces morphèmes sont ambigus hors contexte : ils peuvent fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictique situationnels. Ainsi *ça* sera un élément déictique situationnel dans (Libé 005) et un déictique anaphorique dans (Par 005) ; de même *ce* sera déictique situationnel dans le premier extrait de (Mon 001) et anaphorique dans le second. Dans leur fonction déictique situationnelle ces morphèmes accompagnent souvent un geste de l'énonciateur indiquant à l'allocataire un objet perceptible dans la situation de communication. On peut toutefois distinguer les purs déictiques (*ça, ceci, cela*) de ceux qui se combinent avec un nom (*ce débat...*), dont le signifié restreint déjà considérablement la classe des référents possibles du groupe nominal.

On distingue ainsi emplois anaphoriques et situationnels parce que l'environnement spatio-temporel qui permet d'identifier le référent de ces déictiques peut être de deux types :

- L'environnement discursif, c'est-à-dire les unités linguistiques qui les précèdent ou les suivent immédiatement (on parle parfois de cotexte)
- L'environnement extralinguistique (dit aussi contexte)

L'environnement discursif ne permet pas d'identifier le référent du démonstratif de manière aussi immédiate que l'environnement extralinguistique.

En prenant la notion de *situation de communication* dans un sens large, elle fait intervenir plus que les coénonciateurs et les coordonnées spatio-temporelles, elle inclut également tout un environnement socioculturel, l'ensemble des circonstances déterminant un acte d'énonciation. Dans ces conditions, on voit très fréquemment un locuteur employer *ce + N* pour référer à des objets qui ne sont ni visibles ni présents dans un fragment antérieur du dialogue, mais qui appartiennent à l'univers du discours commun aux interlocuteurs. Un américain qui, après les attentats du 11 septembre,

aurait commencé une conversation par « ces terroristes sont inhumains » n'aurait eu aucun mal à indiquer ce à quoi il se référait.

B. Les présentatifs :

Ces éléments (voici/voilà) servent à signaler à l'attention de l'allocutaire l'apparition de référents nouveaux (Mon 006) : « *Voici le texte du discours prononcé depuis la Maison Blanche par le président américain* » et (Mon 003) : « *Voilà pour la forme. Mais le contenu de ses discours était-il également plus adapté à son époque ?* ». Comme les démonstratifs ces morphèmes peuvent également jouer le rôle d'éléments anaphoriques, comme lors du second extrait où il clos une discussion pour passer à un autre point plus important selon les propos du locuteur-scripteur.

C. Les éléments adverbiaux :

Il s'agit d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales répartis en divers micro-systèmes sémantiques :

- Ici/là/là-bas (Par 003) : « *certains se montrent déjà très sceptiques sur cette nouvelle dont on parle de toute façon très peu ici* »
(Libé 006) : « *en la mémoire des 2 752 victimes qui ont péri ici le 11 septembre 2001* »
- Près/loin (Libé 003) : « *Mais l'administration Bush a choisi de ne pas pousser plus loin et permis sa fuite au Pakistan.* »

Ces micro-systèmes d'opposition comme (prés/loin) (en haut/en bas) (à gauche/à droite) correspondent à divers repères de la catégorie de la spatialité. Si on ignore la position du corps de l'énonciateur qui les a émis, ces termes restent parfaitement aléatoires ; si le corps change de place, leur interprétation change logiquement. Il en va de même dans un dialogue si les deux protagonistes ne se trouvent pas au même endroit : ce qui était *ici* et à *gauche* pour l'un peut fort bien être situé *là* et à *droite* pour l'autre sans que les objets désignés aient changé objectivement de position. On notera qu'*ici* peut avoir deux valeurs distinctes : tantôt il renvoie à un lieu qui englobe l'énonciateur (Par 003), tantôt à un endroit qu'il détermine à l'extérieur de lui-même (Libé 006).

D. Proximité et éloignement :

On aura sans doute remarqué d'après ce que nous avons vu auparavant, l'importance de l'axe sémantique *proximité de l'énonciateur vs éloignement* ; en principe le couple (i) *ici vs là* est fondé sur opposition : *ce N-ce, ceci, voici, ici, celui-ci*, VS *ce N-là, cela, voilà, là-bas, celui-là*. En fait, le plus souvent *là* neutralise l'opposition et marque donc une localisation indépendamment de la prise en compte du degré de proximité : *cet objet-là, voilà...* réfèrent aussi bien à un objet proche qu'à un objet éloigné. Cette déficience du système a d'ailleurs obligé la langue à utiliser *là-bas* (auparavant antonyme de *là-haut*) pour signifier l'éloignement, ou encore à recourir à des formes parlées redondantes : *celui-là-là*. Si *ici* continue à marquer univoquement la proximité et se trouve encore très employé, on assiste en revanche à une nette récession des autres formes en *-ci*.

La notion de *distance* peut également fonctionner ailleurs que dans l'espace, dans le domaine des jugements de valeur. En effet, mettre à distance un objet peut aussi bien s'entendre comme marque de respect que comme dépréciation. Dans certains contextes l'énonciateur utilisera donc des formes en *-là* pour désigner le caractère positif ou négatif du jugement qu'il porte. C'est ainsi que la forme marquée *cet Islam-là* pourra figurer dans *cet Islam-là est une religion basée sur la miséricorde* (propos élogieux) que dans *cet Islam-là est un danger* (propos diffamatoires).

3.2.2. Les indicateurs temporels :

3.2.2.1. Eléments déictiques et non-déictiques :

Le système de déictiques temporels est beaucoup plus complexe que celui des déictiques spatiaux. Le point de repère des indications temporelles, c'est le *moment* où l'énonciateur parle, le « moment d'énonciation », qui définit le *présent* linguistique. C'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire. Ainsi dans (Libé 007) : « *aujourd'hui la disparition de Ben Laden ne change rien au pétrin qu'il a légué à son successeur.* » le morphème *aujourd'hui* comme l'affixe «présent» du verbe ne sont pas interprétables si on ignore à quel moment cet énoncé-occurrence a été produit : tous deux constituent des éléments déictiques temporels.

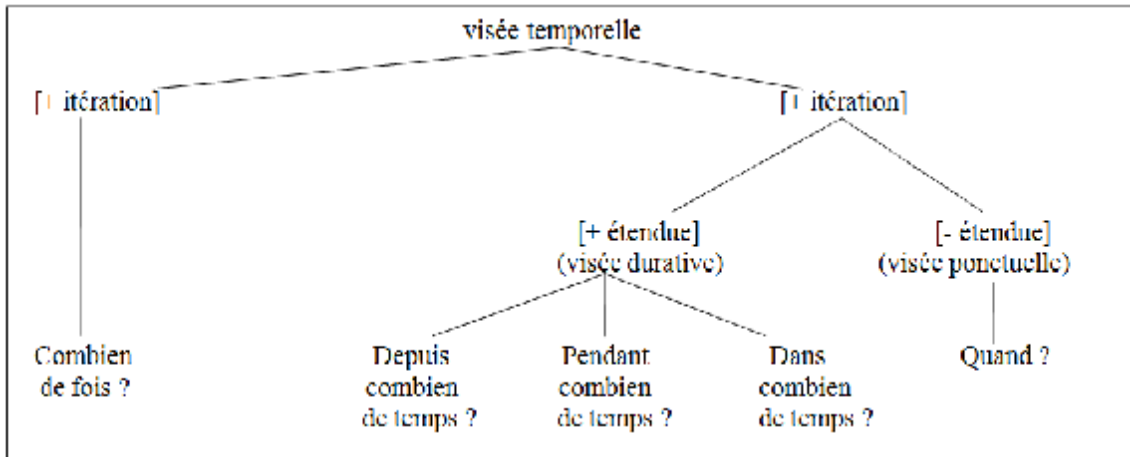
Toutes les indications temporelles ne sont cependant pas directement repérées par rapport au moment d'énonciation (ME) : si l'on considère par exemple la phrase (Par 007) : « *Cet enfant est né quinze jours après le 11 Septembre.* » on se rend compte que *quinze jours après* est situé dans le temps grâce au point de repère que constitue le syntagme *11 Septembre* et non par rapport au ME. Ce point de repère est lui-même rapporté au ME par l'emploi d'un temps du passé. En revanche dans (Libé 006) : « *A Ground Zero hier matin, les sentiments étaient multiples* » l'adverbe *hier* est directement rapporté au ME. Dans la présentation des éléments porteurs d'indications temporelles il va donc nous falloir distinguer nettement deux séries : celles des déictiques, tels *hier*, ou *aujourd'hui* qui sont fixés grâce au ME, et celle des éléments non-déictiques fixés à l'aide de repères présents dans l'énoncé. Pour les déictiques le repère R coïncide donc avec le ME (R=ME), alors que pour les non-déictique R est distinct de ME (R≠ME), selon le cas postérieur ou antérieur.

Les déictiques en tant qu'embrayeurs, relève de la temporalité spécifique de la langue et non pas d'une quelconque chronologie extralinguistique. Ils se présentent sous deux formes : d'une part des éléments adverbiaux ou des syntagmes prépositionnels (*demain, dans dix mois...*), d'autre part des informations intégrées aux affixes des conjugaisons verbales, les « temps », qui se répartissent dans les trois dimensions du *présent*, du *passé* et du *futur*.

3.2.2.2. La visée temporelle :

Déterminer une distinction entre éléments déictiques et non-déictiques ne suffit pas si l'on veut faire une analyse réellement opératoire. Il faut en effet tenir compte aussi de la *visée temporelle*, c'est-à-dire du point de vue selon lequel le temps est considéré : on peut l'envisager comme une *répétition* (une « itération »), un *point* ou une *durée*. Ce qui peut se résumer par le schéma qui suit, dans lequel chaque visée correspond à une question :

(Fig 1) : La visée temporelle dans le discours journalistique



Ce schéma (Fig 1) n'est pas exhaustif ; en combinant visées durative et ponctuelle on obtient les questions Depuis quand ? Et jusqu'à quand ? Si les différents morphèmes temporels sont rattachables à l'une ou l'autre des questions (par exemple *hier* à *quand*) il existe cependant des ambiguïtés : ainsi à la question *Quand a-t-il été tué ?* Peut-on répondre tout aussi bien par *hier* (visée ponctuelle) que par *il y a trois jours* (visée durative).

Certaines de ces visées ne présentent pas d'intérêts pour notre propos dans la mesure où elles sont totalement indépendantes des actes d'énonciation qui les prennent en charge ; c'est le cas des questions *combien de fois ?* et *pendant combien de temps ?* il en va de même pour les dates. En effet, si *depuis un an* ou *après demain* ne sont pas interprétables si l'on ignore le ME, *6 fois* ou *pendant six jours* ou *le 2mai 2011* constituent des indications stables, indépendantes des énoncé-occurrences dans lesquels elles figurent.

Nous ne considérons donc que les morphèmes correspondant à *depuis/dans combien de temps ?* Et *Quand ?* (à l'exception des dates). On laissera de côté *Depuis/jusqu'à quand ?*, qui se contentant d'utiliser les mêmes morphèmes que ceux rattachés à *Quand ?* En les faisant précéder de *Depuis* et *jusqu'à*. Pour chaque visée on distinguera les déictiques (R=ME) et les non-déictiques (R≠ME).

3.2.2.3. La visée ponctuelle :

▪ **Quand R = ME**

Suivant l'axe des temps, nous placerons ces déictiques selon leur coïncidence avec ME (présent), son antériorité (Passé) ou sa postériorité (futur), et même au fait que l'acte dénonciation soit indifférent à cette tripartition en s'accommodant avec deux dimensions à la fois (passé et futur).

a. Présent :

- 1) Eléments adverbiaux : *actuellement, maintenant* (Par 005) : « *Ce sera même pire maintenant qu'il est mort* »
- 2) Prép + Det + N : *en ce moment, à cette heure* (Par 005) : « *il faut être sûr à 100% que la cible est présente au moment du raid.* »

b. Passé :

- 1) Eléments adverbiaux : *hier, autrefois...* (Par 005) : « *Al-Qaïda va continuer d'essayer de s'en prendre à nous, a déclaré hier Barack Obama* »
- 2) Le + N + dernier/passé (Libé 005) : « *Mais, l'été dernier, le projet de construire une mosquée* »

c. Futur :

- 1) Eléments adverbiaux : *Demain, après, bientôt...* (Libé 001) : « *Les Américains étaient quelques centaines devant la Maison Blanche peu après l'annonce de la mort de Ben Laden par les médias américains, plusieurs milliers une demi-heure après* »

d. Passé/futur ou passé/présent/futur :

- 1) *Aujourd'hui, tout à l'heure* (Libé 007) : « *Mais aujourd'hui la disparition de Ben Laden ne changera rien au pétrin qu'il a légué à son successeur.* »
- 2) Ce + N où N= (matin, midi, été, année...) (Par 001) : « *pour ces victimes, justice est faite. Ce matin, la France pense à elles et à leurs familles* ».
- 3) *Lundi, mardi...*(Mon 002) : « *C'est la question qui a agité tous les esprits lundi.* »

Lors des points précédemment cités, nous avons noté une variété morphologique des éléments déictiques. Mais aussi une certaine symétrie entre le passé et le futur pour lesquels le présent joue le rôle de l'axe, c'est ainsi que *hier, avant-hier* et *dernier*

correspondent respectivement sur le plan symétrique à *demain*, *après demain* et *prochain*. Cela dit, certain repère temporels font recourt à une mesure extérieure à la langue comme (Par 007) : « *Cet enfant est né quinze jours après le 11 Septembre.* »

▪ **Quand R ≠ ME**

C'est-à-dire quand il ne s'agit pas de déictiques, on distingue les éléments destinés à référer au repère lui-même (que celui-ci soit passé ou futur par rapport au ME) de ceux qui indiquent un moment postérieur ou antérieur à ce repère.

a. Coïncidence avec le repère :

- 1) Alors (Mon 003) : « *Aucune transformation ne semblait alors possible, à moins d'un recours à une extrême violence.* ».
- 2) Ce + N + là où N = (seconde, jour, nuit...) (Libé 006) : « *Au milieu de cette nuit-là, quelques milliers d'entre eux étaient venus...* ».
- 3) Prép + ce + N, où Prép = (à, en) (Mon 008) : « *Pour Islamabad, ce point était à ce jour encore en suspens...* ».

b. Antériorité au repère :

- 1) La veille, l'avant-veille.
- 2) Quantitatif + N + avant/auparavant/plutôt, où quantitatif = (un, deux, plusieurs...).
- 3) Le + N + d'avant/précédent.

c. Postériorité au repère :

- 1) Le lendemain, le surlendemain.
- 2) Quantitatif + N + d'après/plus tard (Par 002) : « *Plusieurs mois après ce premier tuyau obtenu par les services de renseignement en 2007...* ».
- 3) Le + N + d'après/suivant (Mon007) : « *les rites musulmans qui veulent qu'un mort soit "inhumé" vingt-quatre heures après son décès* ».

3.2.2.4. La visée durative :

Par cette visée le temps est considéré comme s'écoulant depuis une origine jusqu'à un repère (attitude rétrospective), ou à partir d'un repère jusqu'à une limite postérieure (attitude prospective). Comme pour la visée ponctuelle, dans celle-là nous distinguerons entre les déictiques et les non-déictiques :

a. Attitude rétrospective :

▪ **Quand R = ME**

Nous pouvons distinguer deux durées en selon le statut actuel (présent) de la situation d'énonciation, en effet, si l'action dure encore, on parlera donc d'une durée ouverte (Par 003) «...*ça fait dix ans qu'on me regarde comme un terroriste...* ». Ou si l'action est achevée, on dira que la durée est fermée. (Libé 003) : « *Les Renseignements pakistanais ont perdu sa trace il y a "peut-être huit ou dix mois"* ».

Dans les deux cas de figure, le locuteur est amené à utiliser des morphèmes et des temps distincts, chaque élément temporels se présentant comme compatibles avec le type de durée qu'on veut exprimer, certains avec les deux, d'autres n'en tolère qu'un seul.

- Avec les deux durées : *ça fait...que, il y a...que, voilà...que* ; ce sont des éléments compatibles avec le passé composé (Libé 003), ou le présent dans (Par 003).
- Avec la durée fermée : *il y a, ça fait, voilà* ne se combinent qu'avec des verbes qui marquent des faits localisés dans le passé ; à l'exemple (Par 003) on apprend que le locuteur en question est considéré comme un terroriste depuis 10 ans, c'est-à-dire après le 11 septembre 2001.
- Avec la durée ouverte : *depuis* (Mon 003) : « *Depuis les attentats du 11-Septembre, Oussama Ben Laden a fait des apparitions régulières dans les médias* » dans ce cas-là, l'utilisation du passé composé est compatible lorsqu'il s'agit d'un état et non d'un fait daté.

▪ **Quand R ≠ ME**

On distingue deux cas qui mettent en rapport le repère avec ME :

- **R antérieur :**

- 1) *Depuis, il y avait/a eu...que, ça faisait/a fait...que* (Libé 006) : «*Cela faisait des années qu'on attendait la mort de Ben Laden.* ». ces morphèmes étant compatibles avec les deux durées.
- 2) *Il y a eu, ça a fait, où Quantitatif + N + avant/plutôt*, ne se combinent qu'avec la durée fermée (Mon 003) : «*Le seul changement de régime qu'il y a eu dans les années 2000* »

- **R postérieur**

- 1) *Depuis, il y aura...que, ça fera...que*, qui sont compatibles avec les deux durées
- 2) *Il y aura, ça fera, Quantitatif + N + avant/plus tôt* ; (Mon 001) : «*malgré sa victoire, un an plus tôt, dans la première guerre du Golfe...* »

b. Attitude prospective :

Il s'agit de prendre en considération la durée écoulée avant qu'un fait se réalise ou se soit réalisé. Comme pour l'attitude rétrospective, il faut faire la distinction entre les déictiques et les non-déictiques, mais aussi entre l'évaluation précise et approximative de la durée de réalisation d'un fait.

▪ **Quand R = ME**

- *Evaluation précise* : Dans + Quantitatif + N
- *Evaluation approximative* : dans les + Quantitatif + (qui viennent), d'ici/avant + Quantitatif + N, sous + quantitatif + N, ou sous + N où N= (quinzaine/douzaine...) (Mon 005) : «*précisions qui ne vont pas manquer d'être fournies sur cette opération dans les prochaines heures* »

▪ **Quand R ≠ ME**

- *Evaluation précise* : Quantitatif + N + après/plus tard ; (Par 003) : «*Quelques heures plus tard, la dépouille est jetée à la mer.* »
- *Evaluation approximative* : avant/sous + Quantitatif + N, dans les + Quantitatif + N (qui survivent/suivront) ; (Mon 002) : «*...cérémonie funéraire ait lieu dans les vingt-quatre heures qui suivent la mort* »

A la recherche de la subjectivité :

4. Les moyens linguistiques exprimant la subjectivité :

Sur le plan syntaxique, il est possible d'exprimer la subjectivité de deux façons différentes, elle est soit explicite, flagrante ou apparente, comme lorsqu'il s'agit d'impliquer sa propre personne dans les propos émis, c'est-à-dire impliquer le « je » soit implicite ; ce qui nous intéresse car elle n'appelle pas ouvertement le locuteur, et ainsi, l'énoncé fait preuve de lieux d'inscription de subjectivité langagière et surtout reste sujette à de multiples interprétations.

Afin de déterminer les moyens linguistiques qui expriment la subjectivité qu'on recherche à travers notre corpus de presse, nous nous sommes appuyé sur la grille proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. Dans cette grille elle fait l'inventaire de trois catégories d'unités lexicales, qui peuvent être subjectives :

4.1. Les adjectifs subjectifs:

Catherine Kerbrat-Orecchioni classe les unités lexicales subjectives appelées «subjectivèmes»¹³ à partir du trait affectif, axiologique et modalisateur. Elle oppose de prime abord le discours objectif au discours subjectif par l'opposition /présence/ vs /absence/ de l'énonciateur. Dans le discours subjectif marqué par la présence explicite ou implicite de l'énonciateur, Kerbrat-Orecchioni distingue deux catégories de la subjectivité, à savoir les « affectifs » et les « évaluatifs ». La catégorie des évaluatifs se divise également en deux sous-catégories, à savoir les évaluatifs axiologiques et les évaluatifs non axiologiques. Les sentiments éprouvés par l'énonciateur relèvent de la catégorie « affectif » ; la valorisation ou la dévalorisation de l'objet dépend de la catégorie « évaluatif axiologique » ; l'évaluation quantitative et qualificative dénote la catégorie « évaluatif non-axiologique » ; et les modalisateurs reflètent le jugement porté par l'énonciateur.

Les adjectifs affectifs (ex : une scène effrayante, une nouvelle choquante, une situation agaçante) mettent au jour « *la réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet* »¹⁴. Les adjectifs évaluatifs axiologiques (ex : un beau paysage, un bon vin,

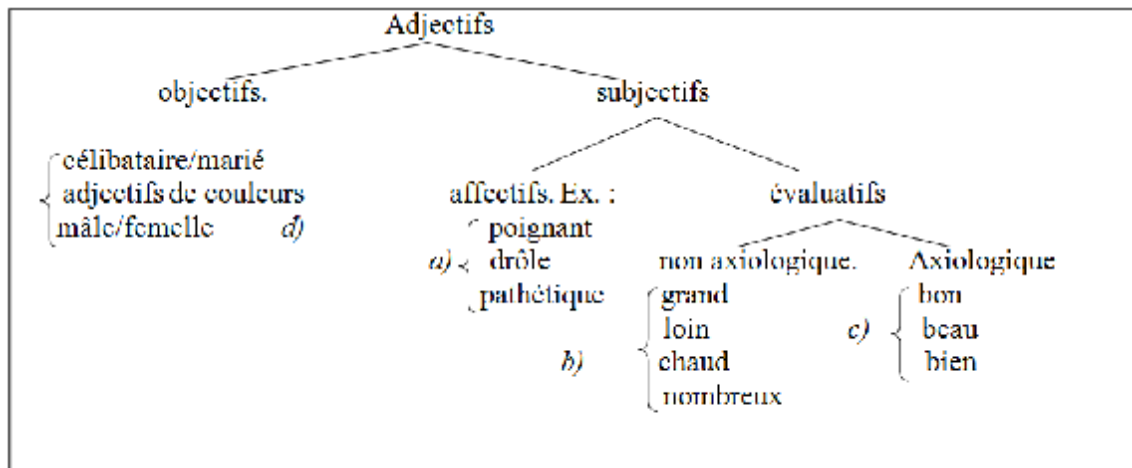
¹³ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), P70.

¹⁴ Ibid. P84.

un travail bien) concernant les termes péjoratifs et mélioratifs donnent « un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation ». ¹⁵ Et les adjectifs évaluatifs non axiologiques (ex : une grande maison, un pays chaud) ne comportent qu'une « évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent » ¹⁶ sans jugement de valeur.

« *Tout est relatif* » dans l'usage des adjectifs ¹⁷, c'est ainsi que Catherine Kerbrat-Orecchioni évoque ce premier élément de la grille, en d'autres termes, l'utilisation des adjectifs sur le plan sémantique diffère d'un sujet à un autre selon ce qu'il veut exprimer, ou ce qu'il veut faire comprendre à son interlocuteur. C'est ainsi qu'elle propose un schéma ¹⁸ détaillant les catégories d'adjectifs subjectifs :

(Fig 2) : Kerbrat Orecchioni : classification des adjectifs.



À l'image de l'auteure de ce schéma (Fig 2), nous nous intéresserons seulement aux catégories (a), (b) et (c), pour ce qu'il représente en matière de subjectivité. Car il relève du niveau interprétatif du langage ¹⁹.

¹⁵ Ibid. P73.

¹⁶ Ibid. P86.

¹⁷ Ibid. P83.

¹⁸ Ibid. P84.

¹⁹ Terme emprunté à Louis Hjelmslev.

a) Les adjectifs affectifs :

Est *affectif* tout langage qui traduit l'intérêt personnel que nous prenons à nos paroles par une manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de la pensée, tandis que l'adjectif est défini sous plusieurs angles, la plus reprise est celle de la grammaire qui le définit comme un mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom.

En joignant les deux définitions nous obtiendrons celle de l'adjectif affectif, qui outre sa qualité d'exprimer la propriété de l'objet désigné, il nous dicte une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet, ou dans notre cas face à une situation donnée. Dans ce cas là, l'énonciateur est *forcé* d'apparaître au sein de son énoncé afin d'exprimer le mieux les émotions qui émanent d'un jugement d'une situation énonciative, comme celle de la joie exprimée dans les rues de Washington et de New York suite à la mort de Ben Laden.

Catherine Kerbrat-Orecchioni cite l'exemple du discours procédural de la police comme aspirant à une objectivité « absolue », dans cet exemple, l'emploi d'adjectifs comme *pauvre* dans *la pauvre victime*, et *poignant*, dans *un spectacle poignant*, est proscrits. De même nous pouvons parler du discours journalistique, qui aspire à une certaine éthique professionnelle, l'emploi de certains adjectifs serait non pas proscrit mais mal vu, dans la mesure où l'implication du journaliste lui fait dépasser le stade de la transmission de l'information (ou faire un constat) vers un jugement de la situation qui fait l'objet de son discours.

A cet effet, elle propose un style qui serait l'opposé de l'affectif, qui est le style *impassible* ou *intellectuel*. Ce dernier doit se débarrasser de toute traces de subjectivité en faisant un retour à la proposition de base dénuée de jugements afin d'atteindre le pôle objectif du langage.

Les exigences du discours objectif échappent à certaines caractéristiques des adjectifs, comme certains adjectifs sont dotés d'une charge sémantique qui les subjectivise, leur simple utilisation voudrait dire que le discours est subjectif, nous n'aurons pas besoin d'interpréter davantage le discours étudié.

En parlant des discours étudiés, nous allons relever quelques rares exemples d'adjectifs affectifs, à cet effet nous signalons que les auteurs des différents articles ont soigné le choix des entrées lexicales ce qui nous a compliqué la recherche, malgré cela nous avons pu repérer quelques uns :

Dans certains exemples, l'unité lexicale représentée par l'adjectif possède cette caractéristique de subjectivité, ou comme le mentionne Catherine Kerbrat-Orecchioni *la valeur affective peut être inhérente à l'adjectif*²⁰. (Par 001) « *L'annonce par le président (Barack) Obama de la mort d'Oussama Ben Laden à la suite d'une remarquable opération de commando américaine au Pakistan* » ; (Mon 002) « *quelques centaines de manifestants hostiles aux Etats-Unis se sont rassemblés au Pakistan* » (Mon 003) « *Son discours est à la fois un discours moralisateur et un discours extrêmement violent* » dans cet exemple, l'adjectif souligné est chargé sémantiquement d'un jugement de valeur affectif. (Par 002) « *...s'est achevée une incroyable traque.* » alors que dans cet exemple se soumet au contexte, or qualifier cette opération d'*incroyable* revient à juger une situation.

D'un autre côté, il existe une autre forme d'adjectif chargé affectivement, c'est celle qui est dotée d'un signifiant syntaxique particulier, à l'image de l'antéposition dans l'exemple suivant (Par 006) « *l'identification finale et la localisation du fameux messenger.* », ou encore (Mon 003) « *Les médias privilégient le sensationnel, la violence, les catastrophes* » les adjectifs précédés par l'article *le*, (vu que ; du = de + le) connotent l'importance du message dans cette situation énonciative, ou encore dans le second passage l'importance de toute situation qualifiée de sensationnelle. Signalons quand même que certains adjectifs sont de nature affective (positivement ou péjorativement), il peut s'agir d'un constat où le facteur affectif est neutralisé à l'image du corpus précédemment cité « *... et un discours extrêmement violent* » en effet qualifier le discours de Ben Laden de *violent*, est devenu un constat et non un jugement, comme le témoignent les attentats qui suivent généralement ses discours, ce qui pousse la presse à joindre la violence verbale à la violence physique.

²⁰ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), P85

b) Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

Pour bien illustrer cette catégorie d'adjectifs, nous nous intéresserons à leur usage ; « *tout est relatif* dans l'usage des adjectifs », le principe de la relativité revêt une importance majeure pour les adjectifs évaluatifs non axiologique. En effet, chaque membre de la communauté linguistique possède, ce qu'on appelle un prototype considéré comme étant un modèle de catégorisation graduelle, et de représentation des objets, à la fois quantitative et qualitative dans lequel certains membres de la catégorie sont considérés comme plus représentatifs que d'autres, par exemple, la notion de la grandeur (taille) d'un homme varie d'une personne à une autre selon ce que chacun a vu comme êtres humains de grande taille. C'est-à-dire que l'adjectif évaluatif non axiologique est utilisé selon l'objet en question mais aussi -et surtout- l'expérience humaine, ce qui lui donne sa nature subjective.

Il existe deux caractéristiques essentielles qu'assurent les adjectifs évaluatifs non axiologiques ; la quantité et la qualité, cela nous rappelle les maximes de Grice, qui met en place quatre principes de conversation (et par conversation on peut entendre aussi discours) que le locuteur suit pour faire comprendre ce qu'il dit aux interlocuteurs.

D'un point de vu pragmatique (puisque les maximes de Grice concernent essentiellement les actes du langage) être capable d'assurer les deux maximes de qualité et de quantité revient à un discours plutôt objectif, car elles impliquent le fait que le locuteur soit *informatif*, donner une information relève de l'objectivité, mais la traiter peut faire impliquer le locuteur et le mener à la subjectivation de son discours.

Tout ceci est en rapport avec les adjectifs évaluatifs non axiologique, car le discours journalistique et un traitement d'informations, qui pousse le locuteur à s'exprimer sur la qualité ou la quantité des objets sujets dans une situation discursive. Cependant, l'utilisation de ces adjectifs se fonde essentiellement sur deux normes :

- *Interne à l'objet support de la qualité.*
- *Spécifique du locuteur.*

Observons les passages suivants :

(Par 005) « *Il a laissé derrière lui de nombreux disciples* »

(Libé 005) « Avec King, de nombreux élus républicains avaient pointé «le grave danger des musulmans qui vivent sur notre sol »»

(Mon 008) «...le curseur diplomatique s'est déplacé, avec une plus grande prise en compte des intérêts pakistanais dans la résolution du conflit afghan. »

(Libé 001) « L'atmosphère est devenue hystérique quand un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. »

(Mon 006) « Une petite équipe d'Américains l'a menée avec un courage et une habileté extraordinaires. »

(Libé 008) « C'est ainsi que Ben Laden a rassemblé toutes ces petites unités autonomes de par le monde dans une nébuleuse. »

(Libé 008) «...de désunion de ces petits groupes qui, avant Ben Laden, étaient plus régionalistes. »

Dans les passages susmentionnés, nous avons souligné les adjectifs non axiologiques avec un seul trait, et leurs sujets de deux traits. Les adjectifs *nombreux*, *grand* et *petit*, étant soumis à une norme, une référence que le sujet d'énonciation se fixe afin de qualifier une équipe de petite (non pas de taille mais de nombre), on se posera la question sur ce qu'est une grande équipe ou une équipe « normale » pour le locuteur en question. L'usage de l'adjectif « grande » dans le passage du (Mon 008) qualifie une notion métaphysique, (dans ce cas là aussi, grande ne concerne pas la taille mais l'importance) complètement contextualisée.

c) Les adjectifs évaluatifs axiologiques :

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, un jugement de valeur positif ou négatif. Leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent une prise de position psychosociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté (ex. bon, beau, mal).

Les évaluatifs axiologiques obéissent à une double norme ; la première concerne l'adjectif en lui-même et à son apport sémantique, or on ne peut mettre en relation que deux mots ayant des liens d'hyponymie ou d'hyponymie, ceci étant possible avec

l'établissement d'une taxinomie de parenté entre les différents termes, à ce propos Kerbrat-Orecchioni dit : « *on ne peut axiologiquement comparer que des objets appartenant « à la même catégorie».*

4.2. Les verbes subjectifs :

L'emploi de toute unité lexicale peut en un sens être considérée comme subjectif, et les verbes suivent évidemment cette règle, ainsi même une assertion telle que « Pierre court » peut prêter à contestation « mais non, il marche ». Cela étant admis, certains verbes comme « aimer » sont plus que d'autres « cueillir » marqués subjectivement (le caractère évaluatif du premier apparaissant ainsi dans le fait que « j'aime les jasmins » n'implique nullement que « j'aime les fleurs », alors que si « je cueille des jasmins » cela vaut de même pour son hyperonyme).

La valeur évaluative de certains verbes est souvent prise en charge par le sujet parlant, ce qui rend leur analyse dépendante de la paire (contexte/cotexte), ainsi on revient au caractère immanent de la langue, or le fait qu'un verbe ne soit pas intrinsèquement subjectif à l'image de (*aimer, haïr, croire, estimer...*), il serait généralement sujet à une co/contextualisation qui le subjectivise. Cette subjectivation obéit à trois axes évaluatifs :

- *Qui porte le jugement évaluatif ?* cela peut être

Le locuteur ; c'est le cas des verbes subjectifs proprement dits tels que *prétendre, estimer.*

Un actant du procès ; en général l'agent qui dans certains cas coïncide avec le sujet énonciateur (je souhaite que...) : dans cette mesure, *souhaiter* devrait être intégrés avec les verbes subjectifs (occasionnels)

- *Sur quoi porte l'évaluation ?* ce peut être

Sur le procès lui-même, et par conséquent sur l'agent (x juge que...), dans ce cas de figure les verbes sont intrinsèquement subjectifs.

Sur l'objet du procès, qui peut être un objet ou un individu (x déteste y).

- *Quelles est la nature du jugement évaluatif ?*

Il se formule essentiellement en termes de :

Bon/mauvais : lorsqu'il s'agit de l'axiologie.

Vrai/faux/incertain : lorsqu'il s'agit des modalisations.

De ces trois axes le premier nous permettra, dans une perspective énonciative, de réaliser un classement des verbes subjectifs. Il est donc question de deux types de verbes subjectifs :

4.2.1. Les verbes occasionnellement subjectifs :

Comme nous l'avons cité précédemment, cette catégorie de verbes consiste en l'évaluation de l'objet du procès ainsi que sans oublier son agent, qui cela dit en passant pourrait coïncider avec L₀. Et c'est dans cette dernière situation d'énonciation (agent du procès = Locuteur *o*) que les verbes de cette catégorie se trouvent subjectifs.

La classification de ces verbes fait appel à deux axes :

a. L'évaluation de type bon/mauvais :

Les verbes de sentiment : ce sont des unités dotées de charge affective et exprimant une attitude positive ou négative du sujet énonciateur vis-à-vis son objet d'énonciation, ils impliquent donc une assertion favorable ou défavorable à l'encontre d'un objet.

Ex : favorables (aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir...)

(Libé 001) : « *J'espère que cela va nous permettre de mettre un point final à cette histoire* »

Défavorables (détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender...)

(Par 004) : « *la mort d'Oussama ben Laden fait aussi craindre un risque de représailles.* »

Les verbes locutoires : qualifiés aussi de « déclaratifs », ils incluent les verbes introducteurs dont l'archilexème est « dire », et de ce fait ils dénotent un comportement de parole. Ces verbes se distinguent de ceux de sentiment par le fait qu'ils traduisent le comportement verbal comme état affectif du sujet énonciateur. Nous pouvons citer en

exemple (dire, demander, parler, critiquer, rétorquer, ajouter, poursuivre, ressasser, offrir...) dans le cas de certains verbes de la liste (offrir, ajouter...), nous ferons appel à la sémantique pour déterminer le contexte adéquat de ce comportement verbal faute de polysémie.

Dans le corpus que nous étudions, les réactions verbales font suite à un événement historique, ce qui fait que certains verbes, bien qu'ils ne fassent pas partie de la liste proposée, indiquent de façon assertive un comportement verbal. (Libé 007) : « *Seuls quelques groupuscules armés ou extrémistes regrettent ouvertement la disparition de Ben Laden.* » ; dans cette phrase, le fait que les extrémistes *regrettent* la disparition de Ben Laden, insinue que dans une disposition intérieure, les extrémistes ont dit qu'ils regrettaient la disparition de ben Laden. Mais si nous observons le passage du (Mon 001) : « *"Nous tuerons Ben Laden" -, mais il revendique clairement, dans son allocution télévisée, la paternité de la traque et de l'opération commando, répondant ainsi aux nombreuses critiques sur sa politique étrangère* », le locuteur utilise deux verbes, le premier de demande, qui implicitement juge la situation comme étant bonne et légitime, alors que pour le second verbe, il s'agit d'une réaction qui rétablit la place du sujet énonciateur en l'occurrence le président des Etats Unis d'Amérique par rapport à une situation d'énonciation antérieure comprise dans une assertion portée par le nom « critiques », ce qui s'explique avec la même analyse de (Libé 007), et dans ce cas, la situation antérieure serait (on a critiqué le président des Etats Unis sur sa politique étrangère).

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain :

Dans cet axe d'évaluation, on s'intéressera aux appréhensions de la réalité par l'agent du procès, ce dernier pourrait appréhender la réalité de façon perceptive ou intellectuelle ; dans les deux cas on relate son expérience.

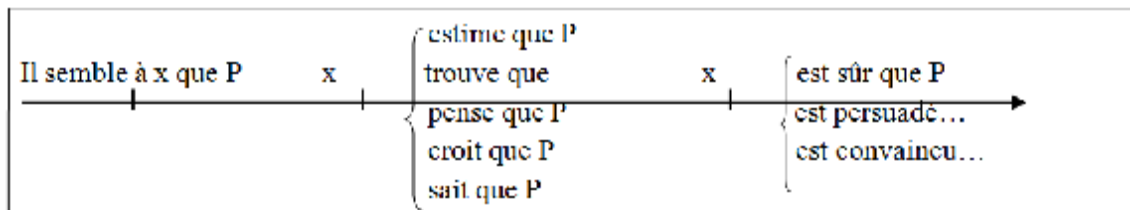
Appréhension perceptive : les verbes qui font partie de cette catégorie jouent le rôle d'index à la subjectivité qui s'explique par l'impression de perception qui est spécifique au sujet énonciateur vis-à-vis la situation d'énonciation. A cet effet, l'agent peut sembler distant afin de faire planer un air d'incertitude ou d'in vraisemblable pour ne pas assumer le jugement d'une situation qu'il n'a pas réalisé, comme pour l'exemple suivant : (Mon 002) : « *Mais Washington semble avoir fait cavalier seul lors de cette*

opération. », l'utilisation du verbe de perception souligné laisse entendre que Washington a fait cavalier seul, or dans le contexte des événements, Washington devait réaliser l'opération avec l'aide du Pakistan vu que l'opération s'est déroulé dans ce dernier pays, et le fait que les Etats Unis eut fait *cavalier seul* aurait déclencher un incident diplomatique, ce qui explique l'utilisation du verbe « sembler » afin que le locuteur-scripteur, en l'occurrence le journaliste prenne une distance par rapport à la situation d'énonciation.

Appréhension intellectuelle : les verbes d'opinion.

Cette appréhension sert au locuteur-scripteur à informer le destinataire des croyances d'une tierce personne impliquée dans la situation d'énonciation. Les verbes d'opinion indiquent le degré avec lequel cette tierce personne adhère à sa croyance. Comme le démontre le schéma²¹ suivant :

(Fig 3) : Kerbrat Orecchioni : les verbes d'opinion.



Le schéma ci-dessus (Fig 3) ne présente en aucun cas la différence qui peut exister dans l'utilisation de tel ou tel verbe d'opinion, en fait selon Ducrot, il existe cinq axes auxquels on fait appel afin de déterminer la valeur évaluative d'une situation d'énonciation en présence de l'ensemble lexical suivant : *considérer, trouver, estimer, juger, avoir l'impression, être sûr, penser, croire*. Ces cinq axes étant :

- Le verbe implique ou non un jugement personnel fondé sur l'expérience.
- Le verbe implique ou non une expérience de la chose elle-même.
- Le verbe implique ou non une prédication originelle.
- Le locuteur se présente ou non comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive.
- Le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion.

²¹ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 3^e édition. P105

Ces différents axes servent essentiellement à déterminer le degré d'implication du locuteur dans la situation d'énonciation, à juger par l'utilisation d'un morphème aux dépens d'un autre, allant de *l'estimation* au *savoir* ou du vague à la certitude afin d'exprimer le fondement d'une relation qu'entretient le sujet avec le contenu de sa propre pensée. Si nous prenons (Libé 002) : « ...*la lutte antiterroriste qui rend le monde «plus sûr», ont estimé dans un communiqué les présidents de l'Union européenne* » et (Mon 001) : « *Obama sait que même la mort de Ben Laden ne lui assurera pas un second mandat*», en étudiant les deux exemples, le premier met en relation la lutte antiterroriste avec un monde plus sûr (signalant aussi que plus sûr est mise entre guillemets), de cet affirmation nous pouvons détecter un manque de certitude et de logique, car implicitement les présidents de l'Union Européenne affirment que le terrorisme (islamiste) est le seul responsable de l'état de panique qui règne sur le monde, or il existe d'autres raisons que nous ne citerons pas car cela relève du domaine de la politique. Alors que dans le deuxième passage, l'affirmation selon laquelle Obama n'obtiendra pas de second mandat en éliminant Ben Laden est tout à fait logique, il en exprime la certitude dans la concession « même... ». La différence entre les deux passages réside dans l'emploi des verbes ; « estimer » étant promoteur d'une certaine généralité qui véhicule une sorte d'impression pour ne pas dire opinion, alors que « savoir » est signe d'un rapprochement entre l'opinion et la logique ou le fait réel.

4.2.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs :

Cette catégorie de verbes englobe des unités qui portent en elle-même une évaluation qui a toujours pour source le sujet d'énonciation, ces verbes étant axiologiques ou modalisateurs :

a. L'évaluation de type bon/mauvais : les verbes intrinsèquement axiologiques.

Ce sont des unités verbales qui impliquent une évaluation portée par le locuteur à la fois sur l'objet de l'énonciation et sur son sujet. Son aspect axiologique se manifeste dans la gradation d'une évaluation, qu'elle soit :

- Péjorative ou dévalorisante comme perpétrer, commettre ou échouer ; (Par 004) « *Les Américains ont perpétré un raid meurtrier sur la terre sacrée de l'Islam, cela peut leur coûter cher* » ou encore (Libé 002) « *L'opération (dans laquelle Ben Laden a été tué) montre que ceux qui commettent des actes*

terroristes contre des innocents » et (Mon 004) : « ...a réussi ce que les matamores de l'administration précédente ont échoué à faire... » ou

- Méliorative ou valorisante comme mériter, réussir et bénéficier ; (Mon 008) : « il apparaît vraisemblable qu'Oussama Ben Laden a bénéficié d'une protection » ; (Libé 002) : « le monde libre qui respire mieux après la punition méritée infligée avec retard à ben Laden » ; (Mon 003) : « Il avait réussi, en quelque sorte, à monopoliser l'imaginaire collectif. »

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain : les verbes intrinsèquement modalisateurs.

- *Les verbes de jugement :*

Ces verbes étant modalisateurs du point de vue de L₀ dans le mesure où la structure « x critique (loue) y d'avoir fait z » renvoie systématiquement à la forme « y est responsable de z selon x », ainsi dans le passage suivant (Mon 004) : « Ben Laden, beaucoup critiqué en public, de Casablanca à Djakarta, était loué en privé pour avoir infligé une humiliation à l'Amérique » nous pouvons dire que Ben Laden était critiqué par le public -musulman en l'occurrence- pour l'image qu'il donne à l'Islam (ceci étant glissé implicitement) alors qu'il était loué en privé (x) pour avoir humilié l'Amérique.

- *Les verbes locutoires :*

Cette catégorie de verbes se répartie en deux classes selon sur ce que le locuteur se prononce :

- Il peut se prononcer sur le vrai ou le faux d'une situation d'énonciation dans ses dires ; le cas des verbes *dire, affirmer, déclarer, soutenir...* dans ce cas là il n'est plus question de l'intensité énonciative prêtée au locuteur lors de son énoncé, et donc ces verbes ne portent pas une charge évaluative.
- Il peut se prononcer sur la situation d'énonciation en marquant implicitement son opinion, nous parlerons de verbes *prétendre, reconnaître, avouer, admettre, prétexter, se contredire, se vanter*. Nous nous intéresserons évidemment à ces verbes marqués subjectivement ; (Libé 008) : « Il a été reconnu sans conteste comme le chef spirituel ou le guide, même s'il n'avait pas de rôle opérationnel »

ou encore (Mon 002) : « *Des déclarations qui contredisent celles de hauts responsables américains qui affirmaient, à la mi-journée, que les militaires américains avaient ordre de le tuer.* »

- *Les verbes d'opinion :*

En se référant au schéma (Fig 3), nous remarquerons que la partie inférieure à l'axe propose des verbes qui relèvent plus du domaine du vrai/faux/incertain en leur octroyant un crédit de persuasion, c'est ainsi que dans les verbes d'opinion intrinsèquement subjectif nous ne prenons que « x s'imagine que P » et « x pense que p » et « x sait que P » ces trois verbes émettant une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de P. dans ce cas de figure, les trois verbes confirme l'adhésion de x à son opinion en la tenant pour vrai. (Libé003) : « *les Renseignements saoudiens sont convaincus que Ben Laden est mort d'une typhoïde contractée fin août au Pakistan.* » Dans ce passage le verbe être convaincu que nous présentant comme équivalent de savoir confirme que les renseignements saoudiens adhèrent à l'idée que Ben Laden soit mort.

4.3. Les adverbes subjectifs :

De même que pour les verbes certains adverbes sont porteurs de valeur modale exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude tels que (vraiment, vraisemblablement, certainement, manifestement, personnellement, sûrement, assurément, évidemment) à l'image des passages suivants :

(Mon 003) : « *C'est en cela que Ben Laden est moderne et qu'il a posé vraiment problème dès les années 90.* »

(Par 006) : « *...de soutien dans le pays qui lui a permis de rester là pendant longtemps, vraisemblablement depuis 2005* »

(Mon 001) : « *la mort de Ben Laden est certainement l'un des moments les plus significatifs et déterminants de la présidence de Barack Obama.* »

(Libé 007) : « *La mort de Ben Laden va-t-elle éclipser le printemps arabe ? Manifestement, ce n'est pas le cas.* »

(Libé 006) : « *Personnellement, le 11 Septembre a changé ma vie.* »

(Libé 006) : « *Au niveau officiel, c'est évidemment le soulagement qui prévaut* »

D'autre part on trouve les adverbes intrinsèquement subjectifs à l'image de :
(Par 004) : « *coup décisif car la personnalité de Ben Laden était extraordinairement symbolique* » (Libé 002) : « *la mort de Ben Laden pouvait jouer positivement sur le sort des journalistes français* » ou encore (Libé 007) : « *Etrangement, le mouvement islamiste Hamas - que l'idéologue d'Al-Qaeda Ayman al-Zawahiri avait fustigé pour avoir accepté le jeu démocratique* ».

Conclusion

Dans cette partie, que nous considérons comme la plus importante, nous nous sommes rendu compte, qu'il est très difficile de ne pas marquer son discours, il en va de même pour le principe de l'énonciation. Chaque locuteur est confronté à ses traces, à son empreinte, d'où la confirmation de la théorie de Catherine Kerbrat-Orecchioni que nous avons prise dans ce travail comme paradigme scientifique.

L'approche énonciative nous a révélé que l'émetteur est hiérarchiquement et logiquement le premier responsable dans le choix discursif des moyens linguistiques pour s'exprimer subjectivement de manière explicite ou implicite, consciente ou inconsciente. Il en va de même pour la situation d'énonciation qui nous a permis de positionner le locuteur dans l'espace et le temps ce qui nous a conduits à bien cerner l'importance des éléments qui paraissent périphériques à l'acte énonciatif mais qui se révèle être tout aussi important à l'analyse.

De même nous avons pu explorer une autre dimension du schéma de communication de Catherine Kerbrat-Orecchioni ; en effet, en projetant la situation d'énonciation dans le schéma de communication, beaucoup de similitudes apparaissent, à l'image de l'appui du locuteur sur ses compétences culturelles et idéologiques dans la production de son énoncé, constituant ainsi la preuve tangible de son implication dans le discours qu'il produit.

Chapitre II :
Représentations et Islamalgame

Introduction

Chaque individu au sein d'une communauté linguistique cultive sa propre représentation de la langue et des objets qui l'entourent. Au sens saussurien, la représentation est insérée dans une perspective associationniste définie comme étant l'apparition de l'image mentale chez le locuteur. Dans cette acception, l'aspect social que nous recherchons est absent, en effet la représentation est présentée comme un phénomène naturel qui s'applique sur toutes les unités de la langue. Or, ce que nous entendons par représentation, c'est l'aspect psycho-social de la notion, en d'autres termes ; la construction psychologique interne chez un sujet individuel (personne) ou un sujet collectif (société), d'une organisation durable d'images mentales à propos d'un thème.

En partant de cette acception de la représentation que nous qualifierons au début de *sociale*, nous tiendrons compte du fait que le discours comme corps les adopte et les fait circuler de par sa caractéristique de mise en action du langage, ou comme étant la langue assumée par le sujet parlant ou écrivant. Dans cette perspective le discours véhicule l'expérience humaine que possède le sujet parlant à travers la langue, il devient même le lieu où se cultive une certaine représentation qui peut sembler logique dans la pensée du locuteur, mais une fois mise en action, elle est purement individuelle et nous informe plus sur le sujet parlant que sur la notion dont il est question.

La visée informative du discours journalistique est souvent infiltrée par des agents d'ordre linguistique, qui brouille l'information. A cet effet Charaudeau (1997) confirme qu'il serait « *impossible donc de plaider l'innocence.* »¹. Suite à cela, l'impossibilité de plaider *l'innocence* de l'informateur, incarné dans notre corpus par le locuteur-scripteur, est due à certains choix de stratégies discursives, où la recherche d'effet de sens pour influencer l'interlocuteur est un élément majeur dans la manipulation de l'information.

¹ Charaudeau, Patrick, (1997), *le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, Paris, Nathan,. P38.

Dans ce chapitre, il est question de relation imposée dans l'imaginaire occidental entre les notions d'Islam et de terrorisme. Cet amalgame a vu naître un néologisme sous forme de mot-valise du nom d'*Islamalgame*. Nous traiterons l'origine de cette notion, les représentations qui ont aidé dans la cristallisation d'une telle représentation de l'Islam chez le récepteur occidental, sans oublier ce qui a permis de véhiculer ladite représentation, pour faire de l'Islam le porte-étendard du terrorisme du XXI^e siècle, la machine médiatique dont nous essayerons d'expliquer le fonctionnement.

La problématique traitée concernera la construction, la diffusion et l'enracinement d'une telle représentation par la presse occidentale, où le comment et le pourquoi seront appuyés par des théories psycholinguistiques et sociolinguistiques qui nous aideront à comprendre un tel phénomène.

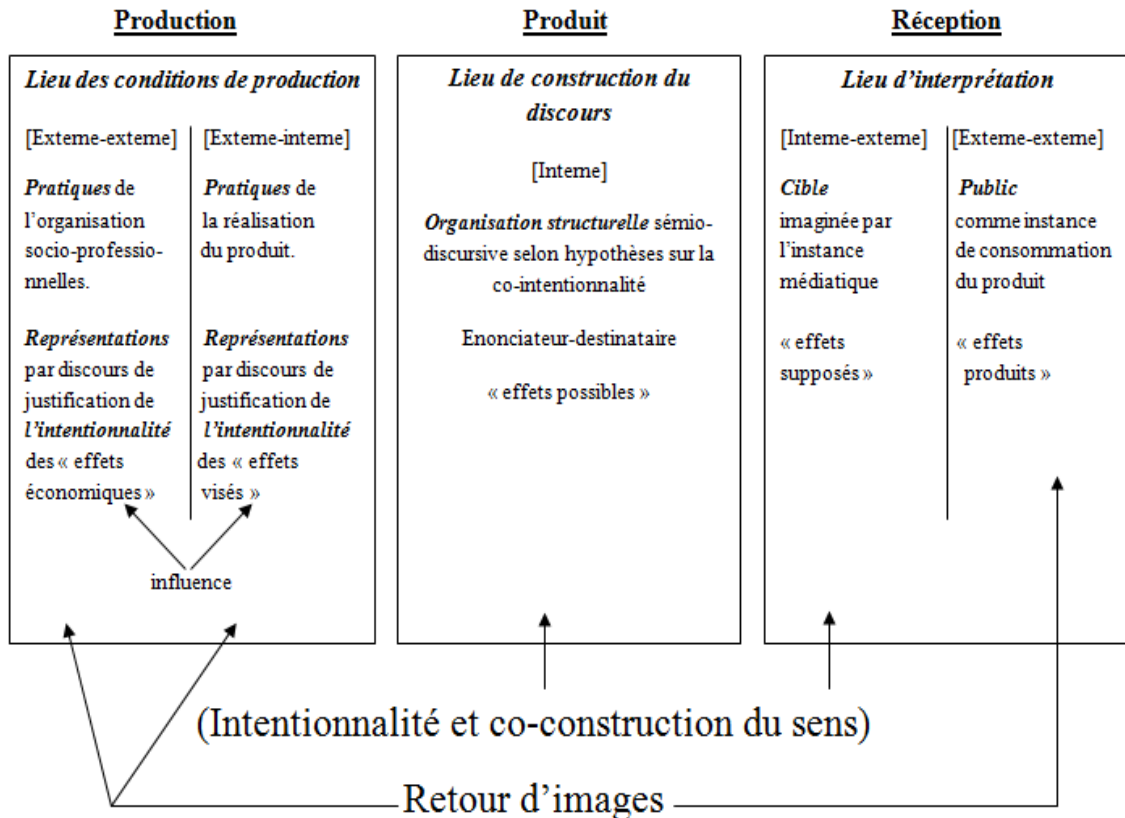
1. Langage, médias et société :

Au sein d'une communauté linguistique la communication est un phénomène vital, il en va de sa survie, linguistiquement parlant. L'acte de communication appelle plusieurs participants, appelé acteurs sociaux, parmi lesquels la machine médiatique prend part à ce processus, celui-ci implique aussi le *consommateur de l'information* comme récepteur.

A partir de cette mise en place des acteurs sociaux, nous pouvons établir un schéma de communication qui joint les médias à la société. Pour réaliser une telle entreprise, il est préférable de dissocier la machine médiatique et le consommateur comme deux acteurs distincts agissant selon certaines conditions. Cette dissociation permettra de comprendre avec plus de facilité l'influence qu'exerce le premier sur le second. Car en séparant l'acte de production (énonciation) et celui de réception (interprétation) nous nous éloignerons de la schématisation machinale de la communication proposée par Roman Jakobson pour adopter celui de Catherine Kerbrat-Orecchioni. A cet effet Patrick Charaudeau propose un schéma² (Fig.4) dans lequel il décrypte cette interaction entre machine médiatique et consommateur d'informations :

² Ibid. P16.

(Fig.4) : Patrick Charaudeau : Les trois lieux de la machine médiatique



Lecture du schéma :

1.1. Lieu des conditions de production :

Le premier lieu de la machine médiatique comprend deux parties :

[Externe-externe] : ces conditions de production sont soumis à des pratiques socio-professionnelles régis et organisés par des acteurs (rédacteur en chef, journaliste, photographe, reporter...) qui sont en relation avec leur institution. Ces différents acteurs sont appelé à justifier leurs pratiques d'organisation socio-professionnelles par un discours qui porte une intentionnalité à visée économique, car avant tout un journal est une entreprise de « vente d'informations ».

A partir de cette dernière analogie, l'information est considérée comme le produit de cette entreprise, nous nous référerons à des facteurs sociaux et économiques auxquels obéissent toutes les entreprises afin de rentabiliser leur produit (l'information).

Parmi les conditions de production socio-professionnelles, nous pouvons citer, les degrés de profit, la présentation du produit, sa circulation, son prix et sa diffusion. Ceci étant tenu par un discours de justification qui représente l'intention économique des différents acteurs qui font partie de cet organe d'information, mais comme le signale P Charaudeau ; « dans les entreprises où es entreprises sont soumis peu ou prou aux mêmes conditions de fabrication [...] et de commercialisation [...] c'est bien la nature du public-cible qui devrait faire la différence ». Le consommateur est le premier concerné par le produit donc tout les dispositifs doivent être ménagés pour lui fournir un produit de bonne qualité.

[Externe-interne] : ces conditions sont régis par des lois sémiologiques Il est donc nécessaire d'établir une étude du marché qui concerne la rentabilité de l'information auprès du public-cible afin d'optimiser leur tranche de lectorat. C'est un attrait sélectif qui permet à une telle information d'être en première page aux dépens d'une autre comme nous le remarquons dans la figure (Fig 2) dessous concernant la mort d'Oussama Ben Laden :

(Fig 5) : Les unes de journaux américains du 12 septembre :



(Fig.5)

Cela ne fait aucun doute que c'est un événement mondial majeur, donc impossible de passer outre, or la séduction du lecteur en tant que consommateur passe par lui proposer l'information avec exclusivité doublé d'un cachet de crédibilité ; lui présenter le produit sous forme attrayante avec un titre accrocheur et une image choc.

Dans cet espace, il est question de sémiologie de production, où correspondent les effets visés par l'énonciateur avec les effets supposés par le lecteur.

Bien que ces dernières caractéristiques des conditions de production qui vise les pratiques de réalisation du produit soient du ressort de la sémiologie, il n'en reste pas moins vrai que leur aspect fonctionnel relève surtout du marketing, ce qui explique ce rapport d'influence qui existe entre [externe-externe] et [externe-interne] relayant ainsi aspect sémiologie avec marketing.

1.2. *Lieu de construction du discours :*

C'est le lieu où le discours se construit à partir d'une organisation sémio-discursive, celle-ci étant façonnée par un certain agencement d'un système verbale d'ordre linguistique avec un système sémiologique (non linguistique) représenté par l'iconique, la graphique, etc. l'échange communicatif entre l'instance d'énonciation et celle de réception est donc dépendant de la façon dont s'organise ce discours, or toute incidence sémantique empêchant cette interaction romprait la communication entre les deux instances.

Cette incidence sémantique peut être évitée dans le cas où les deux instances s'accordent sur une co-intentionnalité, qui suppose que l'énonciateur doit construire son produit sur une hypothétique intention interprétative du destinataire ; en d'autres termes il devra *deviner* l'intention interprétative de son récepteur.

Le seul problème est que le récepteur est une communauté hétérogène, ce qui fait que l'intentionnalité de production vise plusieurs champs de signification sans en être forcément conscient. Ce qui conduit l'instance d'énonciation à produire des effets *possibles* afin de cerner la visée interprétative du récepteur, faisant ainsi des deux instances des êtres de parole comme étant (énonciateur-destinataire) et non pas comme êtres agissants (producteur-récepteur). En d'autres termes ; les êtres agissants ne porte pas un intérêt particulier à la visée interprétative du récepteur car il s'agit d'un acte de langage dont le but est d'influencer ou de faire agir le récepteur, alors que l'énonciateur accomplissant un acte de parole cherche les lieux communs de signification dans une visée sémantique.

L'hétérogénéité est plus flagrante lorsqu'on compare une cible dite (éclairée) avec une cible dite (grand nombre); la première considérée comme ayant un intellect supérieur, l'instance d'énonciation se heurterait à ses capacités d'analyser les informations traitées, elle subira la loi de ses exigences intellectuelles qui touche à la fois la fiabilité et la validité de l'information, produisant ainsi ce que Charaudeau appelle « inférences spécialisées », alors que la cible grand nombre se caractérise par son ambivalence sur le plan socioprofessionnel. Cette cible aurait moins d'exigences que la première, grâce notamment à son attachement à une formulation qui se veut être parfois dramatisée, sans oublier qu'elle est sujette aux différents clichés et stéréotypes sociaux ainsi qu'une certaine qualification des êtres et de leur comportement; vision imposée par l'appareil médiatique qui conduit à une production d'« inférences de consensus populaire ».

Cette interdépendance entre les deux instances, faisant d'eux des êtres de parole, est un élément incontournable dans la production du discours, dans notre cas d'étude l'imaginaire social attribué à l'Islam après le 11 septembre, ne lui prête qu'un aspect agressif, violent et intolérant, à tel moment où on ne parle plus d'Islam mais d'Islamisme et parfois même d'Islamisme radical. Le traitement de cette acception par les deux cibles est différent dans la mesure où la cible éclairée fait la différence entre Islam et Islamisme, alors que la seconde est entraînée par la formulation parfois fantaisiste autour de l'Islam (voir l'Islamalgame). A cet effet Patrick Charaudeau souligne que :

« C'est à travers le discours que se construit la structuration mentale de l'espace social d'échange, et donc de l'espace public. »³

³ Ibid. p20.

1.3. Lieu des conditions d'interprétation :

Dans une dynamique analogique à la communication, l'interprétation rejoint la production dans les espaces où se construisent ses conditions [interne-externe] et [externe-externe] ;

Dans le premier espace l'instance d'énonciation peint l'image d'un *destinataire idéal*⁴, celui-ci appelé « la cible » répondant à des critères préétablis afin d'optimiser sa « réceptivité » ; cette tentative d'optimisation passe inévitablement par la production des effets supposés être en adéquation avec les compétences socioculturelles de la cible. Tandis que le second espace concerne « le public », ou l'impact médiatique du produit sur le consommateur d'information.

Afin de comprendre le processus d'interprétation, nous parlerons de l'instance d'énonciation qui s'intéresse à la nature et aux comportements de la cible, dans lequel nous distinguerons deux espaces ; le premier [externe-externe] qui concerne les comportements consuméristes, et le second [interne-externe] qui détermine le degré d'appréciation de la cible (augmenter l'indice d'écoute, l'audimat ou le nombre d'exemplaires vendus).

Afin d'optimiser l'appréciabilité de la cible l'instance avant qu'il y ait production, l'instance d'énonciation fait appel à deux études menées à l'échelle sociale ; la première étant strictement expérimentale, elle concerne le comportement de l'instance-cible. Il est donc question de psychologie sociale. L'autre étude concerne les comportements du public, celle-ci est plus globalisante, elle prête des traits sociaux tirés d'une sociologie de base (classique) aux individus et aux couches de la société. Ce qui fait d'elle un véhicule un stéréotype et un figement d'un certain nombre d'idées reçues, dans la mesure où cette sociologie considère le public comme une unité objective en lui prêtant une seule voix malgré la divergence au niveau des idées et l'hétérogénéité de cette unité qu'est le public.

L'instance d'énonciation se trouve d'un côté rappelée par une psychologie sociale qui s'avère difficile à réaliser, car la subtilité et la rigueur de cette étude

⁴ Idem.

exige de prendre en considération plusieurs variables parmi lesquels l'aspect cognitif individuel auquel les médias ne peuvent avoir accès (ou plutôt il leur sera difficile d'étudier les individus de la société cas par cas). Dans le cas des articles que nous étudions, il serait carrément impossible de réaliser une étude relevant de la psychologie sociale pour définir la vision qu'ont les occidentaux envers l'Islam, comment se représente-t-il à eux ? La notion reste vague, et le seul lien qu'ils peuvent faire avec l'Islam c'est les attentats du 11 septembre, ou les caricatures du prophète Mohamed du journal danois *Jyllands-Posten*.

2. Représentations, clichés, et stéréotypes :

« Un arabe qui vole », « un chinois qui a une blanchisserie », « un roumain qui fait la manche » ; en société occidentale -plus précisément française- on parle de clichés ou de stéréotypes, de lieux communs ou d'idées reçues. Le partage des mots et des notions n'est pas clair, mais il véhicule une attitude péjorative. A partir du XX^e siècle, le développement de la presse ainsi que les autres formes de médias a contribué largement pour créer une base solide à la stéréotypie. On dénonce le prêt-à-penser, le déjà-dit. A la croisée de la question de l'opinion et de l'expression individuelle, stéréotypes et clichés se sont adonnés à l'analyse dans différents champs des sciences humaines, et donc en sciences du langage qui traite cette notion des évidences partagées, des représentations collectives, des automatismes verbales qui se trouvent au centre de la réflexion contemporaine.

Nous allons essayer de comprendre le mécanisme linguistique et surtout psychomoteur qui met en relation une certaine attitude verbale des occidentaux envers l'Islam, qu'elle soit positive ou négative, mais avant nous allons faire la distinction entre différentes notions telles que *représentation*, *cliché*, et *stéréotype*, qui sont parfois confondues à cause de la proximité de leurs définitions.

2.1. Représentation :

La notion de représentation renvoie à un concept inédit en psychologie sociale, et, de manière générale, en sciences sociales, en cela qu'elle constitue un élément de transition entre le sujet et son groupe ainsi que son environnement. Cependant, on ne théorise sur la question des représentations sociales que depuis une quarantaine

d'années : le premier à l'avoir formulé ainsi est Moscovici en 1961. Ce modèle repose sur un continuum fondamental entre l'*individuel* et le *social*. L'environnement est meublé d'entités (objets, personnes, situations), qui jouissent d'un rôle plus ou moins important, qui marquent l'histoire personnelle des individus. Ces données, qu'elles soient objectives ou subjectives, appartiennent spécifiquement à une sphère individuelle. Reste que, parfois, ces sphères individuelles se rencontrent se croisent, et aboutissent à un ensemble de connaissances spontanées communes « *si nous évoquons ces objets [dont l'importance est partagée par un groupe d'individus] avec des personnes qui nous sont proches, on pourra se rendre compte que, dans la plupart des cas et jusqu'à un certain point, nos connaissances sont comparables* »⁵. Il existerait ainsi des espaces de significations communs, composés de croyances, de certitudes, d'opinions, qui dépassent l'individualité pour accéder à la sphère sociale (c'est dans cette suite d'idées que s'inscrit la représentation sur l'Islam). La notion de représentation repose avant tout sur les relations qui se tissent entre le pôle individuel et le pôle social : « *la représentation est alors sociale parce que son élaboration repose sur des processus d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun propre à une collectivité, à un groupe social, ou à une société toute entière* »⁶. La question n'est donc pas de déterminer si une représentation est individuelle ou collective, mais d'insister sur le fait qu'elle est les deux en même temps.

L'aspect béhavioriste a largement contribué dans la construction des représentations sociales. A cet effet Moscovici distingue le sujet de l'objet du fait qu'il n'existe pas de coupure entre l'univers extérieur (celui de la collectivité) et l'univers intérieur (celui de l'individu). L'opinion émise par une collectivité est considérée comme réponse à un objet ou à une situation qu'on peut qualifier d'énonciative. Et le stimulus constitue une partie de cette réponse-là, et c'est cette relation qui existe entre le sujet et l'objet qui fait que l'on puisse constituer l'objet. La représentation représente ainsi toujours quelque chose pour quelqu'un : « *ce lien avec l'objet est une partie intrinsèque du lien social et il doit toujours être interprété*

⁵ Moliner (2001), P7.

⁶ Ibid, p8.

dans ce cadre»⁷. Il est donc précisé par Moscovici que la relation qui existe entre l'objet et le sujet n'est que l'appropriation de l'individu à une réalité donnée dans un cadre bien déterminé, et de ce fait la réalité se trouve loin de l'objectivité qu'on lui prête, cette affirmation appuie la thèse défendue par Kerbrat Orecchioni sur la subjectivité du langage.

2.2. Cliché :

À la différence de la croyance populaire, le cliché n'est pas défini comme étant une formule banale, mais comme une expression figée, répétable sous la même forme. L'idée que nous avons aujourd'hui du cliché prend racines dans le domaine de la photographie, alors qu'en imprimerie le clichage voulait dire la reproduction en masse d'un modèle fixe, dans la conception populaire c'est surtout le substitut « négatif » en photographie qui sera retenu au sens figuré. A la fin du 19^e siècle le terme cliché est distingué du lieu commun par R de Gourmont qui en fait l'objet du discours critique, cette distinction entre les deux notions se manifeste dans le fait que le lieu commun représente la banalité de l'idée qu'on exprime par de formes diverses, alors que le cliché représente la matérialité de la phrase en se rapportant toujours à la métaphore d'origine. Le cliché est surtout lié à la production de masse, donc à la presse, d'ailleurs Larousse donnait pour origine au cliché une exclamation de typographe devant les formules de la presse en prenant pour exemples *Le Figaro* « *entre journalistes on ne peut se faire la guerre, mais on doit se passer les CLICHÉS* » (*Le Figaro*) ou encore « *Nous allons entendre les discours CLICHÉS* »

2.3. Stéréotype :

En linguistique le stéréotype partage avec le cliché l'idée de la fixité dans l'expression, alors qu'en analyse du discours Ruth Amossy la considère comme une *représentation collective figée* où l'allocutaire reconstruit son propre discours à partir d'éléments épars et parfois lacunaires tout en se basant sur un modèle socioculturel préexistant. Au niveau interprétatif, le stéréotype rejoint le cliché dans son appel aux connaissances encyclopédiques de l'allocutaire. La stéréotypie devient un mécanisme qui munie la parole d'une emprunte socioculturelle profonde, car

⁷ Moscovici (1986), p71.

ancrée dans l'esprit de l'individu, celui-là la véhicule, et parfois l'étoffe, le stéréotype acquiert un statut social plus important de par sa fréquence d'utilisation.

3. *L'origine de l'Islamalgame*

Il s'agit d'un mot-valise créé par Daniel Mermet dans son émission radiophonique *là bas si j'y suis*, sur *France Inter* datant du 24 mai 2004 intitulée « le retour de l'Imam », cette notion réunit Islam et amalgame, ce dernier a fait son entrée dans les sciences sociales en étant défini comme suit : «*mélange de personnes et de choses perçues d'abord comme de nature différente.*» le mélange en question laisse en suspend l'autre notion, celle de terrorisme, d'ailleurs dans un extrait de l'émission de Daniel Mermet, l'utilisation du mot amalgame s'applique au discours du maire de Vénissieux qui parle de l'imam Abdelkader Bouziane, et qui mélange entre les voyages que fait l'imam chaque année en Arabie Saoudite pour le Hadj avec des entrainement de terroristes.

« Il ne faudrait pas tout réduire et tout ramener à l'Islam tel que le conçoit Abdelkader Bouziane l'imam de Vénissieux, faudra rassurer un peu peut être le maire de Vénissieux qui a une certaine tendance à amalgamer, mais on peut espérer effectivement que les enquêtes permettront de *désamalgamer* et de faire la différence entre tout ces éléments... »⁸

3.1. *Cristallisation sociale du concept loin de la notion*

La représentation véhiculée sur l'Islam depuis le 11 septembre 2001 a créé un phénomène de cristallisation sous forme d'une sphère langagière sans cesse en voie d'élargissement à cause des attentats qui ont suivi cette date phare à intervalle presque régulier en occident (Madrid 2004, Londres 2005...).

Le processus de cristallisation a commencé par les unes des journaux, qui montrent l'attaque des tours jumelles, à tout jamais imprimée dans l'esprit du monde occidental.

⁸ Transcription d'un extrait de Daniel Mermet dans son émission radiophonique *là bas si j'y suis*, sur *France Inter* datant du 24 mai 2004 intitulée « le retour de l'Imam »

(Fig 6) : Les Unes représentant l'image du world trade center percuté par les deux avions :



Les images des «Unes», les mêmes que celles qui ont été diffusées en boucle, la veille, sur l'ensemble des réseaux de communication, sont déjà devenues des « clichés » de par leur nature répétitive. Si elles n'apportent aucune nouvelle information, leur rôle est à la fois référentiel et symbolique. Référentiel, puisqu'il faut que l'attentat eût lieu, pour la montrer, pour que l'image soit expérience perceptuelle et devienne événement: un fait unique, inscrit dans un espace-temps défini. Symbolique, car elles vont porter les marques d'une blessure qui va devenir originelle. La photographie fixe construit l'image nouvelle d'un peuple meurtri. Il s'en est suit la revendication du groupe d'Al-Qaïda des attaques sous le nom de l'Islam. Cette revendication a eu pour effet une aversion pour l'Islam dans des actions comme celle du pasteur qui a brulé le coran.

4. La désinformation comme moteur de la représentation

La désinformation est définie comme étant une manipulation de l'opinion publique, à des fins politiques, par une information traitée par des moyens détournés. Elle est favorisée par certaines caractéristiques de la communauté linguistique :

4.1. L'hétérogénéité du collectif :

Car pris séparément, les individus d'une même communauté sont impassible face à la désinformation grâce notamment à leur bon sens ainsi que leur quête naturelle de la vérité ; tandis qu'en groupe, une idée peut facilement être admise, il est même courant que ladite idée soit admise juste parce « tant de gens y croient déjà ». Les français⁹ dénoncent la maltraitance des animaux -moutons en l'occurrence- de la part des musulmans après que la presse a dépeint un tableau plus que morbide du sacrifice de l'Aid Al Adha, dans la célèbre affaire du « mouton dans la baignoire » notamment avec l'utilisation du verbe « égorger » qui connote une certaine barbarie.

4.2. Faire appel au savoir commun :

La désinformation doit obligatoirement avoir pour base un savoir partagé, une certaine mentalité qui permettra par la suite d'exagérer et d'amplifier l'information, pour la détourner à son avantage. Dans ce qu'on appelle une opération de « *false flag* », littéralement « fausse bannière » on remarque que Le gouvernement commence à "passer à l'action" contre le bouc-émissaire (Afghanistan, Irak) ou s'oriente dans le sens du récit des médias, alors qu'après le 11 septembre Les médias encourageaient des récits en défaveur des groupes islamiques, la confusion du publique entre groupe islamiste terroriste (Al-Qaïda) et pays musulman au passé trouble était nourrie, ce qui a valu le bombardement des montagnes d'Afghanistan en 2002, et l'entrée en Irak en 2003. Et étant contre les attaques signifiait être antipatriotique, ce qui a mené la plupart des américains à croire qu'ils étaient en guerre contre l'Afghanistan ou l'Irak.

⁹ Ce point a été évoqué par Nicolas Sarkozy, alors candidat aux présidentiels de 2007. Un passage d'une émission sur TF1 n'a pas été diffusé en direct par la chaîne. Il a déclenché la polémique en stigmatisant les musulmans dans le sacrifice de moutons dans leurs appartements.

“Je suis le premier homme politique de droite à dire qu'il faut une immigration choisie. Mais je dis aussi une chose avec la plus grande force: personne n'est obligé d'habiter en France. Et quand on aime la France, on la respecte”, a-t-il ajouté.

“On respecte ses règles, c'est-à-dire qu'on n'est pas polygame, on ne pratique pas l'excision sur ses filles, on n'égorge pas le mouton dans son appartement et respecte les règles républicaines”, a-t-il insisté.

La jeune Lilloise lui a répondu: “les propos que vous venez de tenir sur les moutons ce sont des propos racistes. Il y a des réglementations, il y a des abattoirs, on est civilisés”, a-t-elle dit, en ajoutant. “C'est honteux, je suis d'origine algérienne et je suis musulmane et je me sens insultée, complètement”

4.3. Le bouche à oreille :

Il est très important que le désinformé soit persuadé de la véracité de l'information, mais encore plus ; qu'il la fasse circuler en amplifiant quelques détails (ce qu'on appelle en France le téléphone arabe).

4.4. Le temps de la cristallisation de la désinformation :

la désinformation exige du temps pour l'infiltrer progressivement chez tout un peuple, ce temps se mesure en années, voire en dizaine d'années, puisqu'il s'agit souvent d'inculquer une mentalité nouvelle à toute une génération.

5. Responsabilité de la presse écrite

Tenir un discours scientifique sur la presse n'est jamais facile. Bourdieu notait que « *Les journalistes ont tendance à penser que le travail d'énonciation, de dévoilement des mécanismes, est un travail de dénonciation, dirigé contre des personnes, ou, comme on dit, des "attaques" personnelles, ad hominem* »¹⁰.

Les discours de presse s'adonnent à l'analyse quand il s'agit de traiter la question de la responsabilité, car ils se caractérisent par une double contrainte : ils doivent d'une part préciser certaines sources, d'autre part en protéger d'autres, verser vers une certaine neutralité dans la présentation des opinions comme dans celle des faits, bref, être entre la nécessité de présenter les points de vue des autres et l'obligation de ne pas donner le point de vue personnel des journalistes. Forte présence énonciative dans un cas, effacement énonciatif dans l'autre sont mis au service d'une déontologie qui repose sur le trépied de l'impartialité, de la neutralité et de l'objectivité. Cette double contrainte pose de redoutables questions en matière de responsabilité, surtout si l'on pense que la presse est le lieu où apparaît le phénomène du dialogisme de manière flagrante, et que, de surcroît, elle résulte de l'intervention de plusieurs acteurs professionnels tout au long du processus de production de l'information, journalistes des dépêches d'agence, journaliste(s)

¹⁰ BOURDIEU Pierre, (1996), *Sur la télévision*. Liber Editions, Paris, Pages 14-15.

scripteur(s) de l'article ou des textes composant une structure hypertextuelle, directeur et secrétaires de rédaction, photographes, caricaturiste, etc.

6. Les enjeux médiatiques de la représentation

L'école française de l'analyse du discours est célèbre pour sa franche orientation vers le discours politique et journalistique. Patrick Charaudeau fait partie de cette mouvance qui s'est donné la tâche de décortiquer les médias, ainsi que l'étude des représentations qu'ils projettent sur le récepteur.

L'analyse du discours médiatique s'est imposée par la force montante de la technologie des télécommunications. En effet, cette analyse a vu le jour suite aux phénomènes discursifs chez les médias, et la divergence qui s'est installée entre le discours journalistique, qui est supposé être objectif et neutre, et le discours politico-idéologique, qui soutient une cause déterminée, et implique un engagement de la part du locuteur qu'il soit orateur ou scripteur.

Le discours des médias est particulièrement marqué par les enjeux sociopolitiques et identitaires, et dans lesquels, la machine médiatique joue un rôle crucial dans la circulation de tout un système de représentations, permettant ainsi l'accès à un statut qui leur favorise d'influencer le récepteur. C'est pourquoi les travaux s'intéressant aux discours médiatiques sont envisagés dans le carrefour de trois disciplines ; la linguistique, la sociologie et la pragmatique, et elles convergent dans une analyse dite approche pragmatico-énonciative, c'est ainsi que se justifie l'approche transdisciplinaire qui caractérise cette analyse.

C'est dans ce sens que l'analyse médiatique prend en considération, le contexte social, les représentations et les effets visés qui s'inscrivent sous la politique de rédaction qui impose de joindre l'objectivité et l'engagement, aboutissant à ce qu'appelle Patrick Charaudeau une *impossible transparence du discours*.

Les discours sur l'Islam ont souvent été assujettis par l'appareil médiatique surtout en Europe et aux Etats Unis d'Amérique. Une véritable révolution antiterroriste s'est déclenchée dans les grands journaux, qu'ils soient de gauche ou surtout de droite. Cette révolution a aboutit à un registre journalistique qui nous a

particulièrement marqué en tant qu'individu ayant un regard sur les situations sociales et politiques de l'autre rive, par le biais d'internet ou d'une manière plus accessible, avec la télévision numérique. Nous avons pu retenir de ces analyses la fluidité et la franchise dans l'expression, qui n'obéit pas au politiquement correct. Ces expressions sont généralement constituées d'après un répertoire verbal qui s'est construit depuis les événements du 11 septembre 2001.

Concernant la construction des discours d'information médiatique, Patrick Charaudeau propose une taxinomie qui contient des éléments de la mise en scène des discours médiatique. Il appelle ceci *le contrat de communication* pour mettre en relief la dimension intersubjective des phénomènes de médiatisation, ce contrat obéit à trois dispositifs qui rendent le discours intelligible :

- 1- Dispositif topographique (mode d'organisation).
- 2- Dispositif d'ordonnancement (hiérarchie).
- 3- Contraintes stratégiques et spatiotemporelles (contraintes d'écriture et stratégies croisées des acteurs sociaux).

7. L'influence des masses médias dans la compréhension des discours

Les médias jouent un rôle essentiel dans l'intégration des représentations et stéréotypes qui circulent dans la vie sociale. Patrick Charaudeau situe deux niveaux d'influence concernant l'idéologie dans les discours d'information ; le premier niveau est d'ordre rhétorique se basant sur les propos que les locuteurs utilisent dans leurs discours de tous les jours, alors que le deuxième niveau concerne l'analyse linguistique, qui est supposée circuler un contre-discours.

Obéissant aux deux niveaux précédemment cités, les médias ont mis en place un dispositif efficace qui leur permet d'influencer le consommateur, de façon à ce qu'il soit assimilé à une idée avec laquelle, il n'a pas été d'accord au départ, ou bien lui inculquer une qu'il ne connaissait pas. Il s'agit de contrôler l'individu par ses propres représentations concernant le sujet évoqué. Mais lorsqu'il s'agit de nouvelles représentations, l'opinion publique est construite à travers l'instance

médiatique qui présente l'idée comme une vision du monde naturel, dans ce cas le discours médiatique devient un repère au lieu de véhiculer des représentations déjà existantes.

D'après ce constat, nous avancerons que le mécanisme de la compréhension ne peut pas être résumé dans la paire *encodage/décodage*, pour ne pas dire qu'il s'agit d'un fonctionnement machinal contenu dans le partage d'un code comme la langue.

A cet effet, l'acte langagier n'est plus présenté comme la manifestation de la volonté individuelle, tel que Ferdinand de Saussure l'a défini jadis. L'acte langagier est désormais défini comme le résultat de l'influence du milieu social, ainsi que la prise en compte des situations discursives, le discours d'information qui en résulte prend en charge le lien social, qui repose sur trois principes de base :

1- l'acte langagier prend source du milieu social, il est conforme aux structures linguistiques communes.

2- le sens du discours d'information n'est pas conçu d'avance, il s'élabore à travers une mécanique de construction.

3- l'acte langagier s'adapte aux visées et aux attentes des acteurs sociaux à travers la reproduction de leurs manières de dire et de faire les choses par la machine médiatique.

8. *La manipulation de l'information*

En 1971, Basil Bernstein avait développé une théorie sociolinguistique qui a suscité un vigoureux débat avec ses homologues sociolinguistes nord-américain. Cette théorie intitulée la théorie du malentendu linguistique porte sur l'hypothèse d'un déficit linguistique et culturel qui frappe les enfants et les individus issus d'une classe sociale défavorisée par rapport à la classe dominante. Le déficit en question empêche tout individu issu de cette couche défavorisée d'atteindre une « promotion sociale » perceptible sur le plan langagier. Il faut donc acquérir « le code élaboré ». Basil Bernstein essaie donc de montrer que bien que le locuteur ait théoriquement

les choix de la variété du langage, ceux-là sont soumis aux lois sociaux ; (position sociale, économique, culturelle, etc.).

Bien qu'il soit fort possible que les médias ne connaissent pas la théorie de Bernstein, ils ont néanmoins conscience de ses effets ; or, les journalistes, considérés comme étant les premiers diffuseurs d'informations et surtout d'Idées, utilisent ou profitent de ce déficit linguistique et culturel afin d'influencer le lectorat composé essentiellement d'individus issus de la classe défavorisée. Un peu tiré par les cheveux dira-t-on, mais les faits sont là ; le discours journalistique ne vise pas une tranche précise de la société, le langage utilisé doit être compris par tout le monde, que ce soit pour des raisons professionnelles (informatives), ou commerciales, le discours utilisé deviendra celui de la société, ainsi le rôle des médias sera celui de l'ancrage d'un langage, et donc d'un discours pour arriver enfin à faire ancrer une idée dans l'imaginaire collectif (la société).

Les systèmes de représentations véhiculées par les médias ne sont pas autonomes, ils répondent aux attentes du récepteur, ce qui explique l'homogénéisation et la stabilité du sens que produit le discours d'information, et c'est ainsi que le récepteur se donne à la manipulation.

Les enjeux économiques qui caractérisent l'époque dans laquelle nous vivons reflètent une vérité amère, celle du mensonge couvert par le terme euphémique de la manipulation de l'information que nous avons voulu redéfinir comme étant une tentative d'approche objective vêtue d'une certaine *hypocrisie*.

Même si le terme que nous avons utilisé sonne fort, cela n'empêche que c'est la façon la plus simple que nous trouvons pour définir cette notion. Ceci étant, la manipulation de l'information suscite un savoir faire qui pourrait certifier une efficacité flagrante. Celle-ci est souvent d'une visée à long terme, contenue dans une idéologie politique, que l'autorité hégémonique veut ancrer dans l'opinion publique. Sans oublier le facteur de la liberté d'expression (puisque nous parlons de médias) qui entretient une relation inversement proportionnelle avec la manipulation de l'information.

En France, les médias -surtout la presse écrite- sont divisés en deux pôles ; le premier soutient le pouvoir, et l'autre représente l'opposition, mais ne soyons pas naïfs, car une différence de taille sépare la conception de l'opposition médiatique en France de celle que nous percevons dans notre pays.

En effet en Algérie, l'opposition est à peine perçue par l'opinion publique, et si l'on établissait un sondage autour de la question ; nous allons nous rendre compte que la majorité des lecteurs de journaux ne fait pas la différence entre les journaux qui soutiennent le pouvoir et ceux de l'opposition. Et c'est ainsi que les citoyens lisent les journaux sans tenir compte délibérément de leur orientation politique, non pas par un souci de neutralité mais juste par ignorance, permettant aux journaux de changer de position selon les bénéfices et leur intérêt et afin de vendre le plus de copies possible. Alors qu'en France les orientations politiques des journaux sont claires, nous citerons comme exemple *Le Figaro*, pour la droite capitaliste, et *Le Monde* pour la gauche socialiste, il s'agit donc d'agir selon des principes, et une éthique qui certifie un professionnalisme journalistique.

Pour Patrick Charaudeau, il n'y a pas que les acteurs sociaux qui sont manipulés mais aussi les médias. Par qui ? Dirons-nous ; par les hommes politiques, qui arrivent à réaliser leurs objectifs en instaurant des systèmes de représentation qui échappent même aux médias.

La relation triangulaire qui réunit hommes politiques, médias et individus de la société est hiérarchisée dans l'ordre que nous venons de citer, c'est-à-dire ; les hommes politiques sont au sommet du triangle alors que les médias et les sujets caractérisent respectivement les moyens, et les éléments manipulés.

Conclusion

La notion de représentation demeure un concept polysémique au sein des sciences sociales de façon générale et spécifiquement en sciences du langage, et les critiques qu'elle a pu avoir sont majoritairement liées à l'idée qu'elles sont des constructions mentales dont la fonction est de créer un lieu qui décalque la réalité du monde extérieur. Ce point de vue pose deux problèmes: il ne fournit aucune indication sur la genèse des représentations et reste incapable de rendre compte de sa fonction symbolique. La genèse des représentations souligne que ses fondements renvoient à des triades dialogiques entre soi/autrui/objet, triades qui les façonnent en une construction symbolique entre personnes, relations soi/autrui et le monde. Il est nécessaire de saisir cette genèse dialogique afin de rapporter aux représentations leurs fonctions expressives et dialogiques qui, combinées à leur fonction épistémique, font partie intégrante du processus de construction du savoir. Les propositions génétiques, ainsi que la psychologie sociale des représentations, fournissent les fondements d'une telle compréhension. Ceci est important non seulement parce que nos efforts d'investigation pour comprendre le mécanisme cognitif qui a permis de relier la notion de l'islam à celle d'amalgame, sous forme de pratiques et de transformations de la vie sociale, mais aussi parce que l'étude des représentations est insérée dans un projet plus large au sein des sciences sociales: il s'agit en effet de délaisser la philosophie monologique de la conscience et de développer davantage, de consolider le paradigme communicationnel.

Chapitre III :
Stratégies d'effacement énonciatif

Introduction

Dans une dynamique d'énonciation, les marques de la personne jouent un rôle très important pour déterminer le degré d'implication du locuteur dans son énoncé. Dans notre cas d'étude, les analystes du discours tels que Catherine Kerbrat-Orecchioni, ou Dominique Maingueneau sont unanimes sur la réflexion suivante ; tout discours journalistique est sujet à une subjectivité de la part du locuteur, qu'elle soit minime ou flagrante, elle donne une autre orientation à l'information de base, en sachant que cette orientation rejoint le plus souvent de manière consciente ou inconsciente la pensée de l'énonciateur comme nous avons pu le montrer dans le second chapitre à *la recherche de la subjectivité*.

Lors de la rédaction d'un article, le journaliste alterne entre la subjectivité (d'un point de vue énonciatif qui concerne les embrayeurs, les éléments déictiques...etc.) et ce qu'on appelle un « effacement énonciatif » réalisé grâce à certaines tournures linguistiques dénuées de marqueurs énonciatifs et surtout de jugements de valeur. Ces tournures permettent au scripteur d'annoncer l'information sans en assumer la charge.

Ces différentes méthodes employées par le locuteur-scripteur, telles que la polyphonie, ainsi que l'utilisation du discours rapporté, permettent à l'énonciateur de projeter son énoncé vers sa *source*¹, c'est ainsi qu'il donne à son discours une certaine légitimité, mais surtout, il assurera la crédibilité de son information. A travers cette tournure, le locuteur-scripteur induit son discours dans l'objectivité qu'il est supposé donner, ce qui conduira à ce qu'appelle Patrick Charaudeau ; *une impossible transparence du discours*².

Le contrat de parole du journaliste lui impose en premier lieu de rapporter les événements tels qu'ils se sont produits dans la réalité. Le journaliste n'est cependant pas dans une relation directe avec les faits qu'il distingue comme événements et sur lesquels il produit un discours d'information. Ces faits, il n'en a accès, dans la plupart des cas, qu'à travers des discours intermédiaires qui prétendent eux-mêmes à

¹ Le concept de la source est pris d'un point de vue médiatique pour dire origine de l'information.

² Il s'agit du sous-titre de son ouvrage CHARAUDEAU, Patrick, (2005), *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, de boeck, Paris, 256p.

la représentation de ces événements. La représentation des faits par le journaliste passe donc par la représentation de ces discours tenus en amont.

Dans ce chapitre nous essayerons d'étudier l'alternance entre une subjectivité que nous avons déjà perçue lors du second chapitre, et l'objectivité qui est supposée être le cachet de ce genre de discours (journalistique). Le questionnement auquel nous répondrons concerne le choix de ces tournures linguistiques et leur relation avec l'importance de l'information, c'est pour cela que nous allons commencer par déceler l'effacement énonciatif des discours étudiés, pour passer ensuite à leur dimension dialogique qui s'appuie sur les travaux de Bakhtine, Ducrot et Todorov, et terminer par le procédé de la référenciation introduit à l'origine par Emile Benveniste.

1. L'effacement énonciatif

Dans *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*, Patrick Charaudeau décrit cette alternance entre subjectivité et objectivité dans la presse quotidienne. Aujourd'hui, la presse joue le jeu de la parole démocratique en faisant référence aux multiples voix de l'espace public comme l'illustrent les extraits suivants :

(Mon 002) : « *Pervez Musharraf, ancien président pakistanais, a rétorqué à la BBC que l'opération aurait due être menée par l'armée pakistanaise.* »

(Mon 004) : « *Ben Laden aurait pu servir de martyr à la cause jihadiste.* »

(Par 005) : « *Mais peut-être aurait-il fallu le juger, estime la jeune femme.* »

Cet effacement énonciatif passe, entre autres, par l'utilisation de citations ainsi que les verbes modaux. Le recours à la citation permet de faire appel aux sources légitimes (le premier énonciateur) dont l'autorité, par projection, met à l'abri le scripteur de toute accusation de parti pris et par conséquent le crédite comme objectif. Le contenu informationnel ne sera pris en charge que par la personne dont on rapporte les propos : dans l'extrait (Mon002) c'est Pervez Musharraf l'ancien président pakistanais, et non la BBC et encore moins le journaliste, qui indique que l'opération aurait du être menée par l'armée pakistanaise, en (Par005), c'est la jeune femme qui estime que Ben Laden aurait dû être jugé.

La modalisation du propos caractérise l'aspect évaluatif de la véracité de l'information de la part de l'énonciateur, ainsi que la nécessité de ses propos : en utilisant par exemple un conditionnel comme dans l'exemple (Mon004), le journaliste n'endosse pas la complète responsabilité de l'information. Identifier et analyser les marques formelles de rupture énonciative ou modale entre le L0 et L1 jusqu'à Lx permet de repérer les textes journalistiques qui se distancient de leur sujet.

2. La mise à distance de l'information

«...dans la plupart des cas, le journaliste n'a accès aux faits qu'à travers des discours intermédiaire qui prétendent eux-mêmes à la représentation de ces événements »³. Ceci veut dire qu'entre l'événement concret et sa narration dans l'article de presse, d'autres discours ont pu s'insérer et du coup intervenir dans la version écrite sous forme d'article : récits de témoins directs, déclarations institutionnelles, dépêches d'agence de presse, autres articles de presse, etc. Il est donc normal que subsistent, à des degrés divers, des indices de ces autres discours auxquels le journaliste se réfère. En revanche, la prise en charge énonciative prendra des formes variées selon son attitude à l'égard d'un énoncé vis à vis duquel il voudra plus ou moins se distancer.

2.1 Gradualité de la prise en charge énonciative

J-M Adam⁴ (2005) propose une typologie des catégories linguistiques qui révèlent cette attitude : les différentes sortes de discours rapportés, les indications de cadres médiatifs, les modalités, etc. La manière dont ces catégories s'appliquent au discours permet de proposer une gradualité dans la distance que l'énonciateur instaure entre lui et son propos. Les exemples qui suivent illustrent cette gradualité.

- (a) Le président Obama a éliminé Ben Laden.
- (b) Le président Obama aurait éliminé Ben Laden.
- (c) Le président Obama aurait éliminé Ben Laden si la situation l'exigeait.
- (d) Le président Obama dit qu'il a éliminé Ben Laden.
- (e) Selon un membre républicain, le président a éliminé Ben Laden.
- (f) Selon un membre républicain, le président dit qu'il aurait éliminé Ben Laden.

³ Darde, J.N, (1998), « Ce qui se dit, ce qui se passe », in *Mimesis : Imiter, représenter, circuler*, Hermès, 22.

⁴ Adam, J.-M, (2005), *Analyse de La linguistique textuelle – Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin, collection « Cursus ».

En (a), l'énonciateur assume pleinement son énoncé. En (b), le changement de mode permet d'introduire une distance dans la prise en charge, cette distance est amplifiée si elle est complétée par une subordonnée conditionnelle comme dans (c). On parlera alors de modalisation de l'énoncé. En attribuant les propos à une instance, comme dans (d) ou (e), l'énonciateur se démarque très clairement des propos rapportés. L'exemple (f) montre comment les catégories, discours rapporté, modalisation, médiation, peuvent interagir entre elles pour introduire une distance forte entre l'énonciateur et son énoncé.

2.2 Marqueurs linguistiques et référentiels

Chacune de ces catégories est repérable par la présence de marqueurs formels de nature typographique (présence de deux points suivis de guillemets par exemple), strictement grammaticale (temps verbaux, groupes adverbiaux) ou lexico-syntaxique (structures introduites par « selon » ou des verbes introducteurs comme « déclarer » ou « affirmer »).

Il est ainsi possible de formaliser et d'automatiser la reconnaissance des segments qui ne sont pas entièrement assumés par le journaliste. Deux types de référentiels doivent être alors distingués :

- Un référentiel énonciatif global (dit RE_G) qui est le référentiel du journaliste et à l'intérieur duquel le contenu est pleinement assumé,
- Des référentiels locaux convoqués à différents moments du texte et dont la portée sera variable. On distinguera les référentiels énonciatifs locaux (dits RE_L) à l'intérieur desquels le contenu est directement assumé par un énonciateur tiers et les référentiels possibles, notés RP, qui sont les référentiels à l'intérieur desquels le contenu est soit éventuel, (noté RPE), soit contrefactuel (noté RPC).

Considérons les extraits suivants :

(Libé003) :

2005,

15 mars: Les Renseignements pakistanais ont perdu sa trace il y a "peut-être huit ou dix mois", déclare Musharraf.

2006,

20 avril: Ben Laden opèrerait à la frontière pakistano-afghane, selon le chef des services de renseignement américains John Negroponte.

(Mon 002) : « *En début de soirée, la Maison Blanche a assuré que le commando était prêt à capturer Oussama Ben Laden vivant. Des déclarations qui contrediraient celles de hauts responsables américains qui affirmaient, à la mi-journée, que les militaires américains avaient ordre de le tuer.* »

L'extrait de (Libé 003) articule un référentiel énonciatif global RE_G, celui de l'auteur, souligné d'un seul trait et deux référentiels énonciatifs locaux RE_L, celui de Musharraf, et celui du chef de renseignement américain John Negroponte souligné de deux traits. La rupture énonciative est marquée dans le texte par les structures « déclare » et « selon » la première ayant été précédée par des guillemets alors que la seconde clôt une supposition au conditionnel. L'utilisation de ce dernier « opèrerait » au lieu d'un futur introduit un référentiel énonciatif possible : il est possible mais non certain que le chef de renseignement américain se basera sur des considérations.

L'extrait (Mon 002) articule un référentiel énonciatif global RE_G, celui de l'auteur, souligné d'un trait RE_L, celui de la Maison Blanche, et celui des hauts responsables américains, en deux traits. La rupture énonciative est marquée dans le texte par les structures « a assuré que » et « affirmaient ». En outre, l'introduction du conditionnel « contrediraient » suppose un référentiel énonciatif possible.

3. Représenter la prise en charge énonciative

3.1. Emergence de la structure discursive

Un texte peut donc être considéré comme une suite de segments, les propositions, organisés au sein de référentiels distincts. Cette organisation structurelle peut être représentée par un arbre. Il s'agit d'un arbre enraciné dont la racine (r) correspond au référentiel énonciatif global, dont chaque branche est étiquetée par l'identifiant qui indique le type de référentiel qu'il dénote et une étiquette de contenu qui indique l'ensemble des propositions qui se rattachent à ce référentiel. Nous illustrons ici la construction d'un arbre à partir de l'exemple (Mon 002). Les étapes suivies correspondent à celles du traitement informatique qui permet de repérer automatiquement des référentiels à l'œuvre dans les textes. L'extrait choisi dans le texte sera segmenté en propositions, l'objectif est de situer ces propositions dans l'arborescence de la structure discursive.

P1 : En début de soirée, la Maison Blanche,

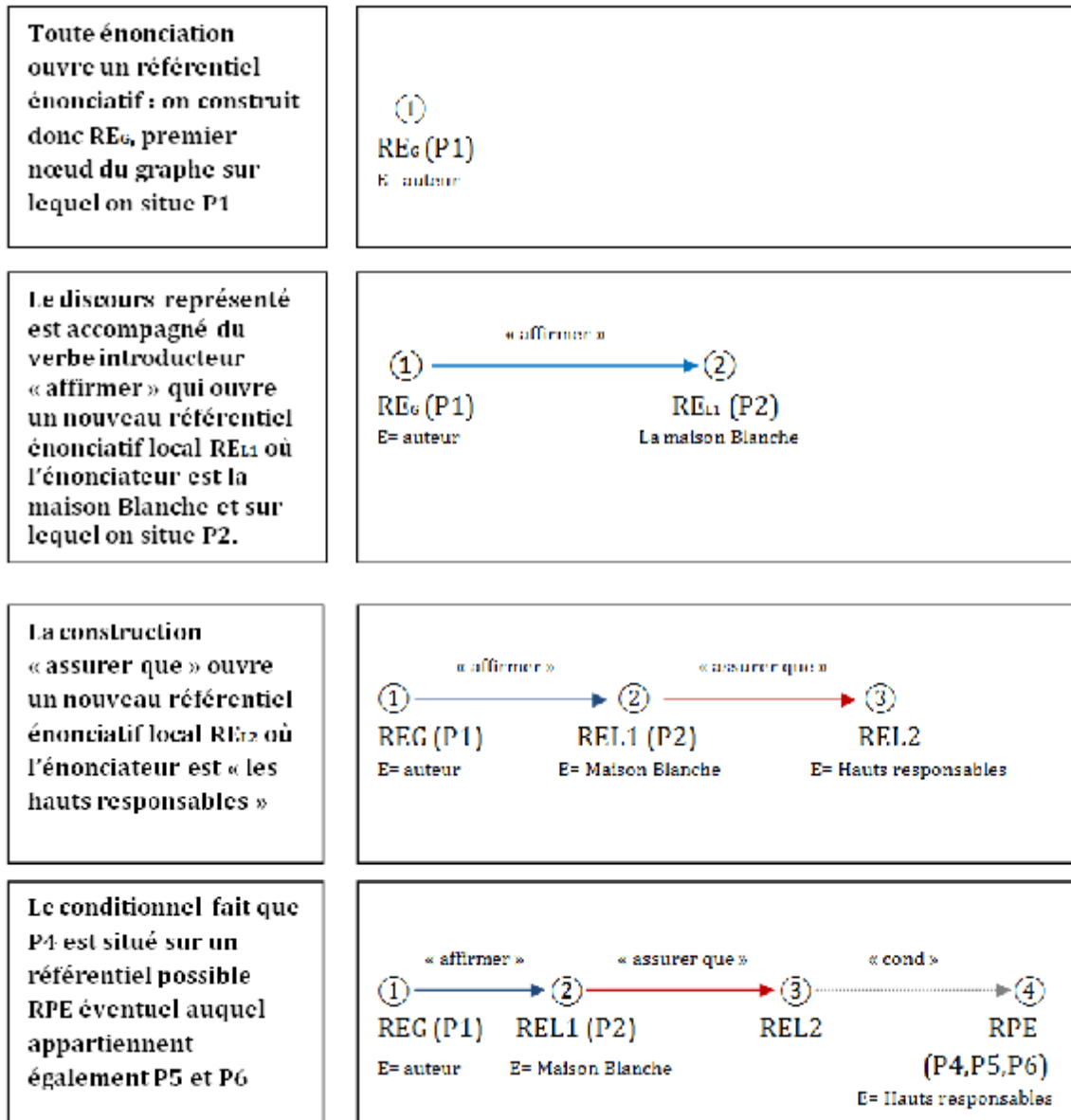
P2 : a assuré que,

P3 : le commando était prêt à capturer Oussama Ben Laden vivant.

P4 : Des déclarations qui contrediraient celles de hauts responsables américains,

P5 : qui affirmaient, à la mi-journée, que,

P6 : les militaires américains avaient ordre de le tuer.

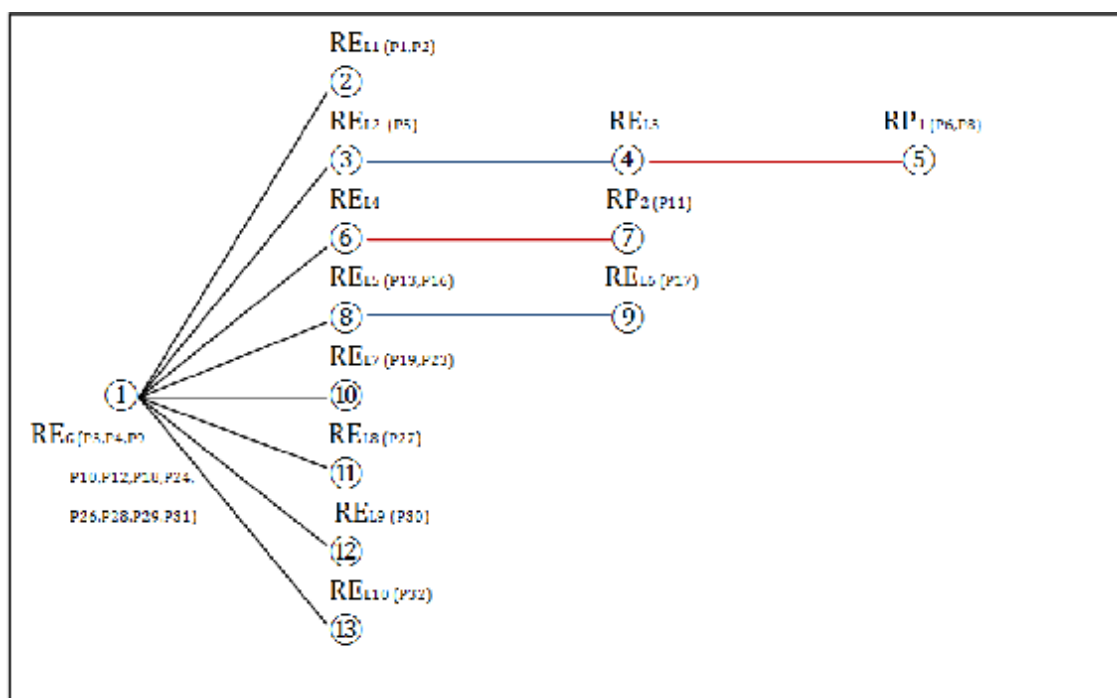


(Fig 7) : Schéma représentatif du discours étudié

3.2 Exploitation de la structure discursive

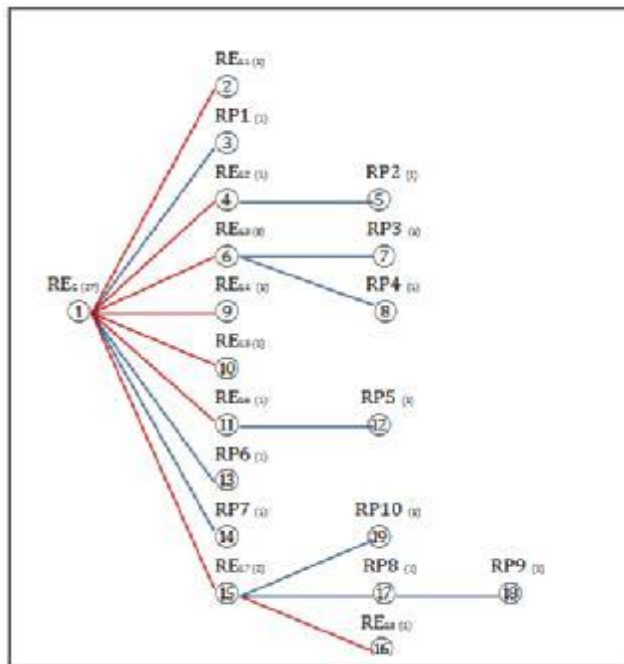
Les arbres discursifs ainsi construits permettent d'accéder directement à l'organisation référentielle des textes et rendent compte de la gradualité de la prise en charge énonciative. Ils peuvent être exploités au niveau global, celui du texte, pour établir des typologies ; au niveau local, celui de la proposition, pour en évaluer la crédibilité : plus une proposition va se situer à un niveau profond de l'arbre et moins elle sera assumée par l'auteur.

Au niveau global, exploiter la structure discursive va permettre de qualifier le texte. La figure 1 illustre l'article complet dont est extrait l'exemple (Mon 002). Ainsi, par exemple, sans lire le contenu informatif de l'article, il est possible de déduire que le texte articule de nombreuses citations, parfois incluses dans d'autres citations comme le montrent les branches 2 et 4. Seules 11 propositions, soit 34% du texte, sont pleinement assumées par l'énonciateur : toutes les autres propositions sont soit modalisées (nœuds 5 et 7), soit situées sur le référentiel énonciatif d'une autre autorité énonciative.

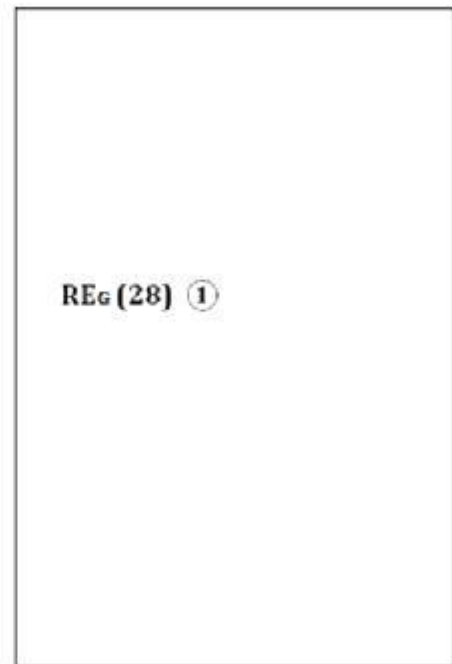


(Fig 8) : Structure discursive du texte (Mon 002)

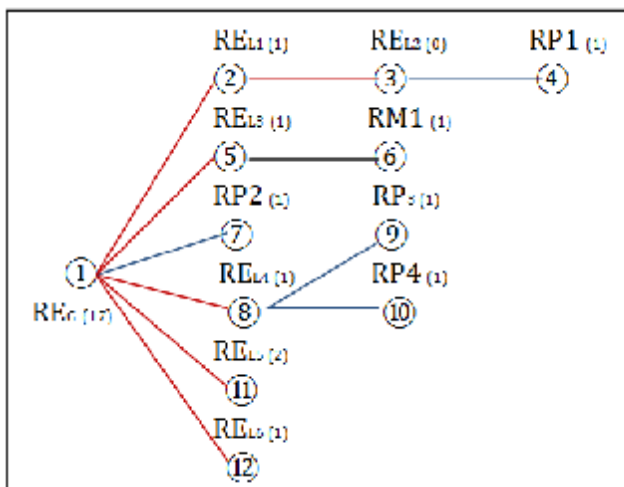
L'intérêt que présente la visualisation discursive apparaît dans la comparaison des textes. La figure 2 compare ainsi les représentations associées à quatre articles : elle fait immédiatement émerger d'une part deux articles à la structure complexe, a et c, et deux articles à la structure simple, b et d. Dans les faits, a et c sont deux articles qui portent sur la thématique de notre corpus (la mort de Ben Laden), alors que b et d sont deux articles définitoires, donc consensuels, tirés de *Wikipedia*. Les deux articles a et c présentent la controverse en faisant se croiser différents points de vue : les faits ne sont pas présentés par le journaliste lui-même mais mis sous l'autorité d'experts.



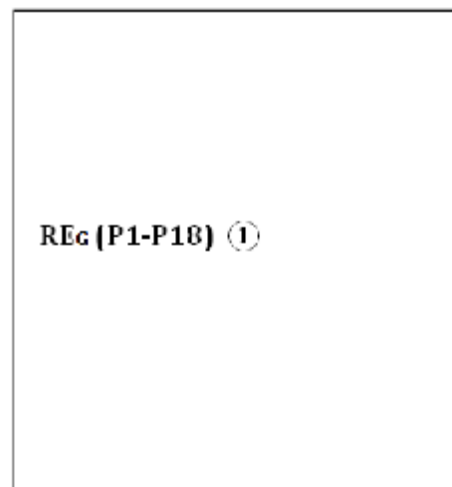
a) (Libé 003)



b) (Wiki 001)



c) (Mon 002)



d) (Wiki 002)

(Fig 9) : Comparaison de quatre articles.

Au niveau discursif, il est possible de mesurer le degré de confiance d'une information en fonction de sa position dans l'arbre. Tout processus de mise à distance provoque un recul dans la profondeur du graphe. On définit donc la profondeur d'un nœud comme la distance entre la racine et le nœud, c'est à dire le nombre d'arêtes qui les séparent. Ainsi dans l'analyse détaillée de l'exemple 4 les trois propositions P4, P5 et P6 ont une profondeur de 3 : l'information est possible,

dans le référentiel de la Maison Blanche, elle-même située dans le référentiel des hauts chefs responsables.

4. Le paradoxal effacement journalistique

4.1 Effacement énonciatif ou surénonciation ?

Le modèle de représentation que nous avons proposé permet de clarifier les différentes variations de prise en charge par l'énonciateur dans ses textes. Plus un article présente une structure complexe et plus le journaliste se met à distance avec ses propos et se réfugie dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à d'autres autorités. Alain Rabatel proposait la notion de *sousénonciateur* pour désigner cet énonciateur qui n'« assume pas » ses propos par rapport à celle de *surénonciateur* qui désigne un énonciateur omniprésent dans le texte. La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme *sousénonciateur* dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts.

Cet effacement a plusieurs buts. Tout d'abord, il augmente l'apparente objectivité de l'article. L'effacement énonciatif du journaliste contraste avec le nombre néanmoins important des paroles expertes invoquées dans l'article : le journaliste semble parfaitement respecter son rôle de « cueilleur d'informations » et non celui de créateur d'événement. Plus les points de vue des experts mis face à face seront nombreux et hétérogènes et plus l'impression d'objectivité sera forte. Dans notre cas d'étude il est clair que les experts sont unanimes sur la question de la mort de Ben Laden, mais la différence réside dans la description de l'opération, les raisons qui ont poussé les Navy Seals à ensevelir son corps en mer. (Mon 007) : « *La Grande Mosquée de Paris a rapidement réagi en estimant qu'un ensevelissement en mer "serait totalement contraire aux règles sacro-saintes de l'islam".* » face à (Mon002) : « *Les Etats-Unis disent au contraire avoir respecté la tradition qui veut qu'une cérémonie funéraire ait lieu dans les vingt-quatre heures qui suivent la mort .* »

Ensuite, le degré de vérité de l'information est renforcé bien que la notion de vérité n'est pas sujette à la gradation, nous évoquerons à la place le degré de crédibilité : le propos est digne de confiance parce que porté par une autorité le plus

souvent digne de confiance et la présence d'une typographie claire (guillemets ou mise en italique par exemple) conforte l'exactitude des citations en mettant à l'abri des accusations de malhonnêteté informationnelle.

Enfin, dans un souci de neutralité, dans les textes portant sur des sujets polémiques, contenus contradictoires sont juxtaposés afin de permettre de traiter l'information en échappant à toute critique de parti pris. Considérons le passage suivant :

(Mon 002) : « *Des organisations musulmanes, tels la Grande Mosquée de Paris et l'institut sunnite al-Azhar, au Caire, ont immédiatement dénoncé un non-respect des rites musulmans qui veulent que le corps soit enterré dans la direction de la Mecque. Les Etats-Unis disent au contraire avoir respecté la tradition qui veut qu'une cérémonie funéraire ait lieu dans les vingt-quatre heures qui suivent la mort. Celle-ci se serait déroulée sur le pont du porte-avions américain sur lequel le corps a été emmené, a affirmé un haut responsable de la défense.* »

Le sujet polémique traité dans ce passage concerne les rites musulmans qui concernent l'inhumation d'un corps. Les deux contenus contradictoires sont ceux de la Grande Mosquée de Paris et un haut responsable de la défense. Dans cet énoncé on remarque une absence totale de l'énonciateur sans se prononcer véritablement sur le fait d'actualité, l'ensevelissement en mer du corps d'Oussama Ben Laden, qui selon la Grande Mosquée de Paris serait contraire aux rites musulmans, alors qu'en face l'instance américaine se déclare ayant respecté les rites en question en organisant des funérailles dans les vingt-quatre heures qui suivirent la mort. Le collage d'opinions d'autorités convoquées évite toute analyse argumentée.

Pourtant, en réalité, le locuteur-scripteur a un réel statut de *surénonciateur* et ce, à plusieurs titres. Premièrement en tant que diffuseur de la parole, c'est lui qui choisit et nomme les autorités. Comme le souligne (Charaudeau 2005), présenter ses sources implique un mode de dénomination qui fait appel à une certaine posture de considération à une autorité ou une source plutôt qu'une autre. Privilégier « la Grande Mosquée de Paris », « Dalil Boubakeur », « M Boubakeur », « un haut responsable », « un responsable » n'est pas anodin. Pour appuyer cela Pierre

Bourdieu invoque l'argument selon lequel il expliquait que « l'apparence de l'objectivité est assurée par le fait que les positions partisans de certains participants sont déguisées (à travers le jeu avec les titres ou la mise en avant de fonctions d'expertise.)»

Deuxièmement, le fait de mettre en perspective et représenter linguistiquement le contenu modifie la portée argumentative et la véracité de l'énoncé. Tout d'abord, la citation est souvent raccourcie sous forme de fragments textuels. Ensuite, les marqueurs du discours rapporté peuvent potentiellement pousser le récepteur à se poser des questions quant à la véracité des faits présentés dans la citation ou discréditer le locuteur-scripteur. La sémantique des verbes introductifs peut se révéler très concluante à cet égard. Ainsi, l'utilisation d'une tournure telle que « persiste à contester », qui fait écho à celle de « persiste à nier », indique explicitement un jugement de valeur du journaliste, jugement qui sera également amplifié par « allant jusqu'à citer ».

Le jugement de valeur négatif peut également être souligné par l'insistance de la mise à distance du propos avec par exemple « selon lui ». Ainsi, même le discours rapporté permet de déterminer les intentions communicatives d'un locuteur-scripteur à travers la sémantique des verbes introducteurs ou les expressions qui précèdent ou closent une citation.

Troisièmement, bien que l'analyse des textes nous montre que le discours journalistique fait appel très souvent au discours rapporté pour convoquer une parole qui fait autorité (parole d'expert, responsable de l'événement ou de témoin direct), la citation ou parole de l'expert n'a de valeur que celle qu'accorde le lectorat au média, sans oublier qu'une restitution fidèle des paroles effectivement énoncées est peu vérifiée dans la plupart des discours et surtout dans le discours journalistique.

4.2 L'information est langage

Il est certes invraisemblable de refuser à la citation l'originalité de ses valeurs, mais la parole de l'expert pourrait être un énième énoncé parmi d'autres que tout le monde pourra remettre en cause ou nier carrément, au lieu d'être garante d'authenticité.

L'instance de production (énonciative) à un grand rôle a joué, dans le recoupement des paroles des experts, responsables, et autres créateurs d'événements, le locuteur-scripteur réalise un travail de patchwork dans lequel il peut à tout moment émettre un jugement de valeur positif ou négatif, non pas dans l'information elle-même mais dans la façon avec laquelle il la présente.

Entre un énonciateur principal (le locuteur-scripteur) qui n'assume pas pleinement l'information et une parole d'expert à qui pourrait faire l'objet d'une remise en cause, le discours journalistique se définirait bien davantage comme une construction langagière que comme le reflet d'une réalité sociale : il n'est que le fragment de cette réalité, isolé et reflété par des mots.

5. La dimension dialogique du discours journalistique

La multitude de *voix* que rencontre chaque discours rend quasi impossible l'originalité d'une parole : « *le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le chemin de l'objet* »⁵ si l'on s'appuie sur cette citation de Bakhtine, il n'y aurait eu que *Adam* (le père de l'humanité) qui a été capable de réaliser un discours à voix unique sans *s'encombrer* d'une autre voix ou d'un autre discours, en d'autres termes il s'agit du discours originel. À partir de ce moment, tout les discours qui ont été produit sont de manière consciente ou inconsciente infiltrés par d'autre,

⁵ Bakhtine, in Todorov (1981), 98.

en convoquant différentes instances énonciatives, et en construisant ce qu'on appelle en analyse du discours « *la mémoire interdiscursive* ».

5.1. La polyphonie

Cette notion renvoie au fait que les textes véhiculent dans la plupart des cas, beaucoup de points de vue ; l'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers son texte. Le terme polyphonie s'est fait connaître grâce aux travaux de Mikhaïl Bakhtine dans les années 1920, qui lui donna dans son livre sur Dostoïevski une nouvelle portée de sens, mais il est important de signaler qu'il réserve le terme de *polyphonie* à certaines utilisations littéraires du dialogisme, dans lequel l'énoncé fait entendre plusieurs voix non hiérarchisées, ce qui en fait d'elle un sous-genre de dialogisme. Sur le plan analytique elle surtout appliquée sur le romanesque étant une sorte d'hybridation, la polyphonie est définie par Bakhtine comme suit « *un système de fusion des langages littérairement organisé.* »⁶ Dans les années 1980, Ducrot faisait appel à cette conception bakhtinienne de l'énonciation en remettant en cause « l'unicité du sujet parlant » à travers les traces « des langages » dans l'énoncé décelées par les mots et expressions qui permettent la subjectivation tels que *les adjectifs subjectifs, les modalités*⁷, etc. Dans le domaine de la polyphonie le discours journalistique se rapporte aux citations au discours direct ou indirect, sans oublier qu'il doit sa crédibilité au rapport de certitude à des discours tiers. Sophie Moirand généralise ce constat dans ses propres termes : « *Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité [...].* »⁸

⁶ Mikhaïl Bakhtine, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris Gallimard, P 178.

⁷ Voir le chapitre « À la recherche de la subjectivité »

⁸ Moirand, Sophie, (2007), *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de Paris, P 85.

5.1.1. Le rapport aux discours-source

Le rapport entre le fil horizontal, représentant le locuteur-scripteur, et les fils intertextuels empruntés aux différentes sources, peut être établi à travers la régularité des sources crée un rapprochement entre l'énonciateur et l'événement (il devient plus crédible). Mais faut-il se tenir à une catégorie d'acteurs ; les plus souvent citées sont les hommes politiques (qu'ils soient pakistanais, afghans ou américains) et les professionnels des services de renseignement. Les hommes politiques jouissent en général d'une forte autorité institutionnelle : élus, ils assument une mission démocratique, leur parole officielle est difficile à mettre en doute. Même si après les campagnes électorales on leur attribue un certain nombre de mensonges⁹ ; néanmoins, les déclarations officielles des hommes politiques restent une source à laquelle on accorde beaucoup de crédit. En pour ce nous soulignons la déclaration officielle du président des états unis après la mort d'Oussama Ben Laden :

« Ce soir, je suis en mesure d'annoncer aux Américains et au monde que les Etats-Unis ont mené une opération qui a tué Oussama ben Laden, le dirigeant d'Al-Qaïda, un terroriste responsable du meurtre de milliers d'innocents », a déclaré Barack Obama.

Cette déclaration résonne comme une réponse à la promesse faite lors de sa campagne électorale de 2008.

Considérons les passages suivants :

(Par 004) : *« Oussama ben Laden, c'est un peu le Che Guevara des islamistes radicaux, explique un enquêteur. Sa mort va provoquer deux sortes de réactions : l'abattement et le désir de vengeance. »*

(Libé 003) : *« « Ben Laden et Al-Zawahiri en sécurité en Afghanistan » affirme à l'AFP un porte-parole taliban. »*

Outre les hommes politiques, les porte-parole des services secrets, et les représentants de lois. Même si l'on peut supposer une certaine connivence avec le

⁹ A ce sujet, le Monde revient sur l'une des promesses faites par Barack Obama lors de sa campagne en 2008 (Mon 001) : *« il tient l'une de ses promesses de la campagne de 2008 - "Nous tuerons Ben Laden" »*

monde politique, les services secrets représentent une double source de légitimité, d'un côté parce qu'ils sont très proches de l'opération, mais encore parce qu'ils font l'objet d'une véritable légende.

(Par 004) : « « *C'est lui qui donnera le la sur la façon dont Al-Qaïda va gérer la disparition de Ben Laden* », annonce Anne Giudicelli. *Experte en terrorisme international, elle estime que « ce sont surtout les intérêts pakistanais et américains qui seront ciblés* ». « *Les Américains ont perpétré un raid meurtrier sur la terre sacrée de l'Islam, cela peut leur coûter cher* », analyse-t-elle. »

Cette tendance générale serait donc amplifiée dans le cas particulier de ce corpus. La figure médiatique de l'*expert* se détache également d'après l'analyse des citations, elle est omniprésente dans tous les types de médias. Ici en effet, les spécialistes du terrorisme s'effacent derrière les enquêteurs. La *mosaïque des voix* qui résonnent dans ces textes est assez homogène, étant donné la faible variété des sources, et la nature sensible du sujet.

5.1.2. La mémoire collective

Sophie Moirand affirme que *les médias contribuent eux-mêmes à construire des liens entre ces faits de société et à tisser des fils interdiscursifs entre les dires des différentes communautés concernées par ces événements.* »¹⁰ Dans le cadre de la présente étude, cette phrase peut être comprise de la façon suivante : le terrorisme islamiste représente une réelle menace pour le monde occidental, des « fils interdiscursifs » sont tendus entre les communautés menacées par des attentats. Pour être encore plus précis, il est possible de faire appel à la notion de la situation du discours¹¹ qui inclut le « moment discursif », c'est-à-dire un événement d'une grande ampleur médiatique, qui a des répercussions sur des discours ultérieurs.

Dans le corpus que nous étudions, la date du 11 septembre 2001 revient à plusieurs reprises comme une sorte de *leitmotiv*. Le 11 septembre n'est plus une date quelconque : il s'agit de tout un cadre interprétatif relié à une situation énonciative. À partir de ce moment discursif cette date-événement devient une référence qui fait

¹⁰ Op cit, Moirand, Sophie (2007), P2.

¹¹ Voir chapitre II À la recherche de la subjectivité, p35.

guise d'explication, qui permet de résumer tout un discours sur les origines et les conséquences d'une situation.

Le concept de « famille d'événements »¹² est lié à celui de moment discursif ; cet événement semble s'inscrire dans une suite d'événements de même type, une même *famille*. Sur ce, on peut dire que le 11 septembre représente l'événement fondateur d'une famille appelée « terrorisme islamiste ». On peut donc lire des passages tels que (Libé 004) : « *Près de dix ans après les attentats du 11-Septembre, «justice est faite», a affirmé M. Obama* ». La famille d'événements contient des éléments descriptifs communs (la méthode des attentats-suicides, la référence à l'Islam), mais aussi des éléments explicatifs (comme l'endoctrinement idéologique des terroristes). En d'autres termes, les attentats du 11 mars 2003 à Madrid ou du 7 juillet 2005 à Londres ont pu être traités de la même manière et à la lumière du précédent traitement médiatique des attentats du 11 septembre à New York. Néanmoins, si la référence est omniprésente dans tous les articles, elle l'est semble-t-il à différents degrés.

5.2. La Référenciation

La référenciation désigne dans une unité d'information des marques verbales ou de toute autre nature (ponctuation, hyperlien, etc.) qui renvoient le lecteur à une unité d'information qui lui est lié. Cette référenciation indique donc la présence d'une unité d'information liée, le lieu où elle se situe, et éventuellement invite le lecteur à s'y reporter.

5.3. Le discours direct :

Cette forme du discours où l'on rapporte des propos d'une tierce personne est plus courante dans le discours journalistique, comme nous l'avons vu auparavant dans les schémas représentant la structure énonciative de certains discours.

Considérons les passages suivants :

¹² Terme emprunté à Sophie Moirand (2007, 7).

(Par 004) : Anne Giudicelli. Experte en terrorisme international, elle estime que « *ce sont surtout les intérêts pakistanais et américains qui seront ciblés* ».

(Libé 001) : « *C'est génial, quelle joie pour les familles qui ont perdu leurs proches lors du 11 Septembre* », dit Anna Howell, professeur de 27 ans.

Les deux passages sont marqués typographiquement par les guillemets, ainsi que l'utilisation des verbes introducteurs « dit » et « estime », ce dernier étant aussi un verbe d'opinion. Le premier passage est une sorte de contribution à l'enquête, alors que le deuxième représente des propos d'une citoyenne ; dans les deux cas le discours direct à une visée argumentative, il peut servir à consolider un point de vue à l'image du premier extrait qui assure que ce sont les intérêts pakistanais et américains qui sont ciblés, et l'expression de joie ressentie par le peuple américain représenté par un professeur.

Conclusion

Représenter le discours par des schémas comme nous le proposons a permis d'accéder directement par la visualisation aux différents référentiels en jeu dans des textes et nous a offert un autre regard sur l'organisation discursive. Cette analyse nous a montré significativement comme les articles font recours à des citations ou à des procédés de modalisation, et ainsi mesurer la distance à laquelle un journaliste se situe par rapport à une information. Inscire ainsi une posture médiatique dans la linguistique discursive permet d'une part de proposer des éléments formels sur lesquels ancrer l'analyse et d'autre part de fournir des outils de représentation et d'analyse qui quantifient les phénomènes repérés, à l'image de la polyphonie, dialogisme ou la référenciation.

En représentant la structure discursive de notre corpus, nous ne proposons pas d'analyser l'apport de la polyphonie ou des autres phénomènes mais simplement de les identifier. En convoquant les opinions d'autorités, ainsi que celle du public cible lui-même le discours médiatique établit avec son lectorat une relation de confiance qui éclipse les procédés subjectifs et insidieux de mise en scène de la parole. Peut-être parce que le pouvoir pour s'exercer dans les sociétés occidentales, a de plus en plus besoin de l'alibi démocratique, lequel s'institue grâce à un jeu d'échange de paroles.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le discours sur l'Islam a obtenu depuis le 11 septembre 2001 une notoriété qui ne joue pas vraiment en sa faveur. L'image que le monde occidentale a de cette religion a été ternie par des individus qui ont fait leur propre interprétation des versets coraniques, ou en d'autres termes une exégèse sur mesure qui justifie leurs actes.

L'analyse du discours pourrait expliquer cette « affaire » qui met en scène des islamistes perpétrant des actes terroristes. Le fait est que ceux-là se sont appropriés le texte sacré, l'ont analysé à leur manière, et ont agi de la sorte. Autrement dit, leur analyse du discours religieux les a menés vers l'acte terroriste qu'ils ont commis. Et de cela nous pouvons observer le pouvoir de l'analyse du discours même si le résultat est parfois morbide.

Par ailleurs, notre problématique a été bâtie sur ce raisonnement, cet effet boule de neige de la réflexion interprétative sur le Coran qui mène à un acte de violence effectif (utiliser des avions pour démolir les deux tours jumelles), celui-là engendrant une réaction verbale, qui se révèle parfois inappropriée. À ce sujet nous voulons parler des discours journalistiques qui font circuler entre les lignes un message, une attitude pour arriver à une représentation, une image mentale associationniste entre deux notions qui étaient au départ loin l'une de l'autre (Islam et terrorisme).

Afin de vérifier les hypothèses que nous avons avancées lors de l'entame de notre travail, nous avons puisé dans cette dichotomie (islam/terrorisme), pour savoir ce qu'elle cache, ses origines et les différentes formes de sa manifestation dans le langage. Nous avons pu la percevoir sur le plan énonciatif (étant l'approche que nous avons préconisé pour l'analyse), nous avons mis la lumière sur la subjectivation des discours étudiés à travers les différents procédés linguistiques parmi lesquels ; l'utilisation de certaines catégories de mots chargés subjectivement (adjectifs, verbes et adverbes).

Lors du second chapitre, nous avons pu mettre la lumière sur la notion de représentation, qui a constitué dans notre corpus un marqueur de la subjectivité. Le néologisme d'Islamalgame en est la preuve ; c'est la résultante de l'utilisation abusive de la dichotomie (Islam/terrorisme), qui a mené à sa cristallisation dans la psyché sociale occidentale à force d'associer les deux notions dans les médias de masse. Il s'agit de la confirmation de l'hypothèse selon laquelle l'instance de production énonciative et l'instance de réception sont liées, l'influence est telle, que les médias deviennent les maitres-pensée du récepteur, et face à cette exposition massive des médias le récepteur occidental n'a qu'à rejoindre les idées que la presse lui impose.

Dans le dernier chapitre, nous avons segmenté les discours en proposition afin qu'on puisse repérer les mécanismes d'effacement énonciatif utilisées par le locuteur-scripteur afin de ne pas assumer la prise en charge énonciative du discours produit et mettre à distance l'information ; pour ce, nous notons l'utilisation des procédés polyphoniques, dialogiques ainsi que la référenciation sans oublier le discours direct.

Le discours journalistique est souvent considéré comme un cas limite du discours de spécialité. Mais depuis la seconde moitié du XXe siècle, le journalisme tourne le dos à l'héritage littéraire lorsqu'on sait que Balzac ou Zola avaient autrefois eux-mêmes tutoyé le discours journalistique, les journalistes d'aujourd'hui se penchent vers la vulgarisation : il emprunte donc largement aux discours spécialisés sans pour autant verser dans leur jargon. Ainsi, le journaliste n'est ni théologien, pour aborder les questions de la religion, ni sociologue pour en faire autant avec la société.

Enfin, nous reconnaissons qu'il y a eu certains éléments qui n'ont pas été pris en compte et que certaines incohérences seraient présentes dans l'analyse, c'est le cas par exemple de la valeur axiologique de certains adjectifs qui peut être discutable, mais nous soulignons que nous avons tenu compte soit du contexte dans lequel ils ont été utilisés, ou soit en fonction de leurs structures syntaxiques.

C'est le cas aussi de la taille des corpus, nous rappelons que nous avons tenu à rester exclusivement dans le cadre des discours journalistiques qui ont traité la mort d'Oussama Ben Laden. Par ailleurs, nous nous inscrirons dans la continuité de cette recherche en explorant dans les prochains travaux d'autres indices de subjectivité, ainsi que certaines stratégies discursives employées par le locuteur en situation d'énonciation afin de s'effacer énonciativement comme le discours rapporté et la référenciation qui constituent des moyens linguistiques efficaces dans la presse occidentale pour ne pas prendre en charge le discours en cours .

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- 1- Adam, Jean-Michel, (2001), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- 2- Amossy, Ruth, Herschberg-Pierrot, Anne, (2005), *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin.
- 3- Anscombre, Jean-Claude, Ducrot, Oswald, (1997), *L'argumentation dans la langue*, 3^e édition, Paris, Mardaga.
- 4- Bachman, Christian et al. (1991), *Langage et communications sociales*, Paris, Didier.
- 5- Benveniste, Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- 6- Bourdieu, Pierre, (1996), *Sur la télévision*. Liber Editions, Paris.
- 7- Caune, Jean, (2006), *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*, Grenoble : PUG, 2^e édition.
- 8- a. Charaudeau Patrick, (1983), *Langages et discours : Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette.
- b. Charaudeau Patrick, (1997) *le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- c. Charaudeau Patrick, Maingueneau, (2002), *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil.
- 9- Danon-Boileau, Laurent, (2007), *Le sujet de l'énonciation*, Paris, Orphys.
- 10- Dubois, Jean et al, (2007), *Grand Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.
- 11- Dostie, Gaétane, (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Paris/Bruxelles : De boeck.
- 12- a. Ducrot, Oswald et Todorov Tzvetan, (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- b. Ducrot, Oswald, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

Bibliographie

- c. Ducrot, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- d. Ducrot, Oswald, (1989) *Logique, structure, énonciation : lecture sur le langage*, Paris, Minuit.
- 13- El Korso, Kamel, (2005), *Communication orale et écrite*, Oran, Dar El Gharb.
- 14- a. Haillet Pierre Patrick, (2005), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques (actes du colloque de CERISY)*, Paris/Bruxelles, De Boeck.
- b. Haillet Pierre Patrick, (2007), *Pour une linguistique des représentations discursives* Paris/Bruxelles, Boeck.
- 15- a. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1979), *Analyse sémiotique des textes*, Lyon, PUL.
- b. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (1997), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, , 3^e édition.
- c. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (2001), *Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- 16- Lalaoui-Chiali, Fatima-Zohra, (2008), *Guide de sémiotique appliquée*, Alger, OPU.
- 17- Lane, Philippe, (2005), *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- 18- a. Maingueneau, Dominique, (1979), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- b. Maingueneau, Dominique, [1994], (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- c. Maingueneau Dominique et Al, (2001), *Introduction à la linguistique française tome I*, Paris, Hachette.
- d. Maingueneau, Dominique, (2003), *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 4^e édition.

Bibliographie

- e. Maingueneau, Dominique, (2007), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, , 2^e édition.
- 19- Martinet, André, (1999), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, juin, 4^e édition, deuxième tirage.
- 20- Moeschler, Jacques, (1998), *Pragmatique du discours : de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- 21- Sarfati, George Elia, (2005), *Eléments d'analyse de discours*, Paris, Armand Colin.
- 22- Saussure, Ferdinand de, (2002), *Cours de linguistique générale*, Bejaia : Talantikit.
- 23- Valette, Mathieu, (2006), *Linguistiques énonciatives et cognitives française : Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Honoré Champion.

Revues :

- 1- Achard Pierre, (1995), Formation discursive, dialogisme et sociologie. In: *Langages*, 29e année, n°117, pp. 82-95.
- 2- a. Authier-Revuz Jacqueline, (1984), Hétérogénéité(s) énonciative(s). In: *Langages*, 19e année, n°73, pp. 98-111.
- b. Authier-Revuz Jacqueline, (1985), La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et de dialogisme. In: *Langue française*. N°65, pp. 92-102.
- 3- Baillet Dominique, (2002), « Islam, islamisme et terrorisme », *Sud/Nord*, 1 trimestre no 16, p. 53-72.
- 4- Berthelot-Guiet Karine. (2007), Présentation. In: *Communication et langages*. N°153, pp. 31-35.

Bibliographie

- 5- Bonnafous Simone. Roselyne Koren, juin (1997), Les enjeux éthiques de l'écriture de presse_Philippe Breton, L'argumentation dans la communication. In: Mots, N°51. pp. 141-143.
- 6- Charaudeau, Patrick, (2007), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai, consulté le 07 décembre 2012.
- 7- Doury Marianne, (2003), « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires » Le cas de l'accusation d'amalgame, *Langage et société*, 3 trimestre n° 105, p. 9-37.
- 8- Coman Mihai. (1996), Éthique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique (Boris Libois). In: Réseaux, volume 14 n°75. pp. 201-202.
- 9- Coudart Laurence. (1996), Formes du discours, structure du journal : l'exemple de La Gazette de Paris . In: Annales historiques de la Révolution française. N°303, pp. 49-66.
- 10- Kodmani. (1983), L'islam dans le monde. In: Politique étrangère N°4 - 48e année pp. 953-964.
- 11- Maingueneau Dominique. (2004), Hyperénonciateur et « participation ». In: Langages, 38e année, n°156, pp. 111-126.
- 12- Petitjean André. (1987), Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle. In: Langue française. N°74, La typologie des discours. pp. 73-96.
- 13- Philippe Gilles. (1995), Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de l'Être et le Néant. In: Langages, 29e année, n°119, pp. 95-108.
- 14- Py Bernard. (2004), Pour une approche linguistique des représentations sociales. In: Langages, 38e année, n°154, Représentations métalinguistiques ordinaires et discours. pp. 6-19.
- 15- a. Rabatel Alain (2004), L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques In: Langages, 38e année, n°156, pp. 3-17.

Bibliographie

b. Rabatel Alain, (2004), « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le Dictionnaire philosophique de Comte-Sponville », *Langages*, 4 trimestre n° 156, p. 18-33.

16- Rigalleau François, Nespoulous Jean-Luc, Gaonac'h Daniel. (1997), La compréhension asyntaxique dans tous ses états. Des représentations linguistiques aux ressources cognitives. In: *L'année psychologique*. vol. 97, n°3. pp. 449-494.

17- Rosier Laurence. (2002), La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. In: *L'Information Grammaticale*, N. 94, pp. 27-32.

18- Roux Jean-Paul. U. Harva. (1960), Les représentations religieuses des peuples altaïques. In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 157 n°2, pp. 224-229.

19- Vion Robert. (2004), Modalités, modalisations et discours représentés. In: *Langages*, 38e année, n°156, pp. 96-110.

Annexe

<i>Liste des figures.....</i>	<i>1</i>
<i>Liste des articles à partir de journaux ou de sites internet :.....</i>	<i>1</i>
<i>I- Le Monde : 8 articles.....</i>	<i>1</i>
<i>II- Le Parisien : 7 articles.....</i>	<i>16</i>
<i>III- Libération : 9 articles.....</i>	<i>22</i>
<i>IV- Wikipedia : 2 articles.....</i>	<i>35</i>

Liste des figures :

Figure 1 : la visée temporelle dans le discours journalistique

Figure 2 : Kerbrat Orecchioni : classification des adjectifs.

Figure 3 : Kerbrat Orecchioni : les verbes d'opinion

Figure 4 : Patrick Charaudeau : Les trois lieux de la machine médiatique

Figure 5 : Les unes de journaux américains du 12 septembre :

Figure 6 : Les Unes représentant l'image du world trade center percuté par les deux avions

Figure 7 : Schéma représentatif du discours étudié (Mon 002)

Figure 8 : Structure discursive du texte (Mon002)

Figure 9 : Comparaison de quatre articles.

I- Articles du Monde :

(Mon 001) La mort de Ben Laden, un succès personnel pour Barack Obama

Le Monde.fr le 02.05.2011 Par Claire Ané

Barack Obama, à la Maison Blanche, dimanche soir 1er mai. | AP/Pablo Martinez Monsivais

"On a rarement vu un président en exercice recevoir un tel cadeau avant une année électorale" : pour le *Guardian* de Londres, comme pour le reste de la presse anglo-saxonne, il ne fait aucun doute que la mort d'Oussama Ben Laden est une bonne nouvelle pour l'Amérique et pour Barack Obama. C'est même *"la meilleure nouvelle [pour lui] depuis que les constructeurs automobiles américains ont recommencé à faire des profits"*, estime Howard Fineman, directeur éditorial du Huffington Post.

Plusieurs journaux en ligne soulignent que l'annonce arrive à point nommé pour Barack Obama, confronté à des sondages d'opinion parmi les plus mauvais depuis son élection. Mais ils divergent sur le rôle qu'a joué le président : ainsi, le *Washington Post*, conservateur, rend surtout hommage aux services de renseignement et aux forces armées, et choisit de saluer *"un moment d'unité nationale"* dans une Amérique divisée.

Le site Internet Politico livre une analyse très différente, estimant que *"prendre la décision d'attaquer constituait un énorme risque pour Obama : il n'y avait aucune certitude que Ben Laden se trouvait sur les lieux, et pas d'assurance que le commando ne connaîtrait pas le même sort que les huit militaires morts il y a trente ans dans la tentative de Jimmy Carter de libérer des otages américains en Iran"*.

LA PRÉSIDENTE D'OBAMA "CHANGÉE À JAMAIS"

Un certain consensus domine sur le fait que Barack Obama gagne ou renforce sa stature de *"commandant en chef"* : non seulement il tient l'une de ses promesses de la campagne de 2008 - *"Nous tuons Ben Laden"* -, mais il revendique clairement, dans son allocution télévisée, la paternité de la traque et de l'opération commando, répondant ainsi aux nombreuses critiques sur sa politique étrangère, notamment sur son *"indécision"* au début de l'intervention en Libye.

Pour le *New York Times*, *"la mort de Ben Laden est certainement l'un des moments les plus significatifs et déterminants de la présidence de Barack Obama. Elle lui permet de revendiquer la plus grande victoire en matière de sécurité nationale de la décennie - victoire qui avait échappé à George W. Bush en presque huit années de mandat"*. Le quotidien new-yorkais, plutôt favorable aux démocrates, estime aussi que la présidence d'Obama s'en trouve *"changée à jamais"*.

Cela suffira-t-il pour obtenir un second mandat en 2012 ? Personne ne se risque à un tel pronostic. Chris Cillizza, sur son blog du *Washington Post*, *The Fix*, rappelle que George Bush père n'est pas parvenu à se faire réélire en 1992, malgré sa victoire, un an plus tôt, dans la première guerre du Golfe. Le *New York Times*, qui cite le même exemple, crédite Barack Obama d'*"un indéniable avantage sur le sujet de la sécurité nationale"*.

OBAMA RESTE EN DIFFICULTÉ SUR LE FRONT ÉCONOMIQUE

Mais, comme le souligne le *Guardian*, en Grande-Bretagne, *"les sondages montrent constamment que la priorité des électeurs n'est plus la sécurité nationale - qui préoccupe moins, dix ans après le 11 septembre 2001 -, mais l'économie. Avec un pétrole au plus haut et un taux de chômage de 9,2 %, Obama sait que même la mort de Ben Laden ne lui assurera pas un second mandat s'il n'y a pas d'embellie économique."*

A plus court terme, ce succès pourrait même être source de quelques difficultés pour le président américain. *"Les gens ont défilé avec des bannières et des drapeaux dans les rues de Washington et de New York pour célébrer la mort de Ben Laden. Mais pensent-ils que nous devons rester en Afghanistan, et, dans une moindre mesure, en Irak ou en Libye ?"* interroge Howard Fineman, du *Huffington Post*. Selon lui, *"la mort de Ben Laden ne va pas clore ce débat. Elle va l'intensifier."*

Claire Ané

(Mon 002) Les questions en suspens autour de la mort de Ben Laden

Le Monde.fr | 02.05.2011 à 22h17 • Mis à jour le 03.05.2011 à 08h22

Photographie non datée d'Oussama Ben Laden. | AP

La satisfaction et les scènes de liesse qui ont suivi l'annonce de la mort du chef d'Al-Qaida, Oussama Ben Laden, tué dimanche au Pakistan par les services spéciaux américains, ont laissé place, lundi 2 mai, à nombre d'interrogations, doutes et zones d'ombre.

- **L'élimination de Ben Laden**

Pourquoi les Américains ont-ils tué Oussama Ben Laden au lieu de le capturer ? C'est la question qui a agité tous les esprits lundi. Les forces spéciales états-uniennes n'ont ainsi "*pas fait de prisonnier*" lors de l'opération qui a vu la mort de Ben Laden et de cinq membres de sa famille et de son entourage.

En début de soirée, la Maison Blanche a assuré que le commando était prêt à capturer Oussama Ben Laden vivant. Des déclarations qui contredisent celles de hauts responsables américains qui affirmaient, à la mi-journée, que les militaires américains avaient ordre de le tuer.

La villa d'Oussama Ben Laden au Pakistan, quelques heures après le raid des forces spéciales américaines. | AP/Anjum Naveed

- **L'identité du corps**

Après l'annonce de la mort de Ben Laden, tué d'une balle dans la tête, les soupçons sur l'identité du corps ont pris de l'ampleur. Tandis qu'une fausse photo du cadavre circulait sur Internet, des internautes s'interrogeaient au contraire sur les preuves dont disposent les Américains pour assurer qu'ils ont abattu le chef d'Al-Qaida.

Une analyse d'ADN a permis de confirmer "*pratiquement à cent pour cent*" la mort d'Oussama Ben Laden, ont annoncé plusieurs hauts responsables américains, sans pour autant préciser quand et comment ont été effectués les tests. La comparaison par un spécialiste de la CIA de photos du corps avec d'anciens clichés a en outre "*permis de déterminer avec quatre-vingt-quinze pour cent de certitude*" son identité, poursuivent-ils. Selon la chaîne américaine CNN, le gouvernement américain ne sait pas encore si et quand il va diffuser les photos du cadavre afin de confirmer ses dires.

- **L'immersion du cadavre**

Les Américains, craignant qu'une sépulture du chef d'Al-Qaida ne devienne un lieu de pèlerinage ou un lieu de recrutement, ont choisi d'ensevelir son corps en mer. Cette raison officielle interroge toutefois sur ce choix et la rapidité avec laquelle le corps a disparu.

Des organisations musulmanes, tels la Grande Mosquée de Paris et l'institut sunnite al-Azhar, au Caire, ont immédiatement dénoncé un non-respect des rites musulmans qui veulent que le corps soit enterré dans la direction de la Mecque. Les Etats-Unis disent au contraire avoir respecté la tradition qui veut qu'une cérémonie funéraire ait lieu dans les vingt-quatre heures qui suivent la mort. Celle-ci se serait déroulée sur le pont du porte-avions américain sur lequel le corps a été emmené, a affirmé un haut responsable de la défense.

- **La coopération avec le Pakistan**

La présence d'Oussama Ben Laden à Abbottabad, une ville à deux heures de route d'Islamabad, entretient le doute sur la réalité de la lutte du Pakistan face à Al-Qaida. Le

président américain, Barack Obama, a rendu hommage à l'aide du Pakistan et a indiqué avoir appelé son homologue, Asif Ali Zardari.

Mais Washington semble avoir fait cavalier seul lors de cette opération. Les Américains n'ont pas prévenu le Pakistan de l'opération et justifient la violation de sa souveraineté par *"l'obligation légale et morale d'agir"*. Pervez Musharraf, ancien président pakistanais, a rétorqué à la BBC que l'opération aurait dû être menée par l'armée pakistanaise : *"Des troupes étrangères ne devraient pas entrer sur notre sol. Je ne m'attends pas à des réactions de joie du peuple pakistanais car leur souveraineté a été violée."* De fait, lundi, quelques centaines de manifestants hostiles aux Etats-Unis se sont rassemblés au Pakistan.

Au soir, l'ambassadeur du Pakistan aux Etats-Unis a indiqué qu'Islamabad lancerait une *"enquête complète"* sur les ratés de ses services de renseignement dans leur traque d'Oussama Ben Laden. *"Il est évident que Ben Laden disposait d'un réseau de soutien. Toute la question est de savoir si ce réseau se trouvait au sein du gouvernement, de l'Etat pakistanais ou de la société pakistanaise"*, a expliqué Hussain Haqqani sur la chaîne CNN.

- **Le risque de représailles**

Al-Qaida et ses groupuscules vont-ils radicaliser leur action après la mort de leur leader ? Les avis sont partagés sur cette question. Le directeur de la CIA, Leon Panetta, a estimé qu'il était *"presque certain que les terroristes vont tenter de venger"* Oussama Ben Laden. De même, le coordinateur de la lutte antiterroriste de l'Union européenne, Gilles de Kerchove, estime qu'il faut *"rester vigilant"* : *"En Europe ou aux Etats-Unis, une sécurité renforcée est nécessaire."*

Le sort des quatre otages français détenus au Sahel par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) pourrait pâtir de la mort d'Oussama ben Laden, estiment experts et sources proches du dossier dans la région. Le sort des deux journalistes détenus en Afghanistan serait, lui, moins sensible, leurs ravisseurs dépendant des talibans et non d'Al-Qaida.

(Mon 003) Ben Laden, une figure médiatique

Le Monde.fr | 02.05.2011 à 20h49 • Mis à jour le 03.05.2011 à 09h38

Par Propos recueillis par Aline Leclerc

Depuis les attentats du 11-Septembre, Oussama Ben Laden a fait des apparitions régulières dans les médias, en son ou en vidéo. | AP/Mohammed Zaatari

Enseignant-chercheur à Sciences-Po, Omar Saghi a participé à l'ouvrage collectif dirigé par Gilles Kepel et Jean-Pierre Milelli Al-Qaida dans le texte, publié aux PUF en 2005. Il évoque Oussama Ben Laden d'abord comme un "enfant de la télévision" et un personnage médiatique.

Oussama Ben Laden a toujours beaucoup utilisé les médias pour relayer ses discours. Etait-ce inédit dans le monde arabo-musulman ?

Oussama Ben Laden se plaçait en réalité dans une tradition qui date au moins des années 50, l'époque où sont apparus les grands tribuns politiques arabes. Ils utilisaient déjà la radio, puis la télévision et s'adressaient à un espace culturel commun aux Arabes. Ils s'étaient mis à parler un arabe standard, classique, de la presse. Et en cela Ben Laden a fait ce qu'avaient fait avant lui Nasser ou Georges Habache dans les années 60-70.

Issue d'une génération qui n'a connu que des dictatures militaires inamovibles depuis les années 70, celle qui a grandi en Syrie sous Assad, en Egypte sous Sadate et Moubarak, en Libye sous Kadhafi, en Irak sous Saddam Hussein, Ben Laden émerge cependant au moment d'une profonde transformation du champ médiatique arabe : au durcissement des régimes qui se mettent à contrôler leur espace médiatique, empêchant toute parole libre, répond l'apparition des chaînes de radio et de médias à l'extérieur de ces pays, mais complètement impliquées dans leur vie, à Londres ou au Liban par exemple. Le champ médiatique devient ouvert, concurrentiel. C'est une situation inédite après de longues années de fort monopole étatique sur l'audiovisuel.

La convergence de ces deux situations particulières, un champ médiatique libre et une situation intérieure fermée, explique l'émergence du phénomène représenté par Ben Laden.

Mais avec Oussama Ben Laden, on est loin des grands discours de plusieurs heures d'un Nasser ou d'un Georges Habache...

La libéralisation du champ médiatique arabe change aussi la façon de parler. Il y a concurrence entre les discours : il leur faut être plus efficace. On va donc passer à des discours plus ciblés, beaucoup plus populistes, beaucoup plus courts. Dans les années 70, les discours de Nasser étaient des vagues de paroles qui pouvaient durer des heures, devant une audience acquise. Face à une sorte de "marché" médiatique concurrentiel, Ben Laden rompt avec cette tradition, il produit un discours qui fonctionne mieux dans ce nouveau contexte.

Ce type de discours correspond aussi parfaitement aux impératifs des nouveaux outils numériques et à Internet : une déclaration de Ben Laden peut se télécharger en quelques minutes, peut se regarder en streaming. Ce qui était impossible avec un discours de trois heures. Ses déclarations courtes vont ainsi connaître un vif succès sur Internet. Leur capacité virale fera qu'elles continueront à circuler même en cas de blocage de l'accès au site.

C'est en cela que Ben Laden est moderne et qu'il a posé vraiment problème dès les années 90.

Voilà pour la forme. Mais le contenu de ses discours était-il également plus adapté à son époque ?

Tout à fait. Dans les années 80, Ben Laden était essentiellement un recruteur pour les combattants en Afghanistan, il passait son temps à faire des tournées de conférences en Arabie saoudite. C'est là qu'il a appris à s'adresser à un large public, et à capter une audience beaucoup plus vaste que les discours très théoriques d'Al-Zawahiri ou d'Azzam, beaucoup plus spécifiques et qui s'adressaient à une population de militants. Ben Laden, lui, s'adressait à des spectateurs.

Par ailleurs, son discours s'inscrit aussi dans une période "post-politique". Contrairement à ses compagnons de route Al-Zawahiri et Azzam, issus des Frères musulmans, il n'appelle jamais à des engagements politiques. Ben Laden n'a pas de théorie. Au spectateur, il demande une condamnation morale, pas une démonstration dogmatique. Son discours est à la fois un discours moralisateur et un discours extrêmement violent, avec des appels au meurtre qui demandent un passage à l'acte. Cela tranche avec les discours très théoriques auxquels on était habitué dans les années 80.

Cette virulence s'explique par le fait que Ben Laden apparaît à un moment où le monde arabe est complètement fermé politiquement, où il est impossible d'émettre une parole politique à l'intérieur des pays arabes. Le seul changement de régime qu'il y a eu dans les années 2000, en Irak, est le fait d'une intervention extérieure. Aucune transformation ne semblait alors possible, à moins d'un recours à une extrême violence. Tout le discours de Ben Laden était construit sur l'idée que comme on ne pouvait rien faire politiquement, la seule solution était de prendre les armes.

Pensez-vous qu'une autre figure d'Al-Qaida peut connaître aujourd'hui le succès médiatique d'Oussama Ben Laden ?

Les choses ont changé. Avec les révolutions de ces derniers mois, la parole politique est de nouveau possible dans le monde arabe. De nouveau les jeux sont ouverts, il est possible de s'engager. Le récent attentat de Marrakech ne doit pas brouiller la tendance globale. Il est très probable qu'on voie baisser le nombre des attentats terroristes.

Par ailleurs, la politique redevient nationale, elle n'est plus internationale. On fait de la politique en Tunisie sur des objectifs tunisiens, en Egypte sur des problématiques égyptiennes. Le point fort de Ben Laden, c'est qu'il ne s'adressait pas à une minorité spécifique : il était, pour l'ensemble du monde arabo-musulman, l'unique porte-parole d'un discours libre, qui se positionnait contre les Américains. Il avait réussi, en quelque sorte, à monopoliser l'imaginaire collectif. Aujourd'hui, il y a de nouveau des paroles diverses. Beaucoup de figures locales nationales émergent un peu partout qui peuvent se déclarer contre les Américains, contre la politique égyptienne sans basculer dans la violence.

Les médias privilégient le sensationnel, la violence, les catastrophes. Ben Laden donnait à voir ce genre de choses : tous les quatre ans au moins, il avait besoin d'un attentat pour alimenter sa valeur ajoutée médiatique. Al-Qaida était jusqu'ici le seul producteur d'images chocs. Mais aujourd'hui, les révolutions arabes ont réussi à capter l'attention des médias, et pour plusieurs mois au moins. La parole est libre, concurrentielle, et les révolutions arabes ont produit de nouvelles images, intéressantes médiatiquement. Il y a des manifestations, des millions de gens dans la rue, il y a des choses qui bougent. Je crois que cela s'accompagnera d'une diminution de la violence terroriste.

Propos recueillis par Aline Leclerc

(Mon 004) La mort de Ben Laden clôt une "sombre décennie"

Le Monde.fr | 02.05.2011 à 15h28 • Mis à jour le 05.05.2011 à 14h54

Par Gilles Kepel, politologue et spécialiste de l'islam, professeur à Sciences Po et membre de l'Institut universitaire de France

La mort physique d'Oussama Ben Laden, fait suite à la mort politique du chef d'Al-Qaida, liquidé par les révolutions démocratiques arabes dont les slogans étaient aux antipodes de son idéologie islamiste radicale. Eût-il été éliminé par George W. Bush durant la guerre contre la terreur, Ben Laden aurait pu servir de martyr à la cause jihadiste, voire d'icône aux mouvements anti-occidentaux divers du monde musulman. Sa mort vient clore une sombre décennie dans les relations entre le monde arabe et musulman et l'Occident, ouverte par les attentats du 11-Septembre et refermée par la révolution du jasmin tunisienne, par la place Tahrir au Caire et par les aspirations des peuples arabes à la démocratie et aux droits de l'homme.

Bien sûr, la nébuleuse d'Al-Qaida reste présente et garde des capacités de nuire. Nul autre qu'Ayman Al-Zawahiri, son principal idéologue et chef propagandiste depuis la raréfaction des apparitions publiques de Ben Laden ces dernières années, vient de diffuser une cassette vidéo longue d'une heure qui prodigue ses encouragements à Abboud al-Zomor, jihadiste arrêté à l'assassinat de Sadate, élargi à la chute de M. Moubarak, et qui vient de lancer un parti politique islamiste radical en Haute-Egypte.

Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) détient toujours quatre de nos compatriotes en otage, et l'attentat de Marrakech n'a pas encore livré tous ses secrets. Le terrorisme reste présent, mais sa capacité à mobiliser les masses musulmanes est plus faible que jamais. Ben Laden, beaucoup critiqué en public, de Casablanca à Djakarta, était loué en privé pour avoir infligé une humiliation à l'Amérique : avec son élimination dans un "sans faute" militaire et politique par le président Obama, ce dernier reprend la main et l'effet sur la psychologie des masses en monde musulman devrait contribuer à dissiper pareilles chimères.

Les despotes arabes avaient obtenu un sursis de dix ans en jouant de l'épouvantail : Ben Ali, rempart contre Ben Laden. Avec la perte de pertinence d'Al-Qaida, l'espace politique arabe s'est ouvert depuis décembre 2010 - exit M. Ben Ali (et M. Moubarak, en attendant les suivants de liste). Exit désormais aussi, pour de bon, M. Ben Laden. Le changement à l'œuvre dans le monde arabe, qui est l'œuvre des forces sociales et politiques sur le terrain, est conforté par la mort du plus charismatique des jihadistes - et la prudence dont font preuve les communiquants de la Maison Blanche, se gardant de tout triomphalisme, ne diffusant pas la photo du cadavre, annonçant même que celui-ci est traité "selon les rites musulmans" est destinée bien sûr à éviter que le gain politique indéniable de la mort de Ben Laden ne puisse être détourné.

Les enjeux pour Barak Obama sont considérables. Ce président brocardé par ses adversaires des *tea parties* pour la pusillanimité qu'ils lui prêtaient au Moyen-Orient, son souci trop grand des intérêts arabes - et palestiniens - depuis son discours du Caire, a réussi ce que les matamores de l'administration précédente ont échoué à faire, malgré les dérapages liberticides de la guerre contre la Terreur : tuer le responsable des attentats

du 11-Septembre, "rendre justice" selon sa propre expression, aux victimes innocentes du World Trade Center, du Pentagone et de l'avion qui s'est écrasé en vol.

Outre le regain de popularité qu'il y gagnera pour la réélection, il a désormais l'atout maître en mains pour le dossier qui peut contribuer à débloquer la situation au Moyen-Orient : la relance du processus de paix, et la reconnaissance de l'Etat palestinien lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

Gilles Kepel, politologue et spécialiste de l'islam, professeur à Sciences Po et membre de l'Institut universitaire de France

(Mon 005) "Cette mort va encourager les tendances centrifuges au sein d'Al-Qaida"

LE MONDE | 02.05.2011 à 13h37 • Mis à jour le 02.05.2011 à 18h34

Par Propos recueillis par Gilles Paris

Jean-Pierre Filiu est spécialiste du djihadisme. Il est également historien, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris.

Dans votre livre, "Les neuf vies d'Al-Qaida" [Fayard, 2009], vous dressiez un constat d'échec de l'organisation terroriste. Que peut-il rester d'Al-Qaida après la mort d'Oussama Ben Laden, qui en était à la fois le fondateur et son icône ?

Jean-Pierre Filiu : Oussama Ben Laden vient de trouver la mort au cours d'une opération de commandos américains sur ce même territoire pakistanais où il avait, en août 1988, fondé Al-Qaida, littéralement "la Base", la première, et on peut l'espérer, la dernière organisation terroriste à vocation planétaire.

L'adhésion à Al-Qaida s'opérait sur la base d'une allégeance personnelle et absolue à Ben Laden. Aucun mécanisme de succession n'était prévu et l'équation personnelle du fondateur de l'organisation, en termes de prestige médiatique et de charisme militant, est unique. Son adjoint Ayman Al-Zawahiri, de nationalité égyptienne, n'a pas la capacité de s'imposer sur un mode comparable.

Selon vous, Al-Qaida n'a donc pas été préparée à gérer un après-Ben Laden. Quels défis va-t-elle devoir affronter désormais ?

Cette disparition va très vite encourager les tendances centrifuges au sein d'Al-Qaida, entre un "centre" de plus en plus pakistanisé et donc étranger aux réalités arabes, une branche irakienne désormais identifiée au sunnisme le plus agressif et une Al-Qaida pour la péninsule Arabique, très marquée par sa dimension yéménite et son ambition saoudienne, qui refusera sans aucun doute de s'aligner sur un dirigeant égyptien.

Que signifie cette disparition pour l'autre "filiale", Al-Qaida pour le Maghreb islamique (AQMI) ?

Au sein d'AQMI, la mort de Ben Laden va accentuer les tensions entre "l'émir" et commandant de l'organisation, Abdelmalek Droukhal, qui avait prêté personnellement

allégeance à Ben Laden, et un de ses subordonnés pour le Sahara, Abdelhamid Abou Zeid, qui détient toujours cinq otages occidentaux (dont quatre otages français enlevés à Arlit) et aurait des relations directes avec Al-Zawahiri.

La mort d'Oussama Ben Laden valide-t-elle la stratégie américaine contre Al-Qaida ?

Sous réserve des précisions qui ne vont pas manquer d'être fournies sur cette opération dans les prochaines heures, un parallèle s'impose avec la mort de [Abou Moussab] Al-Zarkaoui [chef d'Al-Qaida pour l'Irak] dans un bombardement américain, en juin 2006. La campagne menée par les drones de la CIA contre les refuges djihadistes dans les zones tribales du Pakistan a fini par payer, contraignant Ben Laden à fuir vers la banlieue d'Islamabad, où il était devenu aussi vulnérable que Al-Zarkaoui, cinq ans plus tôt, hors de la province d'Anbar.

C'est un triomphe pour Barack Obama, qui a, comme toujours, la victoire modeste. Sa stratégie de lutte ciblée contre Al-Qaida porte ses fruits, en rupture avec la désastreuse "guerre globale contre la terreur" de son prédécesseur, George Bush. L'Amérique peut enfin, au bout de près de dix ans de travail, de deuil inachevé, tourner la page du 11-Septembre.

Propos recueillis par Gilles Paris

(Mon 006) Obama : "La mort de Ben Laden ne marque pas la fin de nos efforts"

Le Monde.fr avec AFP | 02.05.2011 à 08h11 • Mis à jour le 02.05.2011 à 08h52

Barack Obama, le 1er mai, à Washington. | AFP/CHRIS KLEPONIS

Barack Obama a annoncé dimanche soir la mort d'Oussama Ben Laden dans une opération conduite par les forces spéciales américaines. Voici le texte du discours prononcé depuis la Maison Blanche par le président américain :

"Ce soir, je suis en mesure d'annoncer aux Américains et au monde que les Etats-Unis ont mené une opération qui a tué Oussama Ben Laden, le dirigeant d'Al-Qaida, un terroriste responsable du meurtre de milliers d'innocents.

Cela fait presque dix ans qu'un beau jour de septembre a été assombri par la pire attaque de notre histoire. Les images du 11-Septembre sont marquées au fer rouge dans notre mémoire nationale : des avions détournés qui traversent un ciel sans nuage, les tours jumelles qui s'effondrent, de la fumée noire qui s'élève du Pentagone, et l'épave du vol 93 à Shanksville en Pennsylvanie, où des actes d'héroïsme ont empêché encore davantage de chagrin et de destruction.

Et nous savons aussi que les pires images sont celles qui n'ont pas été vues par le monde entier. La chaise vide au dîner. Les enfants qui ont dû grandir sans leur mère ou leur père. Les parents qui ne pourront plus jamais tenir leurs enfants dans leurs bras. Près de trois mille concitoyens nous ont été arrachés, nous laissant un vide terrible dans le cœur.

Le 11 septembre 2001 (...), nous avons aussi été unis dans notre résolution à protéger notre pays et à traduire en justice ceux qui avaient commis ces attentats haineux (...). Et nous sommes donc entrés en guerre contre Al-Qaida pour protéger nos ressortissants, nos amis et nos alliés.

Et pourtant, Oussama Ben Laden a évité une capture et a réussi à s'échapper d'Afghanistan au Pakistan. Dans le même temps, Al-Qaida a continué à agir le long de cette frontière, et à travers ses branches, dans le monde entier.

Et peu après avoir pris mes fonctions [*en janvier 2009*], j'ai demandé à Leon Panetta, le directeur de la CIA, de faire de l'élimination ou de la capture de Ben Laden la priorité de notre guerre contre Al-Qaida, alors même que nous continuions à mener des opérations pour détruire, démanteler et vaincre son réseau.

Et, au mois d'août dernier, après des années de travail de fourni de nos services de renseignement, j'ai été informé de l'existence d'une possible piste vers Ben Laden.

Il a fallu plusieurs mois pour remonter ce fil. J'ai rencontré mon équipe de sécurité nationale à de nombreuses reprises pour réunir davantage de renseignements relatifs à une localisation de Ben Laden dans un complexe de bâtiments en plein cœur du Pakistan.

Et finalement, la semaine dernière, j'ai déterminé que nous avions suffisamment de renseignements pour agir, et ai autorisé une opération destinée à capturer Oussama Ben Laden et à le présenter devant la justice.

Aujourd'hui (*dimanche*), les Etats-Unis ont lancé une opération ciblée contre ce complexe au Pakistan, à Abbottabad. Une petite équipe d'Américains l'a menée avec un courage et une habileté extraordinaires. Aucun Américain n'a été blessé. Après un échange de coups de feu, ils ont tué Oussama Ben Laden et ont récupéré son corps.

La mort de Ben Laden constitue la réussite la plus importante jusqu'ici dans les opérations de notre pays pour vaincre Al-Qaida. Toutefois, sa mort ne marque pas la fin de nos efforts. Il n'y a aucun doute sur le fait qu'Al-Qaida va continuer à essayer de s'en prendre à nous. Il nous faut rester vigilants dans notre pays et à l'étranger, et nous le resterons.

Nous devons répéter que les Etats-Unis ne sont pas en guerre contre l'islam et ne le seront jamais (...). Ben Laden n'était pas un dirigeant musulman. Il a tué énormément de musulmans (...). Sa fin devrait être saluée par tous ceux qui croient en la paix et la dignité humaine.

Il est important de noter que notre coopération dans l'anti-terrorisme avec le Pakistan nous a aidés à parvenir à Ben Laden et au complexe dans lequel il se cachait. Ce soir, j'ai appelé le président [*pakistanaï Asif Ali*] Zardari (...), c'est un grand jour, une journée historique pour nos deux pays.

Les Américains n'ont pas choisi ce combat. Il est venu vers nous et a commencé avec le massacre insensé de nos compatriotes. Après presque dix ans de service, de lutte et de sacrifice, nous connaissons bien le coût de la guerre.

Mais (...) nous ne tolérerons jamais que notre sécurité soit menacée, et ne resterons pas inertes lorsque nos ressortissants sont été tués (...). Nous respecterons les valeurs qui nous définissent. Et en un soir comme celui-ci, nous pouvons dire aux familles qui ont perdu des êtres chers à cause du terrorisme d'Al-Qaida : justice est faite."

(Mon 007) Le corps de Ben Laden aurait été enseveli en pleine mer

Le Monde.fr avec AFP, AP et Reuters | 02.05.2011 à 13h29 • Mis à jour le 02.05.2011 à 18h27

Le corps d'Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaida tué dimanche 1^{er} mai lors d'une opération commando américaine, aurait été enseveli en mer. C'est ce qu'ont annoncé lundi matin les chaînes américaines CNN et MSNBC, sans toutefois préciser les détails de l'opération ni le lieu où le corps a été abandonné.

Washington n'a pas commenté officiellement cette information, un haut responsable de l'administration Obama se contentant d'indiquer : *"Nous nous sommes assurés que son corps avait été traité en accord avec la pratique et la tradition musulmane. C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux."*

Le *New York Times* et Associated Press citent également des responsables américains qui confirment, sous couvert d'anonymat, que le corps a bien été enseveli en mer. Selon le responsable interrogé par AP, la décision a été prise pour respecter les rites musulmans qui veulent qu'un mort soit "inhumé" vingt-quatre heures après son décès. Or Washington jugeait extrêmement compliqué de trouver, dans un délai si court, un pays qui accepterait d'accueillir la dépouille du leader d'Al-Qaida. Autre motivation, les Etats-Unis ne voulaient par ailleurs en aucun cas que la tombe de Ben Laden puisse devenir un lieu de pèlerinage.

"TOTALEMENT CONTRAIRE AUX RÈGLES DE L'ISLAM"

La Grande Mosquée de Paris a rapidement réagi en estimant qu'un ensevelissement en mer *"serait totalement contraire aux règles sacro-saintes de l'islam"*. Un proche du recteur Dalil Boubakeur s'est déclaré *"très surpris"* de ces informations. Selon la tradition musulmane, *"le corps d'un défunt doit d'abord être lavé avec de l'eau savonneuse, puis de l'eau claire et enfin avec de l'eau mêlée de camphre, avant d'être entouré de trois pièces d'étoffe"*. M. Boubakeur ajoute que *"l'inhumation se fait en terre, sans cercueil. La dépouille doit être placée parallèlement à la Mecque, la tête du défunt légèrement tournée vers la droite pour que son visage soit tourné vers la Kaaba, le sanctuaire sacré de la Mecque"*.

Le *Guardian* explique toutefois, citant *"plusieurs sites musulmans"*, que l'ensevelissement en mer est autorisé dans certaines circonstances : en cas de long voyage en bateau au cours duquel le navire menace ne pas toucher terre avant longtemps ; s'il existe un risque que le corps soit exhumé et mutilé par des ennemis. Dans ces cas, il convient toutefois de lester le cadavre et d'éviter de le laisser à un endroit où les prédateurs marins pourraient s'en nourrir immédiatement.

Autre problème auquel risquent d'être confrontées les autorités américaines : cette décision rapide d'ensevelir le corps sans sépulture alimente d'ores et déjà les soupçons

de manipulation. Faute, pour l'instant, de publication de preuves de la mort de Ben Laden – vidéos, photos ou prélèvement ADN authentifiés –, les thèses conspirationnistes vont déjà bon train.

(Mon 008) "La mort de Ben Laden n'aura pas d'impact direct sur l'insurrection afghane"

LE MONDE pour Le Monde.fr| 02.05.2011 à 17h06• Mis à jour le 02.05.2011 à 17h49

Par Chat modéré par Emmanuelle Chevallereau

Charlotte : Quel est le principal élément qui a permis à cette opération de réussir tandis que toutes les précédentes ont échoué ?

Jacques Follorou : Il existe une donnée politique régionale qui a sans conteste joué un rôle dans la réussite de l'opération. C'est la participation plus importante du Pakistan dans la résolution du conflit afghan, et notamment dans le processus de paix en cours avec les talibans.

L'intégration du Pakistan aux côtés de la communauté internationale et des Afghans dans la recherche d'une solution pacifique et politique en Afghanistan lui assure une forme de contrôle sur l'avenir de la région.

Deux événements ont symbolisé cette évolution. Tout d'abord, l'arrestation du mollah Baradar (l'un des proches du mollah Omar, chef des talibans) en janvier 2010 à Karachi, qui était engagé dans un dialogue avec les autorités afghanes et l'ONU, avait marqué la volonté du Pakistan de ne pas être mis à l'écart d'une solution politique en Afghanistan.

Le message avait été reçu par les Américains et par les Afghans : rien ne pourra être fait dans la région sans la prise en compte pleine et entière des intérêts d'Islamabad. Résultat : Kaboul a envoyé un premier message, ce fut l'éviction du chef des services secrets afghans, Amrullah Saleh, très antipakistanaï.

Puis le rapprochement du président Hamid Karzaï des autorités pakistanaises. Ce nouveau rôle du Pakistan dans la résolution du conflit afghan a sans doute fait bouger un certain nombre de lignes diplomatiques qui ont fait basculer les rapports de forces au sein des forces de sécurité pakistanaises et levé un verrou qui protégeait jusqu'à maintenant Oussama Ben Laden.

PhilThib : Comment les Pakistanais peuvent-ils justifier la présence d'un regroupement de terroristes sur leurs terres (à 50 km de leur capitale) ?

Et comment peut-on imaginer que l'ISI [le renseignement militaire pakistanais] ne soit pas noyauté par des sympathisants des thèses extrémistes si ce "compound" existe depuis plus de cinq ans. L'ISI ne l'avait-il pas mis sous surveillance ? Il semble que les sources ayant permis la localisation de Ben Laden dans cette résidence soient purement basées sur un travail d'intelligence américain.

Il faut rappeler que la première victime du terrorisme, c'est le Pakistan. En nombre de victimes chez les civils et en nombre de pertes de soldats.

Le Pakistan, c'est un pays très complexe, où les forces armées jouent un rôle central et sont elles-mêmes traversées par des divergences de vue sur ce que doit être le Pakistan de demain.

L'histoire a montré que non seulement les services secrets militaires pakistanais, l'ISI, comme d'ailleurs les services de renseignement américains, lors du djihad contre les Soviétiques, entretenaient des liens très étroits avec non seulement les moudjahidins mais tous les combattants islamistes qui voulaient chasser l'Union soviétique d'Afghanistan.

Ce rappel historique étant fait, on ne pouvait néanmoins pas dire ces dernières années que, officiellement, le Pakistan soutenait des groupes terroristes sur son territoire ou à l'étranger.

Néanmoins, il est aussi avéré qu'au sein des services pakistanais, soit par conviction, soit par intérêt, certains réseaux ont maintenu des contacts aussi bien avec des talibans qu'avec des extrémistes liés au conflit avec l'Inde sur le Cachemire.

En ce qui concerne Al-Qaida, de source occidentale, personne n'a soutenu que le Pakistan entretenait des liens avec ce groupe djihadiste.

Cela étant dit, il est clair, selon moi, que l'opération menée contre le repaire d'Oussama Ben Laden n'aurait pu être conduite sans l'aide des services de renseignement militaire pakistanais.

Mais aujourd'hui, pour des raisons de politique intérieure, et notamment en raison d'un sentiment anti-américain dans ce pays, Islamabad ne peut se permettre d'assumer ouvertement son assistance technique et son rôle dans la mort du chef d'Al-Qaida.

Pour terminer, selon un certain nombre de spécialistes aujourd'hui, il apparaît vraisemblable qu'Oussama Ben Laden a bénéficié d'une protection de certains éléments de l'establishment militaire pakistanais.

Luba : A votre avis, faut-il s'attendre à des représailles de la part des talibans en Afghanistan et au Pakistan dans les prochaines heures et les prochains jours ?

Il faut bien distinguer les talibans d'Al-Qaida. L'insurrection talibane en Afghanistan n'a pas de vocation djihadiste. C'est un mouvement nationaliste, simplement préoccupé par la reconquête du pouvoir à Kaboul.

Si l'histoire a conduit ce régime, lorsqu'il était au pouvoir, à nouer et entretenir des liens avec Al-Qaida, ce partenariat a depuis fait long feu. Le seul réseau taliban dont les liens avec les Arabes d'Al-Qaida sont avérés par les autorités à la fois américaines et afghanes est celui de la famille Haqqani.

Il s'agit d'insurgés afghans vivant à cheval entre l'est de l'Afghanistan et les zones tribales pakistanaises.

Selon Mike Mullen, chef d'état-major interarmée américain, l'ISI entretient depuis longtemps des liens avec le réseau Haqqani. Pour leur part, certains hauts responsables militaires pakistanais assument le fait de ne pas être en guerre ouverte avec le réseau Haqqani car, selon eux, ce réseau n'est pas en guerre contre le Pakistan.

Donc la mort du chef emblématique d'Al-Qaida n'aura pas d'impact direct sur l'insurrection afghane, et ce d'autant plus qu'aujourd'hui, de 70 % à 80 % des troupes talibanes viennent d'Afghanistan.

Hélène : Quelles conséquences concrètes peut avoir la mort de Ben Laden dans un futur proche sur l'engagement occidental en Afghanistan ?

Des conséquences sur le terrain, on en verra très peu, puisque l'essentiel des combattants insurgés n'appartiennent pas à Al-Qaida.

En revanche, il paraît évident que fin juin-début juillet prochain, lorsque Barack Obama va s'exprimer sur le début du retrait des renforts américains envoyés en Afghanistan, la mort d'Oussama Ben Laden lui permettra de justifier, notamment auprès du pouvoir militaire américain, ce désengagement.

XYZ : Ne pensez-vous pas que l'ISI ou d'autres au Pakistan protégeaient Ben Laden, et quelqu'un parmi ces gens a lâché Ben Laden ?

Pour m'exprimer plus clairement, il y a un certain nombre de lignes qui ont bougé dans la région. Premièrement, le curseur diplomatique s'est déplacé, avec une plus grande prise en compte des intérêts pakistanais dans la résolution du conflit afghan. Pour Islamabad, ce point était à ce jour encore en suspens, et la reconnaissance par Kaboul et les Etats-Unis du rôle incontournable du Pakistan a sans doute permis à ceux, au sein de l'establishment militaire pakistanais, qui étaient désireux de trouver le chef d'Al-Qaida d'avancer un certain nombre de pions.

Sur le terrain économique, le Pakistan connaît, notamment depuis les graves inondations de l'année dernière, de graves difficultés. Les Etats-Unis ont injecté depuis un an et demi dans l'économie pakistanaise des fonds jamais atteints en faveur d'un pays étranger.

Cela a créé une dépendance encore plus importante qu'elle ne l'était auparavant, notamment sur le terrain militaire. Ce deuxième point a également permis, sans doute, d'accentuer, du côté pakistanais, les recherches du chef d'Al-Qaida.

Enfin, en ce qui concerne la traque d'Oussama Ben Laden, vu l'omniprésence de l'ISI dans ce pays, sa puissance, il paraît difficile d'imaginer que les Américains aient pu agir seuls. C'est parce que le contexte général a évolué que, au sein des services pakistanais, le rapport de forces a sans doute évolué en faveur de ceux qui soutenaient cette traque.

Marko : Pourquoi les autorités américaines n'ont-elles pas tenté la capture et le jugement de Ben Laden, comme avec Saddam Hussein ?

En tout cas, une chose paraît évidente, et elle apparaîtra sans doute quand l'émotion suscitée par la mort sera retombée, c'est le cadre légal dans lequel cette opération est intervenue.

A savoir : est-ce qu'un Etat de droit pouvait user des moyens qu'il conteste envers ceux qu'il combat ? Quand les Etats-Unis disent "*Justice est faite*", je ne suis pas sûr qu'un certain nombre d'Etats à travers le monde partagent cette idée de justice expéditive, en dépit des traumatismes causés par les attaques d'Al-Qaida.

Chat modéré par Emmanuelle Chevallereau

II- Articles du Parisien :

(Par 001) La France salue la mort de ben Laden, "événement majeur de la lutte contre le terrorisme"

02.05.2011

La France "salue la ténacité des États-Unis" après la mort de ben Laden, qu'elle qualifie d'"événement majeur de la lutte mondiale contre le terrorisme", lundi dans un communiqué de l'Elysée. "L'annonce par le président (Barack) Obama de la mort d'Oussama Ben Laden à la suite d'une remarquable opération de commando américaine au Pakistan, est un événement majeur de la lutte mondiale contre le terrorisme. La France salue la ténacité des États-Unis qui le recherchaient depuis 10 ans", affirme l'Elysée. "Principal responsable des attentats du 11 septembre 2001, Oussama Ben Laden était le promoteur d'une idéologie de haine et le chef d'une organisation terroriste qui a fait des milliers de victimes dans le monde entier, notamment dans les pays musulmans", ajoute la présidence. La France estime que "pour ces victimes, justice est faite. Ce matin, la France pense à elles et à leurs familles", ajoute-t-on. "Le fléau du terrorisme subit un échec historique, mais ce n'est pas la fin d'Al-Qaïda", met en garde l'Elysée. Selon Paris, "le combat contre les criminels qui s'en réclament doit se poursuivre sans relâche et rassembler tous les États qui sont victimes de ces crimes". Dans un communiqué distinct, le Premier ministre, François Fillon, évoque également "une victoire pour tous ceux qui luttent contre le terrorisme". "La fin de la traque du leader d'Al-Qaïda montre que pour ceux dont l'arme est le mépris de la vie, il n'y a ni refuge ni impunité", estime M. Fillon. Pour autant, si "une étape vient d'être franchie", le chef du gouvernement relève que "le combat contre le terrorisme" n'est pas "terminé" et que la vigilance doit même "être renforcée". Relevant que la France "paye un lourd tribut à cette lutte par le nombre de ses soldats tués ou blessés en Afghanistan et de ses ressortissants pris en otage", il assure que Paris "continuera à se battre pour le respect de la vie humaine, pour la paix et pour la démocratie".

(Par 002) Comment les Américains ont traqué Ben Laden

03.05.2011

Oussama ben Laden avait échappé au déluge de feu de l'armée américaine sur les grottes de Tora Bora, en 2001, en Afghanistan. Dix ans plus tard, c'est un commando d'élite des Navy Seals qui est venu abattre l'homme le plus recherché du monde dans une villa-forteresse d'Abbottabad, au Pakistan. Dans cette ville de moyenne montagne, jusqu'ici plus connue comme havre touristique que comme repaire terroriste, s'est achevée une incroyable traque. Depuis plus de quatre ans, les services de renseignement américain suivaient une piste parmi d'autres, celle d'un mystérieux messenger proche de Ben Laden. Un tuyau qui les a conduits jusqu'à la cache d'Abbottabad. Les confidences de Guantanamo Les autorités américaines traînent la prison de Guantanamo et ses pratiques suspectes comme un boulet depuis des années. C'est pourtant de cette base militaire implantée à Cuba que serait venu LE renseignement. Plusieurs détenus, dont l'un des plus célèbres, Khaled Cheikh Mohammed, le cerveau des attentats du 11 septembre, évoquent pendant des interrogatoires l'existence d'un messenger, sorte d'homme de confiance d'Oussama ben Laden. Nous sommes au milieu des années 2000, quelques mois seulement après l'arrestation de Cheikh Mohammed en mars 2003 au Pakistan. Pour autant, aucun détenu ne donne un nom à ce messenger, juste un alias. Cap sur le Pakistan Plusieurs mois après ce premier tuyau obtenu par les services de

renseignement en 2007, la CIA et les militaires américains obtiennent enfin le vrai nom de ce messenger proche de Ben Laden. Il leur faudra encore des mois pour le localiser, en compagnie de son frère, au Pakistan. Dès lors, les espions américains se lancent dans d'intenses opérations de filature sur ces deux frères, dont les déplacements sont rares et très sécurisés. Une villa suspecte Les frères messagers emmènent les Américains jusqu'à une centaine de kilomètres au nord d'Islamabad. Là, entre la Pakistan Military Academy — l'équivalent de Saint-Cyr — et plusieurs autres casernes, ils identifient une villa. Nous sommes au mois d'août dernier : commence alors la phase finale de l'opération. A partir de cet instant, le président Obama et quelques collaborateurs sont tenus informés. La vaste maison-forteresse est placée sous surveillance constante. Les attaques de drones se font plus rares dans la région pour ne pas effrayer la cible. Les services américains n'ont pas la certitude que la villa abrite Ben Laden, mais la configuration extrêmement sécurisée des lieux leur fait penser que l'occupant est une personnalité « de très haut rang ». Même si la demeure n'a ni branchement téléphonique ni connexion Internet, les techniques les plus sophistiquées de surveillance et de cartographie sont mises en œuvre. « Mais rien ne remplace le renseignement humain. Dans ce type de cas, il faut être sûr à 100% que la cible est présente au moment du raid. Et la seule solution, c'est d'avoir une confirmation visuelle de sa présence », analyse le général Jean Heinerich, ancien chef du service action de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure). On peut donc imaginer que les Américains ont utilisé des éléments infiltrés pour s'assurer de la présence de Ben Laden. Et il est probable que les services secrets pakistanais, l'ISI, aient pu fournir des informations à ce stade. Un raid éclair Après avoir présidé neuf réunions sur le sujet au cours de ces derniers mois, Obama lance la phase ultime vendredi. Pendant que ses experts calent les derniers réglages, le président donne le change, participe à un dîner protocolaire samedi, joue au golf dimanche matin. En début d'après-midi, il préside un dernier briefing avant de s'enfermer dans la « situation room », la salle de crise. A l'autre bout du monde, un commando d'une vingtaine de militaires applique les ordres. « L'entraînement a dû être millimétré avec des maquettes des lieux, et pourquoi pas une reconstitution de la maison pour répéter », glisse le général Heinerich. En quarante minutes, la villa est investie, Ben Laden tué, après, selon les Américains, s'être servi d'une femme comme bouclier humain. Malgré la panne d'un hélicoptère, le corps est rapidement exfiltré vers une base militaire en Afghanistan. Quelques heures plus tard, la dépouille est jetée à la mer. VIDEO. Ben Laden tué par un commando américain au Pakistan

(Par 003) «Il a fait beaucoup de tort aux musulmans »

Un habitant des Mureaux (Yvelines)

03.05.2011

Aux Mureaux (Yvelines), la première réaction de Kamel est plutôt amère après l'annonce de la mort d'Oussama ben Laden : « A cause de lui, en tant que musulman pratiquant, ça fait dix ans qu'on me regarde comme un terroriste. Et maintenant qu'il est mort, on vient me demander ce que j'en pense... » Les réactions sont rares et souvent anonymes, comme celle de cet habitant de la Vigne-Blanche : « C'est bien qu'il ait payé pour tous les morts dont il est responsable. En plus, il a fait beaucoup de tort à l'image des musulmans. C'est un symbole qui est tombé, mais pour le terrorisme, je pense que cela ne changera pas grand-chose. » A Mantes-la-Jolie, dans le quartier du Val-Fourré, certains se montrent déjà très sceptiques sur cette nouvelle dont on parle de toute façon

très peu ici : « On peut croire tout ce qu'on veut, lâche Kamel. Impossible de savoir s'il est mort ou pas, si c'était un sosie... Les Américains ont déjà menti pour les armes de destruction massive en Irak, alors, qui croire? »

(Par 004) La crainte des représailles

03.05.2011

Accueillie avec soulagement par les Occidentaux et leurs alliés, la mort d'Oussama ben Laden fait aussi craindre un risque de représailles. Appelant ses pays membres à « une vigilance accrue », Interpol, l'organisation de coopération policière internationale, a mis hier en garde contre « un risque terroriste plus élevé ». « Même si Ben Laden est mort, Al-Qaïda ne l'est pas », a rappelé le directeur de la CIA, Leon Panetta. Comme en réponse à leurs inquiétudes, le prédicateur islamiste Omar Bakri, condamné à la perpétuité et assigné à résidence dans le nord du Liban, a prophétisé : « Il y aura des opérations pour venger cheikh Oussama. » Tout en se réjouissant d'un « coup décisif car la personnalité de Ben Laden était extraordinairement symbolique », Alain Juppé a lui aussi mis en garde contre « un optimisme excessif ». « Al-Qaïda existe toujours, il y a des numéros deux, il y a des structures », a rappelé le ministre des Affaires étrangères français. Ayman al-Zawahiri, 59 ans, était le bras droit d'Oussama ben Laden. Logiquement, il en devient le successeur. « C'est lui qui donnera le la sur la façon dont Al-Qaïda va gérer la disparition de Ben Laden », annonce Anne Giudicelli. Experte en terrorisme international, elle estime que « ce sont surtout les intérêts pakistanais et américains qui seront ciblés ». « Les Américains ont perpétré un raid meurtrier sur la terre sacrée de l'Islam, cela peut leur coûter cher », analyse-t-elle. « Il n'y a aucun doute sur le fait qu'Al-Qaïda va continuer d'essayer de s'en prendre à nous, a déclaré hier Barack Obama, le président des Etats-Unis. Il nous faut rester vigilants dans notre pays et à l'étranger, et nous le resterons ». De l'avis général, un attentat d'envergure n'est pas à craindre dans l'immédiat. « Cela ne s'improvise pas d'un claquement de doigts », rappelle le juge antiterroriste Marc Trévidic, qui redoute cependant d'éventuelles « réactions épidermiques ». Du côté de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), on reconnaît que « le niveau de vigilance est élevé ». « Oussama ben Laden, c'est un peu le Che Guevara des islamistes radicaux, explique un enquêteur. Sa mort va provoquer deux sortes de réactions : l'abattement et le désir de vengeance. » Côté vengeance, on se veut serein. « Pour les intérêts français, cela ne change pas fondamentalement la donne, décrypte un enquêteur. Nous ne sommes pas plus exposés aujourd'hui que nous ne l'étions jeudi, quand une bombe a explosé à Marrakech. » Pour s'en assurer, des fonctionnaires arabophones épluchent systématiquement les sites islamistes et, vendredi, la prière sera suivie de près dans les mosquées jugées « sensibles ». Avec, en filigrane, la lancinante question du sort des otages. « C'est sur eux que pèse, désormais, la plus lourde menace », affirme le géopolitologue Gérard Chaliand, spécialiste des conflits armés. Un avis qui ne fait pas l'unanimité. « Les otages représentent une importante valeur marchande, rappelle un enquêteur de la DCRI. Si des négociations sont en cours, les ravisseurs n'ont aucun intérêt à les liquider. » La mort d'Oussama ben Laden pourrait-elle influencer sur les révoltes en cours dans les pays arabes? Gérard Chaliand n'y croit pas. « Le printemps arabe ne s'est pas fait au nom de l'islamisme mais à cause du ras-le-bol des despotes. » VIDEO. « Les partisans de Ben Laden risquent de crier à la vengeance »

(Par 005) «On a tous été contents de cette information»*Ayad Zihour Kadim vendeur de poteries dans le souk de Marrakech*

03.05.2011

La nouvelle s'est répandue à la vitesse du petit plateau de thé à la menthe qui circule chaque matin entre les échoppes du souk de Marrakech. Hier, en milieu de matinée, les vendeurs de babouches, de poteries et d'épices avaient tous appris la mort d'Oussama ben Laden. « On a tous été étonnés puis contents de cette information », assure Ayad Zihour Kadim, vendeur d'assiettes multicolores installé à quelques pas de la grande place Jemmaa-el-Fna, théâtre jeudi du sanglant attentat qui a coûté la vie à seize personnes, dont huit Français. « Al-Qaïda, pour nous, c'est zéro, juge le vieil homme, surtout après ce qui s'est passé jeudi. Ce n'est pas ça, l'islam. » Siham, à la tête d'un petit salon de coiffure, est elle aussi satisfaite. « Nous sommes tous contre cet homme. Mais peut-être aurait-il fallu le juger, estime la jeune femme. Il y aurait eu beaucoup de questions à lui poser. Pourquoi avoir tué autant d'innocents? Dans quel but tout ce mal? Comment pouvait-il se dire musulman? » Adossée à l'entrée d'une boutique de tailleur, Mounia regarde défiler sur la petite télé les images d'Oussama ben Laden et de Barack Obama. « Je le hais, lui et tous les gens qui sont autour de lui, soupire cette mère de famille qui en parle encore au présent. Cet homme n'est pas un musulman, c'est un terroriste. » Mais Mounia n'est pas soulagée pour autant par l'annonce de sa mort. « Le tuer ne résoudra rien. Il a laissé derrière lui de nombreux disciples. Il faudrait couper cette mauvaise herbe à la racine... » « Ce sera même pire maintenant qu'il est mort, prédit Hassan, jeune employé d'une agence de voyages. Al-Qaïda va vouloir se venger, il va y avoir des représailles. Et qui seront les premiers touchés? Nous, les pays arabes et touristiques, car nous n'avons pas les mêmes moyens de sécurité que les Occidentaux. L'attentat de jeudi était peut-être le premier d'une longue série. » Mohamed, gérant d'un ryad dans la médina, préfère rester optimiste. « Nous sommes tous vigilants pour empêcher un autre attentat. Nous ne les laisserons plus faire. Et la mort de Ben Laden, si elle est confirmée, doit être une bonne nouvelle. » VIDEO. Des habitants de Kaboul de disent soulagés

(Par 006) Ben Laden mort, des zones d'ombre demeurent

03.05.2011

Des détails sur les événements qui ont conduit à l'élimination d'Oussama Ben Laden émergent peu à peu mais des zones d'ombre restent en suspens après le récit de l'opération livré par les autorités américaines.+ Comment les Américains sont-ils remontés jusqu'à Ben Laden? La traque s'est focalisée depuis des années sur un émissaire de confiance du chef d'Al-Qaïda. Des membres de la nébuleuse détenus par la CIA avaient livré son nom de guerre mais sa véritable identité demeurait un mystère. C'est seulement à l'été 2010 qu'il est repéré et mène la CIA à la résidence d'Abbottabad, selon les compte-rendus livrés par de hauts responsables de l'administration Obama. Ces derniers sont beaucoup moins diserts sur ce qui a permis cette percée, l'identification finale et la localisation du fameux messenger, tué dans l'assaut aux côtés de Ben Laden. Un tuyau pakistanais? D'autres interrogatoires de détenus? Le flou demeure. Le

New York Times avance qu'il aurait été aperçu en juillet circulant à bord d'une voiture à Peshawar (ouest du Pakistan), dont des agents pakistanais de la CIA auraient relevé l'immatriculation.+ Y a-t-il eu d'autres options envisagées pour l'éliminer?Malgré les renseignements accumulés, la CIA estimait entre 60 et 80% les chances que Ben Laden soit dans la résidence mais qu'il fallait agir, a reconnu son directeur Leon Panetta.Un bombardement par des avions furtifs B-2, volant directement depuis les Etats-Unis, était possible. Pour être efficace, les militaires américains jugeaient qu'il fallait larguer 32 bombes d'une tonne chacune, selon le New York Times. Des missiles de croisière ont également été envisagés, selon Leon Panetta, mais exclus eux aussi pour éviter les dommages collatéraux.Un bombardement n'aurait pas permis d'apporter la preuve que Ben Laden occupait bien la résidence et y avait été tué.+ Pourquoi n'y a-t-il pas eu de prisonnier dans l'assaut?La mort de Ben Laden a donné lieu à de nombreuses spéculations sur les intentions des Américains. Cherchaient-ils à le tuer? Les responsables américains affirment que l'objectif était de le capturer si possible mais que Ben Laden a "résisté" -ce à quoi ils disaient s'attendre- et a donc été abattu d'une balle dans la tête.L'arrivée peu discrète d'hélicoptères nuit à l'élément de surprise, ce qui a pu laisser le temps à certains occupants de chercher à se défendre, a expliqué à l'AFP Dick Hoffmann, un ancien membre des Navy Seals.Ben Laden et son fils, le messenger et son frère ainsi qu'une femme ont été tués par les Américains.Les membres "non-combattants" des familles présentes dans la résidence, des femmes et des enfants, ont été laissés sur place. La perte d'un hélicoptère en raison d'une défaillance mécanique réduisait de toute façon les capacités de transport.+ Le Pakistan a-t-il joué un rôle dans l'opération?Dès l'annonce de la mort du chef d'Al Qaïda, Barack Obama a jugé "important de noter que notre coopération dans l'anti-terrorisme avec le Pakistan nous a aidé à parvenir à Ben Laden et au complexe dans lequel il se cachait".L'administration américaine a voulu ménager Islamabad mais la suspicion semble régner alors que les relations, traditionnellement tumultueuses, entre les deux pays sont au plus bas.Malgré les risques d'une intervention contre les commandos, les Pakistanais n'ont pas été prévenus de l'opération car "ils auraient pu alerter" Ben Laden, a même affirmé Leon Panetta.Le principal conseiller antiterroriste du président américain, John Brennan, est allé plus loin en jugeant "inconcevable que Ben Laden n'ait pas bénéficié d'un système de soutien dans le pays qui lui a permis de rester là pendant longtemps", vraisemblablement depuis 2005.

(Par 007) « Cela n'apaise pas notre souffrance »

Martine Saada mère d'une victime française du 11 Septembre

03.05.2011

Courtier dans la finance, Thierry Saada, 26 ans, originaire de Charenton (Val-de-Marne), travaillait au 104e étage de la tour nord du World Trade Center de New York. Martine, sa mère, réagit à la mort de Ben Laden. Pensiez-vous ce dénouement encore possible? MARTINE SAADA. Je n'y croyais plus trop. Samedi, on parlait en famille de cette traque. Nous nous disions qu'ils ne l'arrêteraient jamais, que c'était politique, par peur de représailles peut-être. Et puis j'ai appris la nouvelle tôt ce matin (NDLR : hier). Quelle a été votre réaction? Je me suis demandée si j'avais bien entendu, si je ne rêvais pas. Spontanément, j'ai pensé « Il était temps que ça arrive, tant mieux, c'est une très bonne chose. » Je n'ai pas sauté de joie. Dans la famille, on n'est pas « œil pour œil, dent pour dent ». Je ne me réjouis pas de la mort d'un homme, mais Ben Laden avait-il

encore un côté humain? Il est essentiel que ce personnage ait disparu de la planète. On ne pouvait laisser ses crimes impunis. N'auriez-vous pas préféré qu'il soit pris vivant? Si les Américains avaient pu le capturer vivant, ils l'auraient fait. Je pense qu'ils n'ont pas eu le choix. S'il avait été sauf, nous aurions eu droit à un procès. Ben Laden en aurait profité pour faire sa propagande. Certains lui auraient trouvé des excuses. Je n'ai pas de regrets. Est-ce une victoire contre le terrorisme? Oui, c'est un jour historique. Cela montre qu'on peut atteindre les terroristes, qu'ils ne sont pas les maîtres du monde. On ne peut pas baisser la tête et vivre dans la peur tout le temps. Regardez ces pauvres gens du café de Marrakech, il faut que ça s'arrête! Ben Laden a essaimé autour de lui. Sa mort va peut-être les déstabiliser. Bien sûr, cela ne nous ramènera pas Thierry et n'apaise pas notre souffrance. Que sait votre petit-fils de son père? Cet enfant est né quinze jours après le 11 Septembre. Il sait ce qui est arrivé à son papa, mais ne comprend pas pourquoi ils ont fait ça. J'aurais donné ma vie pour que mon fils voie dix minutes son bébé.

III- Articles de Libération :

(Libé 001) Explosions de joie aux Etats-Unis

2 mai 2011 à 07:21 (Mis à jour: 08:57)

Après l'annonce de la mort de Ben Laden, des milliers d'Américains ont manifesté leur joie dimanche soir, devant la Maison Blanche, à Washington, ainsi qu'à Ground Zero et Times Square, à New York.

Aux cris de «USA! USA!», au milieu d'une nuée de drapeaux américains, des habitants de Washington se sont réunis spontanément devant le siège de la présidence pour fêter la mort du chef d'Al-Qaeda, responsable de la mort de 3.000 personnes au cours des attentats du 11-Septembre.

«Je n'ai jamais ressenti pareille émotion», confiait John Kelley, un étudiant de 19 ans. «C'est quelque chose que nous avons attendu si longtemps. Quand j'ai appris la nouvelle, j'avais les genoux en coton».

«Je ressens un sentiment de justice. Ca a pris tellement de temps mais nous l'avons eu. Ce n'est que justice pour les familles endeuillées par le 11-Septembre», déclare Jon Garcia, un autre étudiant de 19 ans. «Ca donne un sens à notre mission en Afghanistan», ajoute-t-il.

Les Américains étaient quelques centaines devant la Maison Blanche peu après l'annonce de la mort de Ben Laden par les médias américains, plusieurs milliers une demi-heure après. Jon Garcia est venu devant la Maison Blanche pour *«faire partie de l'Histoire»*.

«C'est génial, quelle joie pour les familles qui ont perdu leurs proches lors du 11-Septembre», dit Anna Howell, professeur de 27 ans. «Ce n'est pas tous les jours que l'Amérique communique ainsi», note-t-elle.

Des milliers de New Yorkais se sont également rassemblés **sur le site de Ground Zero et à Times Square**.

Quelques minutes après avoir appris «la» nouvelle, des dizaines de New Yorkais s'étaient déjà rassemblés spontanément **près de Times Square** pour fêter l'annonce qui défile sur les écrans géants de la place. «U-S-A, U-S-A, U-S-A!», chante la foule en coeur.

«Les attentats ont changé New York, mais nous avons eu le dernier mot et maintenant, nous voulons faire la fête», dit Monique.

L'atmosphère est devenue hystérique quand un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. Des pompiers, considérés comme des héros dans cette ville où ils ont payé un lourd tribut lors du 11-Septembre, étaient assis sur l'échelle d'un camion venu sur place.

«Il nous a fallu dix ans mais nous l'avons eu», dit le capitaine Patrice McLead à l'AFP. «Après de telles pertes et une telle tragédie, on peut enfin être heureux à nouveau.

J'espère que cela va nous permettre de mettre un point final à cette histoire, pour nous tous, y compris pour les musulmans», dit-il.

Plus au sud, des centaines de personnes se sont rassemblées à **Ground Zero**, sur le site des tours jumelles détruites lors des attentats du 11-Septembre. Des jeunes sont montés sur des lampadaires pour fêter l'évènement.

«La mort d'Oussama ben Laden n'atténue pas la souffrance que les New Yorkais et les Américains ont vécu à cause de lui», a déclaré le maire de New York Michael Bloomberg.

«Mais c'est une victoire majeure pour notre nation --et un hommage aux millions d'hommes et de femmes qui dans notre armée, et ailleurs, se sont battus si dur pour notre nation», a-t-il ajouté.

(Libé 002) Le monde se réjouit de la mort de Ben Laden, mais craint des représailles

2 mai 2011 à 07:15 (Mis à jour: 11:48)

L'ancien président américain **George W. Bush** a salué dans la nuit de dimanche à lundi l'annonce de la mort d'Oussama Ben Laden, qu'il a qualifiée de *«victoire pour l'Amérique»*, près de dix ans après les attentats du 11 septembre 2001.

Dans une déclaration écrite adressée aux médias, M. Bush a indiqué que le président Barack Obama l'avait appelé dans la soirée pour lui annoncer la nouvelle.

«Je l'ai félicité ainsi que les hommes et les femmes de nos services armés et de renseignements qui ont consacré leur vie à cette mission», a déclaré l'ex-président.

«Cet accomplissement capital est une victoire pour l'Amérique, pour les peuples épris de paix et pour tous ceux qui ont perdu des proches le 11 septembre 2001», a estimé Bush, qui avait engagé une invasion de l'Afghanistan afin de capturer le chef d'Al-Qaeda un mois après les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone.

«Le combat contre la terreur continue, mais ce soir l'Amérique a envoyé un message sans équivoque: justice sera rendue quelque soit le temps que cela doit prendre», a estimé l'ancien président.

La France salue «la ténacité des Etats-Unis» après la mort de Ben Laden. Un *«événement majeur de la lutte mondiale contre le terrorisme»*, écrit l'Elysée dans un communiqué.

«Le fléau du terrorisme subit un échec historique, mais ce n'est pas la fin d'Al-Qaeda», met toutefois en garde l'Elysée. Selon Paris, «le combat contre les criminels qui s'en réclament doit se poursuivre sans relâche et rassembler tous les Etats qui sont victimes de ces crimes».

Par ailleurs, le ministre de la Défense Gérard Longuet a déclaré sur RTL que la mort de Ben Laden pouvait jouer «*positivement*» sur le sort des journalistes français otages en Afghanistan.

«Une victoire du bien contre le mal»

La mort de Ben Laden est «*un résultat majeur*» dans la lutte antiterroriste qui rend le monde «*plus sûr*», ont estimé dans un communiqué **les présidents de l'Union européenne**, Herman Van Rompuy, et de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

L'Italie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Franco Frattini, salue «*une victoire du bien contre le mal, de la justice contre la cruauté*».

Pour le **Premier ministre britannique David Cameron**, «*la nouvelle de la mort d'Oussama Ben Laden est un grand soulagement pour les peuples dans le monde*». Il «*était responsable des pires atrocités terroristes dans le monde: le 11 septembre (2001) et tant d'autres attentats, qui ont coûté des milliers de vies, dont de nombreuses Britanniques*», a-t-il dit.

«*Bien entendu, elle ne signe pas la fin de la menace du terrorisme extrémiste à laquelle nous faisons face. Nous allons en effet devoir être particulièrement vigilants dans les semaines qui viennent, a-t-il dit. Mais il s'agit, selon moi, d'un pas en avant gigantesque.*»

La «*lutte contre le terrorisme est toujours aussi urgente*», a estimé l'envoyé spécial du Quartette pour le Proche-Orient **Tony Blair**. «*Il s'agit d'une réussite remarquable mais nous savons que la lutte contre le terrorisme et l'idéologie que Ben Laden représente continue et est toujours aussi urgente*», a déclaré l'ancien Premier ministre britannique.

«*L'opération (dans laquelle Ben Laden a été tué) montre que ceux qui commettent des actes terroristes contre des innocents seront traduits devant la justice, peu importe le temps que cela prend*».

Les dirigeants israéliens se félicitent de l'élimination de Ben Laden. «*L'Etat d'Israël s'associe à la joie du peuple américain*», indique un communiqué du bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu.

Le président Shimon Peres estime de son côté que c'est un «*grand succès non seulement pour les Etats-Unis, mais aussi pour le monde libre qui respire mieux après la punition méritée infligée avec retard à ben Laden*».

Le chef de la diplomatie japonaise, Takeaki Matsumoto, se félicite de la mort d'Oussama Ben Laden, saluant «*un progrès significatif*» dans la lutte contre le terrorisme. Reconnaisant le rôle central joué par les Etats-Unis, le ministre a souligné que le Japon avait «*également activement participé aux efforts pour éliminer le terrorisme, en particulier à travers sa coopération en Afghanistan et au Pakistan*». «*Mais ce n'est pas la fin de cette histoire*», a-t-il cependant mis en garde.

(Libé 003) Près de dix ans de chasse à l'homme

2 mai 2011 à 10:09 (Mis à jour: 18:45)

A quatre mois du 10e anniversaire des attentats du 11 Septembre, Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaeda, a été tué dimanche au Pakistan par un commando américain, après une traque mondiale et une prime de 25 millions de dollars.

2001

- **17 septembre:** Le président américain George W. Bush réclame "mort ou vif" Ben Laden, installé en Afghanistan depuis 1996.

- **7 octobre:** Celui-ci se félicite des attentats et promet aux Etats-Unis de "ne plus jamais connaître la sécurité", dans un message diffusé par la chaîne qatarie Al-Jazira au 1er jour des frappes américano-britanniques en Afghanistan.

- **Fin décembre:** Intenses bombardements américains de grottes et souterrains à Tora Bora (est afghan), près de la frontière pakistanaise.

2002

- **19 mai:** Une vidéo qui daterait du mois de mars montre Ben Laden dans un décor printanier, soit après les bombardements de décembre. Il y met en garde tous les pays alliés des Etats-Unis ou d'Israël, désignés comme des «cibles pour Al-Qaeda».

- **12 novembre:** Ben Laden se félicite des attentats de Djerba (Tunisie, avril 2002), Karachi (Pakistan, mai 2002), Bali (Indonésie, octobre 2002) et de l'attaque contre le pétrolier français Limbourg au Yémen et des soldats américains au Koweït (message audio).

2003

- **1er mars:** Arrestation au Pakistan du Numéro 3 présumé d'Al-Qaïda, Khaled Cheikh Mohammed.

- **10 septembre:** vidéo sur Ben Laden et Ayman al-Zawahiri, Numéro 2 d'Al-Qaïda, marchant dans une région montagneuse, probablement l'est afghan, fin avril-début mai.

2004

- **7 mars:** Début de l'opération américaine "Tempête en montagne" dans le sud, l'est et le sud-est de l'Afghanistan.

- **19 mars:** Ben Laden et Al-Zawahiri en sécurité en Afghanistan, affirme à l'AFP un porte-parole taliban.

- **2 juin:** La coalition a eu à plusieurs reprises Ben Laden "à portée de main", affirme à Kaboul le chef d'état-major des armées françaises, le général Henri Bentégeat.

2005

- **15 mars:** Les Renseignements pakistanais ont perdu sa trace il y a "peut-être huit ou dix mois", déclare Musharraf.

2006

- **20 avril:** Ben Laden opèrerait à la frontière pakistano-afghane, selon le chef des services de renseignement américains John Negroponte.

- **7 septembre:** Le Sénat américain débloque 200 millions de dollars pour créer une cellule du renseignement dédiée à la traque.

- **23 septembre:** Selon une note des services secrets français (DGSE) reproduite dans la presse, les Renseignements saoudiens sont convaincus que Ben Laden est mort" d'une typhoïde contractée fin août au Pakistan.

- **28 septembre:** Ben Laden se cache dans l'est afghan, dans la province de Kunar (Musharraf).

2007

- **14 juillet:** Dans une vidéo diffusée par CNN qui ne précise ni le lieu ni le moment où les images ont été tournées, Ben Laden invite les musulmans à choisir la voie du «*martyre*».

(Dans la vidéo diffusée par CNN)

- **7 septembre:** Premier message vidéo en près de 3 ans: il menace d'intensifier la lutte en Irak et fait l'éloge de Walid Al-Shehri, un des auteurs des attentats du 11-Septembre.

2008

- **27 mai:** Selon un responsable des services secrets afghans, il serait dans le nord-ouest du Pakistan, à la frontière afghane.

2009

- **23 juillet:** Saad, un de ses fils, "serait mort" dans une attaque américaine par drone début 2009, selon des informations de presse relayées par un responsable américain antiterroriste.

- **29 novembre:** Un rapport rédigé par les membres démocrates de la commission américaine des Affaires étrangères sous la houlette de son président, John Kerry, affirme que les Etats-Unis auraient pu tuer ou capturer Ben Laden. C'était en décembre 2001 à Tora Bora dans l'est de l'Afghanistan. Mais l'administration Bush a choisi de ne pas pousser plus loin et permis sa fuite au Pakistan.

2010

- **12 avril:** Le Premier ministre pakistanais Yousuf Raza Gilani affirme que Ben Laden ne se trouve pas dans son pays.

- **27 juin:** Il est "très bien caché" et protégé dans une région tribale au Pakistan, selon le chef de la CIA Leon Panetta quelques semaines après la mort du Numéro 3 d'Al Qaïda, l'Egyptien Mustafa Abou-al Yazid (alias Saïd al-Masri), son chef pour l'Afghanistan.

2011

1er mai: Le président Barack Obama annonce que les Etats-Unis ont tué Ben Laden et récupéré son corps lors d'une opération commando à Abbottabad, ville située à quelque 50 km au nord d'Islamabad.

(Libé 004) Obama annonce que les Etats-Unis ont tué Ben Laden

2 mai 2011 à 09:12 (Mis à jour: 10:16)

Le président Barack Obama a annoncé que les Etats-Unis avaient tué le chef d'Al-Qaeda Oussama Ben Laden dimanche, lors d'une opération commando près de la capitale pakistanaise.

«Ce soir, je suis en mesure d'annoncer aux Américains et au monde que les Etats-Unis ont mené une opération qui a tué Oussama Ben Laden, le dirigeant d'Al-Qaeda, un terroriste responsable du meurtre de milliers d'innocents», a déclaré M. Obama lors d'une allocution solennelle depuis la Maison Blanche.

Selon le président américain, Oussama Ben Laden a été tué à Abbottabad, une ville située au nord d'Islamabad.

Près de dix ans après les attentats du 11-Septembre, *«justice est faite»*, a affirmé M. Obama, tout en prévenant ses compatriotes que la nébuleuse terroriste continuerait à essayer de s'en prendre aux Etats-Unis malgré la mort de son chef.

En dépit de l'invasion de l'Afghanistan fin 2001 et du renversement du régime des talibans qui abritait la direction d'Al-Qaeda, Ben Laden avait jusqu'ici échappé à la capture et même aux tentatives de localisation.

Cinq personnes tuées

Lors de son intervention, M. Obama a révélé avoir été mis au courant par son équipe de renseignement en août dernier de la possibilité d'une piste menant à Ben Laden.

«Il a fallu plusieurs mois pour remonter ce fil. J'ai rencontré mon équipe de sécurité nationale à de nombreuses reprises pour développer davantage de renseignements relatifs à une localisation de Ben Laden dans un complexe de bâtiments en plein coeur du Pakistan», a-t-il ajouté.

«Et finalement, la semaine dernière, j'ai déterminé que nous avons suffisamment de renseignements pour agir, et ai autorisé une opération destinée à capturer Oussama Ben Laden et à le présenter devant la justice», a encore dit le président.

«Aujourd'hui (dimanche), les Etats-Unis ont lancé une opération ciblée contre ce complexe au Pakistan. Une petite équipe d'Américains l'a menée avec un courage et une habileté extraordinaires. Aucun Américain n'a été blessé», a indiqué M. Obama.

«Après un échange de coups de feu, ils ont tué Oussama Ben Laden et ont récupéré son corps», a dit le président, en rendant aussi hommage à l'aide du Pakistan.

Au total, cinq personnes ont été tuées dans l'opération commando.

Au moment où le président s'exprimait, des centaines de personnes se sont rassemblées devant les grilles de la Maison Blanche au centre de Washington, pour exprimer leur joie.

Aux cris de «USA! USA!», certains agitant des drapeaux américains, des habitants de Washington se sont réunis spontanément devant le siège de la présidence pour fêter la mort du chef d'Al-Qaïda.

«Je n'ai jamais ressenti pareille émotion», confiait John Kelley, un étudiant de 19 ans. «C'est quelque chose que nous avons attendu si longtemps».

(Libé 005) Dix ans qui ont durci l'Amérique

3 mai 2011 à 00:00

Prison de Guantánamo, entorses aux libertés publiques, hostilité envers les musulmans du pays : le 11 Septembre a marqué un tournant.

Par **FABRICE ROUSSELOT** De notre correspondant à New York

Libération

Après les attaques, George Bush l'avait dit le premier : «Notre pays ne sera plus jamais le même.» Dans l'histoire récente, le 11 septembre 2001 est sans aucun doute l'événement qui a le plus changé les Etats-Unis. Peu à peu, l'Amérique est devenue une nation en guerre, ultrasécuritaire, de plus en plus polarisée, et où les poussées d'intolérance se sont multipliées. «La peur du terrorisme a été utilisée pour justifier beaucoup de choses. Depuis les atteintes aux libertés publiques jusqu'aux poussées d'islamophobie. Sans même parler de l'exploitation politique qui en a été faite», explique Robert Shapiro, professeur de sciences politiques à Columbia University, qui publie le mois prochain un livre sur les conséquences politiques et sociales du 11 Septembre aux Etats-Unis.

Volte-face. Dix ans après, c'est souvent la prison de Guantánamo qui est citée par les associations de défense des droits de l'homme comme le symbole le plus flagrant des «abus» du gouvernement dans la mise en place de sa lutte antiterroriste. Dans ses mémoires publiées il y a quelques mois, George Bush avait ainsi justifié le recours à la torture lors des interrogatoires de suspects, en arguant une nouvelle fois que l'intérêt national des Etats-Unis était en jeu. Lors de son élection en 2008, Barack Obama avait

lui promis de fermer Guantánamo, *«pour clore un chapitre de notre histoire»*. Le président américain en a cependant été incapable jusque-là. Début avril, au contraire, son administration a été contrainte de faire un nouveau volte-face. Après avoir assuré en 2009 que le procès du Koweïtien Khaled Cheikh Mohammed, considéré comme le cerveau des attentats du 11 Septembre, devait se tenir devant un tribunal civil à New York, le ministre de la Justice, Eric Holder, a finalement annoncé qu'il serait jugé par un tribunal militaire sur la base militaire de Guantánamo.

En une décennie, les Etats-Unis ont en réalité multiplié les législations sécuritaires, du Patriot Act au Homeland Security Act, et ont largement accru les pouvoirs des forces de l'ordre en matière terroriste. L'an dernier, une vaste polémique s'est développée après la mise en place dans les aéroports de nouveaux scanners qui permettent de «déchabiller» les passagers avant qu'ils ne montent dans l'avion. En guise d'alternative, les gardes de sécurité offraient des fouilles aux corps jugées trop embarrassantes et gênantes par l'opinion publique, mais aussi par certains membres républicains du Congrès. *«En fait, on peut arguer que Ben Laden et Al-Qaeda ont été la principale constante de la politique américaine depuis 2001 et qu'ils ont pesé sur toutes les décisions prises par l'administration dans ce pays, estime Robert Shapiro. Certes Obama a tenté de s'écarter de cette tendance, mais il n'y est pas vraiment parvenu non plus. Quelque part, la politique très partisane que l'on connaît aujourd'hui, avec un fort niveau d'hostilité, est à mettre en rapport avec cette période très difficile et durant laquelle personne ne pouvait critiquer le gouvernement Bush sous peine de se voir qualifier d'antipatriotique. Et je crains également que nous ayons creusé le fossé avec la population musulmane américaine.»*

En juin 2009, lors de son fameux discours du Caire, Barack Obama avait en outre estimé qu'il allait chercher un *«nouveau départ»* pour les Etats-Unis et les musulmans du monde entier. Mais, l'été dernier, le projet de construire une mosquée près de Ground Zero est devenu un sujet de polémique nationale pendant plusieurs mois. L'imam Rauf, à l'origine du projet, avait expliqué qu'il voulait tenter de *«recréer un pont entre toutes les confessions»*. Mais l'affaire a donné lieu à de nombreuses manifestations à New York, et se trouve pour l'instant au point mort. *«Nous ne pouvons pas laisser les musulmans venir nous narguer là où ils ont tué plus de 2 000 personnes»*, nous déclarait à l'époque Pamela Geller, une activiste archiconservatrice et cofondatrice du groupe Stop the Islamization of America. Dans les sondages, 49% des Américains disaient avoir une opinion «défavorable» de l'islam, tandis que 37% en avaient une opinion «favorable».

«Maccarthysme». Le mois dernier encore, des audiences au Congrès sur la radicalisation des musulmans aux Etats-Unis, organisées par l'élus républicain de New York Peter King, avaient elles aussi soulevé une vaste controverse. Avec King, de nombreux élus républicains avaient pointé *«le grave danger des musulmans qui vivent sur notre sol, partent au Pakistan devenir des terroristes et reviennent tenter de faire exploser des bombes dans notre pays ou tuent nos soldats en Afghanistan»*. Plusieurs groupes musulmans avaient alors parlé d'un *«climat de maccarthysme aux Etats-Unis»*, s'indignant du fait que les musulmans étaient devenus une «cible facile» pour certains politiciens. *«La grosse question désormais est de savoir comment Barack Obama va gérer la mort de Ben Laden, conclut Robert Shapiro, de Columbia University. S'il n'y a pas de représailles et qu'Al-Qaeda semble affaiblie, alors peut-être que l'Amérique va pouvoir souffler un peu, et ne plus avoir ce sentiment d'être constamment menacée.»*

(Libé 006) New York peut «commencer à guérir»

3 mai 2011 à 00:00

Reportage A Ground Zero, là où s'élevaient les Twin Towers, la foule a célébré la mort de son ennemi numéro 1.Par **FABRICE ROUSSELOT** De notre correspondant à New York
Libération

Sur Vesey Street, le long de Ground Zero, l'homme s'est arrêté au milieu du flot ininterrompu des costumes gris qui viennent de sortir du métro. Il a entamé quelques notes de l'hymne américain, avant de répéter deux fois que *«justice a été rendue»*. Puis il est reparti. Quelques personnes applaudissent, mais il n'y a pas de débordements. *«J'ai appris la mort de Ben Laden en me levant ce matin, dit Scott Croland, qui travaille dans une société d'investissement. J'en ai aussitôt parlé à mes quatre filles. Je leur ai dit qu'aujourd'hui était un jour important. Que nous, les New-Yorkais, allions pouvoir commencer à vraiment guérir. Et à regarder vers l'avenir.»*

«Avec les poissons». A Ground Zero hier matin, les sentiments étaient multiples, entre soulagement, fierté et recueillement. Presque dix ans après l'attaque contre les deux tours du World Trade Center, les New-Yorkais se sont retrouvés près du trou béant, comme si la mort de Ben Laden leur permettait une nouvelle fois de se rassembler en la mémoire des 2 752 victimes qui ont péri ici le 11 septembre 2001. Au milieu de cette nuit-là, quelques milliers d'entre eux étaient venus pour saluer plus bruyamment la nouvelle, mais dans la matinée l'ambiance était beaucoup plus solennelle dans le sud de Manhattan.

Sur Church Street, près de la chapelle St Paul qui a servi de refuge aux pompiers les premiers jours après l'attaque, James Vigliatara est l'un des rares à élever la voix. Drapeau américain à la main, il se fait filmer par toutes les caméras. *«Nous en avons fini avec ce monstre, il est au fond de l'océan avec les poissons»*, hurle-t-il face aux journalistes. Deux femmes lui demandent d'avoir *«un peu de dignité et de respecter les familles des victimes»*. Derrière lui, Prudencio Lemagne, un Cubain de 67 ans, s'est déplacé avec la photo de son fils David. Il est mort le 11 septembre 2001, alors qu'il venait de prendre un emploi à la ville de New York et qu'il s'était rendu près du site pour aider les premiers secours. *«Il n'y a pas de raison de faire la fête, la peine est toujours là, dit Prudencio. Je ne sais pas encore comment réagir, je n'ai pas vraiment digéré la nouvelle.»*

John Cartier, lui, vient presque tous les jours à Ground Zero pour rendre hommage à son frère James. Electricien, ce dernier avait eu le temps d'appeler quatre fois sa famille alors qu'il se trouvait dans un ascenseur de la tour sud en feu et qu'il tentait de s'échapper. John montre la Harley Davidson bleue qui trône dans la vitrine du Musée du 11 Septembre. *«C'était la sienne, je l'ai donnée au musée. Cela faisait des années qu'on attendait la mort de Ben Laden. Cet homme ne fera plus de mal dans le monde entier, et c'est tant mieux. Mais je ne peux pas vraiment parler de justice. La justice, c'est un mot pour les politiciens. Pour moi, c'est une phase de transition. Une nouvelle ère qui va nous obliger à réfléchir sur le terrorisme. On a eu Ben Laden, mais ce n'est pas fini. Dites quand même que je suis fier de nos troupes, des soldats qui sont allés l'éliminer.»*

«**Sur nos gardes**». La mort de Ben Laden n'a ainsi pas supprimé les craintes du terrorisme et d'une nouvelle attaque potentielle sur New York. A la sortie du métro, Matt Moran, un ouvrier sidérurgiste qui travaille depuis un an à Ground Zero, montre les dizaines de policiers en armes déployés autour du site. *«Il faut que l'on reste sur nos gardes, assure-t-il. Al-Qaeda va essayer de se venger et cela pourrait être encore pire qu'avant. Qui peut nous dire que l'on est vraiment en sécurité aujourd'hui ? Personne. Et ce n'est pas très rassurant.»*

Au coin de Broadway, des touristes se font prendre en photo avec la une du *New York Post*, qui proclame : *«On l'a eu.»* Avec, en sous-titre : *«Enfin notre vengeance, l'Amérique élimine ce salaud.»* Une casquette des New York Knicks sur la tête, Sebastian Slaver, un étudiant, dit qu'il *«comprend que certains peuvent être heureux»*. *«Ça a été quelque chose de terrible pour le pays et personne ne s'en est encore remis, poursuit-il. Personnellement, le 11 Septembre a changé ma vie. Quand j'ai eu 18 ans, j'ai décidé de devenir pompier volontaire. Mais cela fait plus de dix ans que l'on se bat contre le terrorisme et cela ne sert à rien de parler de revanche ou de vengeance. Avec la mort de Ben Laden, nous avons accompli un grand pas en avant. C'est un progrès mais, une fois l'excitation retombée, il va falloir se remettre au travail.»*

(Libé 007) Pas vraiment prophète en son pays

3 mai 2011 à 00:00

Analyse Le monde arabe n'a pas pleuré le Saoudien. Seul le Hamas et quelques groupuscules ont fustigé l'offensive.

Par **CHRISTOPHE AYAD**

Libération

La mort de Ben Laden va-t-elle éclipser le printemps arabe ? Manifestement, ce n'est pas le cas. Aucun défilé n'a eu lieu, hier, dans le monde arabe pour protester ou s'émouvoir de la mort du fondateur d'Al-Qaeda. Oussama ben Laden est bien plus populaire au Pakistan et dans le Sud afghan que dans la région du monde dont il est originaire, où Al-Qaeda est devenu synonyme de guerre (en Irak), de massacres interconfessionnels et de libertés bafouées (par les régimes en lutte contre le terrorisme). Ben Laden ne fait plus rêver si tant est qu'il ait pu provoquer de l'adhésion après le 11 Septembre. C'est qu'entre-temps, Al-Qaeda, qui milite pour un retour au «califat», n'a jamais proposé de modèle de gouvernement ou de cité idéale propre à faire rêver. L'expérience de l'éphémère «émirat islamique de Fallouja», qui a duré à peine un an (2004-2005) en Irak, a viré au cauchemar fondamentaliste avec mains coupées pour les voleurs et interdiction d'écouter de la musique.

«**début de la fin**». Au niveau officiel, c'est évidemment le soulagement qui prévaut, tant Ben Laden a cherché à déstabiliser des régimes qu'il jugeait impies. Ainsi, l'Arabie Saoudite, son pays d'origine et la cible favorite de ses diatribes, a exprimé l'espoir que son élimination *«contribuera à renforcer»* la lutte internationale *«contre le terrorisme»*. Riyad avait déchu son «fils prodigue» de sa citoyenneté, après avoir vainement tenté de le convaincre de revenir à la raison durant les années 90. Entre 2003 et 2007, Al-Qaeda a mené une intense campagne d'attentats dans le royaume, sans succès. Le régime

yéménite, menacé par Al-Qaeda mais aussi par un soulèvement démocratique, a espéré que la mort de Ben Laden constituerait *«le début de la fin du terrorisme»*. Le problème, c'est que ces régimes, tout comme l'Égypte de Hosni Moubarak, la Tunisie de Ben Ali, la Syrie de Bachar al-Assad et la Libye de Kadhafi, ont - ou avaient - tendance à qualifier de *«terroristes»* ou d'*«adeptes d'Al-Qaeda»* toutes formes d'opposition à leurs régimes autocratiques.

Autre cible favorite de Ben Laden : la Palestine, qu'il affirmait vouloir défendre face aux *«injustices»* israélienne et américaine, au grand dam des Palestiniens, qui n'ont jamais demandé un soutien aussi encombrant. Israël a applaudi *«cette victoire de la justice, de la liberté et des valeurs communes des pays démocratiques qui ont combattu côte à côte le terrorisme»*. L'Autorité palestinienne, régulièrement prise à partie pour sa *«capitulation»*, est au diapason.

«miséricorde». Étrangement, le mouvement islamiste Hamas - que l'idéologue d'Al-Qaeda Ayman al-Zawahiri avait fustigé pour avoir accepté le jeu démocratique - a condamné, par la voix de son Premier ministre Ismaïl Haniyeh, *«l'assassinat de tout moudjahid [combattant islamique, ndlr] et de tout individu, musulman ou arabe, et nous demandons à Dieu de lui accorder sa miséricorde. [...] Nous pensons que c'est la poursuite de la politique d'oppression américaine fondée sur l'effusion du sang des Arabes et des musulmans.»* Le Hamas est lui-même en butte, dans la bande de Gaza, à une contestation de plus en plus virulente de la mouvance salafiste. De manière générale, les mouvements islamistes modérés se montrent gênés, sans pour autant condamner sa mort. C'est ainsi le cas des Frères musulmans égyptiens, qui soulignent que *«l'islam n'est pas Ben Laden»*. Seuls quelques groupuscules armés ou extrémistes regrettent ouvertement la disparition de Ben Laden.

Tout le monde chiite, cible régulière des diatribes et des attentats d'inspiration qaediste, se réjouit plus ou moins discrètement. L'Iran, qui n'est ni sunnite ni arabe, n'a jamais porté l'extrémisme antichiite d'Al-Qaeda dans son cœur. Mais son aversion pour la politique américaine dans la région est tout aussi forte, d'où la réaction officielle de Téhéran. Sans s'attarder sur la mort de Ben Laden, les autorités demandent le départ des troupes américaines présentes dans les deux pays qui l'entourent, l'Afghanistan et l'Irak, envahis respectivement par l'administration Bush au nom de la *«guerre globale contre le terrorisme»*. Mais aujourd'hui la disparition de Ben Laden ne changera rien au pétrin qu'il a légué à son successeur.

(Libé 008) «Ben Laden a joué un rôle fédérateur de nombreux groupes islamistes»

3 mai 2011 à 00:00

Interview Marc Trévidic, juge d'instruction spécialiste de l'islamisme :

Par **PATRICIA TOURANCHEAU**

Libération

Le juge d'instruction antiterroriste Marc Trévidic, qui a hérité du dossier sur les victimes françaises de l'attentat du World Trade Center, a vu sa carrière s'accélérer avec l'*«ouragan»* du 11 Septembre. Rare spécialiste de l'islam radical, il travaillait déjà sur

les filières de moudjahidin partis s'entraîner en Afghanistan dans les camps montés par Ben Laden en 1994.

Est-ce que la mort de Ben Laden risque de changer la face du terrorisme ?

Sa disparition ne modifie pas l'étendue de la menace terroriste, et ne fera pas disparaître les attentats, ni en France ni ailleurs. C'est sûr et certain, il y en aura toujours de la part de groupes se réclamant d'Al-Qaeda. Sa mort risque même de susciter des opérations kamikazes. Mais cela va changer le côté mondial du message qui était véhiculé et incarné par Oussama ben Laden. Il a joué un rôle de fédérateur de nombreux groupes d'islamistes de pays et d'horizons divers dans le monde entier, qui avaient signé en 1998 sa charte de lutte contre «*les juifs et les croisés*». Il a été reconnu sans conteste comme le chef spirituel ou le guide, même s'il n'avait pas de rôle opérationnel, par tous ces groupes qui avaient un rapport assez personnel avec lui. Pour intégrer Al-Qaeda, on prêtait allégeance à Ben Laden, ce qui ne sera pas forcément le cas avec un autre chef qui pourrait être désigné ou élu par Al-Qaeda.

Des adjoints ou porte-parole de Ben Laden comme Al-Zawahiri, lequel dictait déjà ses messages, ne peuvent-ils le remplacer ?

C'est comme si vous me disiez : «Le président de la République est mort. On va le remplacer par le chef d'état-major aux armées.» Al-Zawahiri représente avant tout un groupe terroriste égyptien, mais était aussi le chef opérationnel d'Al-Qaeda. Personne ne s'impose comme l'héritier de Ben Laden, qui était le leader incontesté du jihad et possédait un charisme indéniable. Son apparition le 11 Septembre avec des attaques d'une ampleur sans précédent avait résolument rendu le terrorisme mondial. Fini, les Etats et les pays. Il n'y avait plus dans le monde que la *charia* (la loi islamique) et la *oumma* (la communauté des musulmans au-delà des frontières), Al-Qaeda partout. C'est ainsi que Ben Laden a rassemblé toutes ces petites unités autonomes de par le monde dans une nébuleuse.

Quels peuvent être les conséquences de la perte du «fédérateur» ?

Des conséquences en termes de désunion de ces petits groupes qui, avant Ben Laden, étaient plus régionalistes, et vont le redevenir. Ils vont se replier chacun dans leur coin du monde sur leurs préoccupations et leurs cibles respectives, et perdre ainsi leur dimension globale.

En conclusion ?

L'Amérique a tué son plus fidèle ennemi.

(Libé 009) Ben Laden est mort, pas le terrorisme

3 mai 2011 à 08:42

Revue de presse Les éditorialistes français relèvent que la mort du chef d'Al-Qaeda intervient au moment des révolutions arabes mais préviennent que la page du terrorisme n'est pas pour autant tournée.

Libération

La mort d'Oussama ben Laden, dont l'idéologie était politiquement moribonde au moment du printemps arabe, ne mettra pas forcément fin au risque terroriste, estime ce mardi la presse française. *«L'homme qui a incarné le djihadisme international meurt au moment où le "printemps arabe" vient de porter un coup à ce fantasme totalitaire»,* souligne *Le Monde*. *«Ben Laden meurt au moment où la capacité de mobilisation et d'entraînement de l'islamisme est sur le déclin»,* ajoute le quotidien, pour qui *«cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus d'attentats».*

Qualifiant le chef d'Al-Qaeda d'*«icône monstrueuse d'une multinationale franchisée du terrorisme»*, *Le Figaro* prévient qu'*«il faudrait être un naïf invétéré pour croire que la mort de Ben Laden ouvre la voie à un monde enfin débarrassé de l'ignoble chantage du terrorisme».* *«Mais il est cependant des moments où la peur peut changer de camp»,* d'après lui.

La Tribune note que *«la liquidation de Ben Laden va conforter et stimuler les fanatiques dans leurs entreprises sanglantes de déstabilisation».* *«Raison de plus pour que l'Amérique et l'Occident aident (...) les balbutiantes démocraties arabes»,* ajoute-t-elle.

«Ben Laden restera comme l'anamorphose de la décennie. Sa mort est celle d'un des visages du terrorisme» écrit *Libération*: *«Il en existe d'autres, qui restent en activité, se revendiquent de lui et auront à coeur de le venger.»*

Pour *France-Soir*, la mort de Ben Laden porte *«un coup psychologique terrible»* au *«terrorisme international des islamistes»* et *«presque toujours dans l'histoire du monde, la mort du chef charismatique a précédé et entraîné la débandade ou la démoralisation des troupes».*

Selon *La Croix*, *«la mort de Ben Laden pour symbolique qu'elle soit, n'est donc qu'une étape».* *«Face au danger terroriste»,* les pays doivent *«se porter aux côtés des jeunes forces, dans les pays du monde arabo-musulman, qui cherchent des voies nouvelles pour développer leur pays et y instaurer la démocratie»,* plaide le quotidien.

L'Humanité considère que les révolutions arabes ont porté les coups les plus rudes au terrorisme en *«démontrant que les plus grands changements naissent de la démocratie revendiquée et non de la dictature des mollahs ou des poseurs de bombes».* Même approche du quotidien *Les Echos*, avançant que *«la mort du chef d'Al-Qaïda intervient toutefois à un moment singulier de l'histoire du monde arabe, où ce ne sont pas les délires anti-occidentaux du chef terroriste qui mettent les peuples en mouvement, mais tout simplement le désir de liberté».*

IV- Articles de Wikipédia :**(Wiki001) : Le verlan.**

Le **verlan** est une forme d'argot français qui consiste en l'inversion des syllabes d'un mot, parfois accompagnée d'« élision », un type d'apocope, afin d'éviter certaines impossibilités phonologiques¹. C'est en inversant les syllabes de la locution adverbiale (*à l'envers*) que le terme de *verlan* a été créé. On parle de formes *verlanisées* pour caractériser les vocables du verlan.

Sans être connues sous le nom de verlan, les formes de métathèses en français les plus anciennes remontent au Moyen Âge et ont commencé à être utilisées par le peuple à partir du xvi^e siècle² mais l'usage du verlan s'est particulièrement développé à partir de la Seconde Guerre mondiale³. Initialement utilisé comme langage cryptique dans les milieux ouvriers et immigrés de la banlieue parisienne, il s'est rapidement répandu à toutes les classes de population, notamment grâce à son usage au cinéma et en musique⁴.

(Wiki002) : Le rasoir d'Ockham

Le **rasoir d'Ockham** ou **rasoir d'Occam** est un principe de raisonnement philosophique entrant dans les concepts de rationalisme et de nominalisme. Son nom vient du philosophe franciscain Guillaume d'Ockham (xiv^e siècle), bien qu'il fût connu avant lui. On le trouve également appelé **principe de simplicité**, **principe d'économie** ou **principe de parcimonie** (en latin *lex parsimoniae*). Il peut se formuler comme suit :

Pluralitas non est ponenda sine necessitate « Les multiples ne doivent pas être utilisés sans nécessité. »

L'énoncé *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem*, littéralement « Les entités ne doivent pas être multipliées par delà ce qui est nécessaire », est une variante souvent attribuée à Guillaume d'Ockham sans cependant qu'il y en ait trace dans ses écrits.

Une formulation plus moderne est que « les hypothèses suffisantes les plus simples sont les plus vraisemblables ». C'est un des principes heuristiques fondamentaux en science, sans être pour autant à proprement parler un résultat scientifique.

L'induction de Solomonoff est une formalisation mathématique et une preuve^{1,2,3,4,5} du rasoir d'Occam, sous l'hypothèse que l'environnement suit une loi de probabilité inconnue mais calculable. Les théories calculables les plus courtes ont un plus grand poids dans le calcul de la probabilité de l'observation suivante, en utilisant toutes les théories calculables qui décrivent parfaitement les observations précédentes.